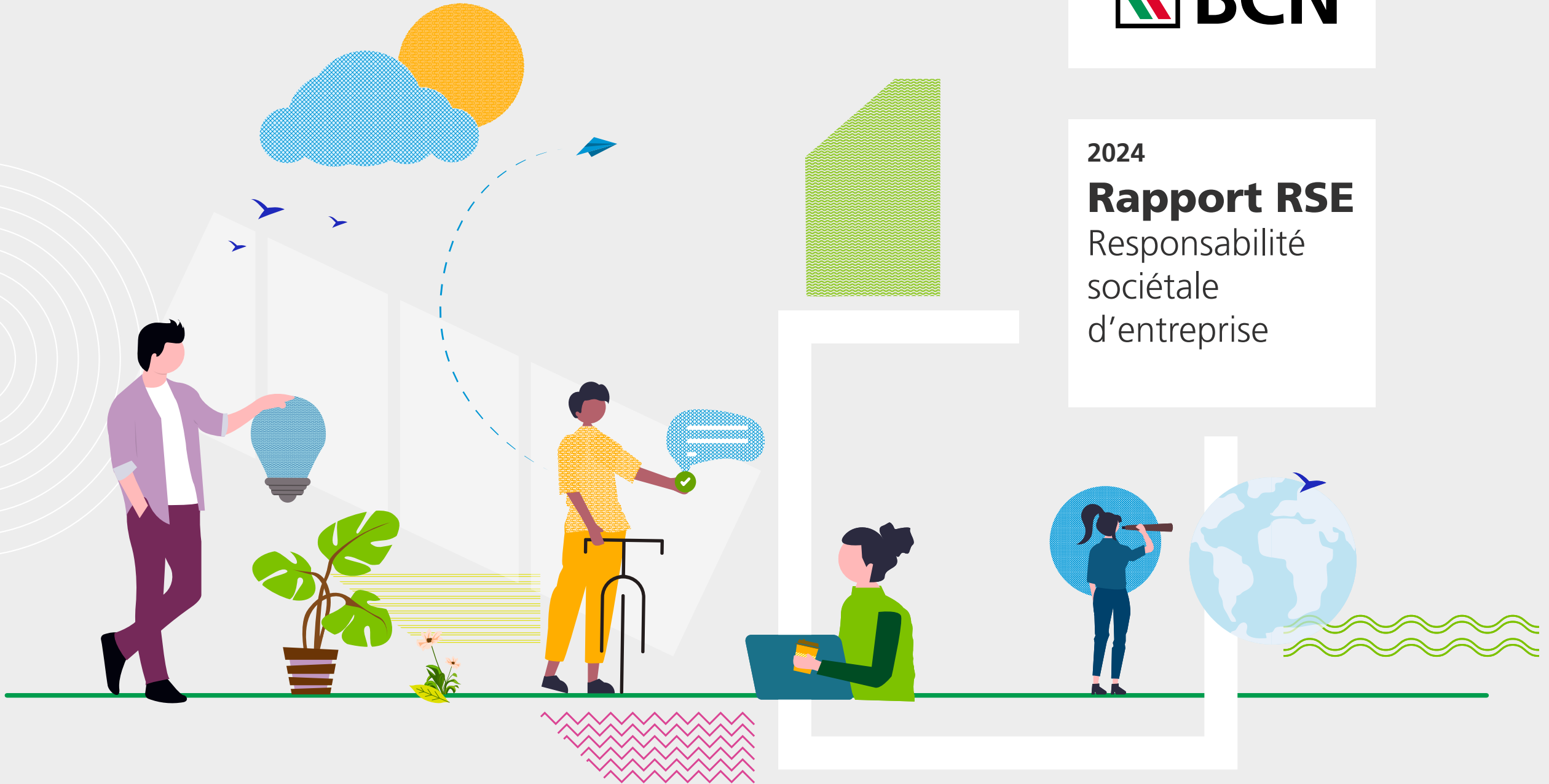


2024

Rapport RSE

Responsabilité
sociétale
d'entreprise



Sommaire



Clés de lecture

03

Message du Président et du Directeur général	04
Points forts 2024	06
Engagements de longue date	07
Les certifications	08
La banque et sa chaîne de valeur	09
Les engagements de la BCN	12
La gouvernance RSE	13
Périmètre et objectifs du rapport RSE	15
Les enjeux du développement durable à la BCN	16
Contribuer aux Objectifs de développement durable	22
Influence sur les Objectifs de développement durable	23
Gestion des risques ESG	24



Environnement AXE I

26

Ambition et objectifs	27
Introduction	28
L'impact environnemental	31
Les aspects ESG des produits et services	38



Social AXE II

46

Ambition et objectifs	47
Introduction	48
Emploi, égalité et diversité	50



Economie AXE III

60

Ambition et objectifs	61
Introduction	62
Création de valeur régionale	64



Gouvernance AXE IV

72

Ambition et objectifs	73
Introduction	74
Culture d'entreprise responsable	76
Pratiques commerciales et de conseils	82



Annexes et Index GRI

85

Lexique des abréviations	86
Charte éthique	87
Index GRI	91
Rapport du réviseur externe	99



Clés de lecture



Chère lectrice, Cher lecteur,

Contribuer au développement d'une société durable fait partie de la vision de la Banque Cantonale Neuchâteloise, établissement ancré au cœur de sa région depuis 1883. Considérant les aspects environnementaux, sociaux et économiques, la BCN s'assure d'appliquer les standards et bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, et ce à tous les niveaux et pour toutes ses activités.

Avec l'ambition de toujours être en 2030 LE partenaire bancaire régional de référence, la BCN veut accompagner sa clientèle, son personnel et la population neuchâteloise avec agilité, durabilité et solidité, tout au long de leur cycle de vie.

— Agilité

La BCN est mobilisée pour être actrice du changement et gérer ses activités en adaptant ses propositions, ses processus et son organisation afin de rester pertinente pour l'ensemble de sa clientèle.

— Durabilité

Consciente des enjeux liés aux principes de développement durable, elle place ces derniers au cœur de sa stratégie et de ses processus décisionnels. Grâce à son réseau de centres de conseils performants couvrant l'ensemble du territoire cantonal, la BCN s'efforce de renforcer le lien privilégié avec sa clientèle et la population neuchâteloise, toujours avec une vision à long terme.

— Solidité

Grâce à une clientèle fidèle, à des partenaires de qualité et à une saine gestion des risques, les résultats financiers réalisés en 2024 sont de nouveau robustes. Ils permettent de renforcer encore une assise financière déjà très solide.

Avec l'ambition de toujours être en 2030 LE partenaire bancaire régional de référence, la BCN veut accompagner sa clientèle, son personnel et la population neuchâteloise avec agilité, durabilité et solidité, tout au long de leur cycle de vie.





Jean Studer
Président du Conseil d'administration

Pierre-Alain Leuenberger
Directeur général

Publié pour la deuxième année de rang, séparément du rapport annuel sur une base volontaire et en référence à la norme GRI, ce rapport de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) offre une vue des quatre axes de développement durable et des engagements de la banque envers ses parties prenantes.

Premièrement, elle s'engage en faveur de la préservation de l'environnement en veillant à réduire ses incidences négatives, en optimisant son fonctionnement et en proposant des produits et services qui apportent à la fois une plus-value à sa clientèle, mais qui favorisent également la transition vers une économie bas carbone.

Deuxièmement, elle contribue à l'élaboration d'une société responsable, en plaçant son capital humain au cœur de son système. Le bien-être et le développement de son personnel figurent ainsi parmi ses priorités.

Troisièmement, par son engagement en faveur de l'économie régionale et des acteurs sportifs et culturels du canton entre autres, la BCN entend soutenir durablement la prospérité du canton de Neuchâtel.

Enfin, en misant sur la formation et la responsabilité de ses collaboratrices et collaborateurs, la BCN organise ses activités de manière transparente et éthique, afin d'assu-

rer un haut niveau de confiance avec l'ensemble de ses parties prenantes.

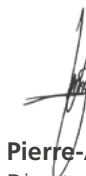
En chemin vers la décarbonation, la BCN a établi une feuille de route listant les mesures possibles et leur impact en matière de réduction d'émissions de CO₂. Il s'agira de réaliser les investissements et travaux indispensables tout en gardant à l'esprit que les objectifs ne seront atteints que grâce à une collaboration entre monde entrepreneurial et collectivités publiques.

Nous souhaitons avancer avec vous toutes et tous sur le chemin du développement durable afin que nous soyons collectivement plus responsables, dans le respect des générations futures.

Très belle lecture !



Jean Studer
Président du Conseil d'administration



Pierre-Alain Leuenberger
Directeur général



Points forts 2024

Feuille de route de décarbonation

La BCN a établi sa feuille de route pour décarboner ses scopes 1 et 2 (chauffage, gaz, véhicules BCN, électricité et chauffage à distance). Alignée sur les objectifs du Canton de Neuchâtel, la BCN prévoit d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2040, avec une tolérance de 10% d'émissions de CO₂ résiduelles.

Cette feuille de route a été élaborée à partir du premier bilan carbone de la banque, réalisé en 2016. Pour le périmètre concerné, les émissions de CO₂ atteignaient 202,6 tonnes et devront donc avoisiner les 20 tonnes à l'horizon 2040. Pour y parvenir, la BCN investira quelque CHF 1,8 million à travers 34 mesures sur ses différents sites, tous localisés dans le canton de Neuchâtel.

Un outil de pilotage permet de prioriser les actions. A noter que ces mesures ne sont pas figées et feront l'objet d'une revue périodique. En effet, cette feuille de route pourra être adaptée en fonction des opportunités et des innovations technologiques à venir.

Subvention solaire pour la clientèle

Avec une enveloppe de CHF 2 millions sur deux ans, la BCN vise à promouvoir et encourager la pose de panneaux photovoltaïques dans le canton en offrant une subvention solaire à sa clientèle. Celle-ci se cumule avec la contribution d'investissement pour une installation photovoltaïque rétribuée par le programme Pronovo de la Confédération.

Ce «coup de pouce» est destiné aux propriétaires de maisons individuelles. Concrètement, la BCN octroie une subvention unique pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur une résidence principale, financée par un prêt hypothécaire chez elle. Elle s'élève à 5% du montant des travaux et au maximum à CHF 1'500 par bénéficiaire.

Pour découvrir le potentiel de sa maison, chaque propriétaire peut recourir au calculateur solaire du portail myky, avec lequel un partenariat a été conclu. Quatre premières subventions ont pu être délivrées entre le lancement du programme courant septembre et la fin de l'exercice 2024.

Renforcement de la lutte contre les fraudes

La BCN a intensifié ses efforts afin de protéger au mieux sa clientèle face aux arnaques et fraudes en ligne. Un groupe de travail dédié a été mis en place afin de renforcer la vigilance et de déployer des solutions concrètes, notamment en termes de prévention. Cette équipe pluridisciplinaire analyse les nouvelles menaces et développe des outils pratiques pour accompagner la clientèle dans la sécurisation de ses transactions et données personnelles.

Dans la continuité de cette initiative, la BCN a organisé une soirée de conférences sur ce thème, en collaboration avec la Police cantonale neuchâteloise et l'Institut de lutte contre la criminalité économique. Cet événement, qui a réuni plus de 50 participantes et participants, a permis d'apporter des éclairages sur les pratiques frauduleuses actuelles et de partager des conseils pour se prémunir efficacement. Convivial et accessible, ce format renforce l'engagement de la BCN envers la sensibilisation et la protection de la population neuchâteloise.

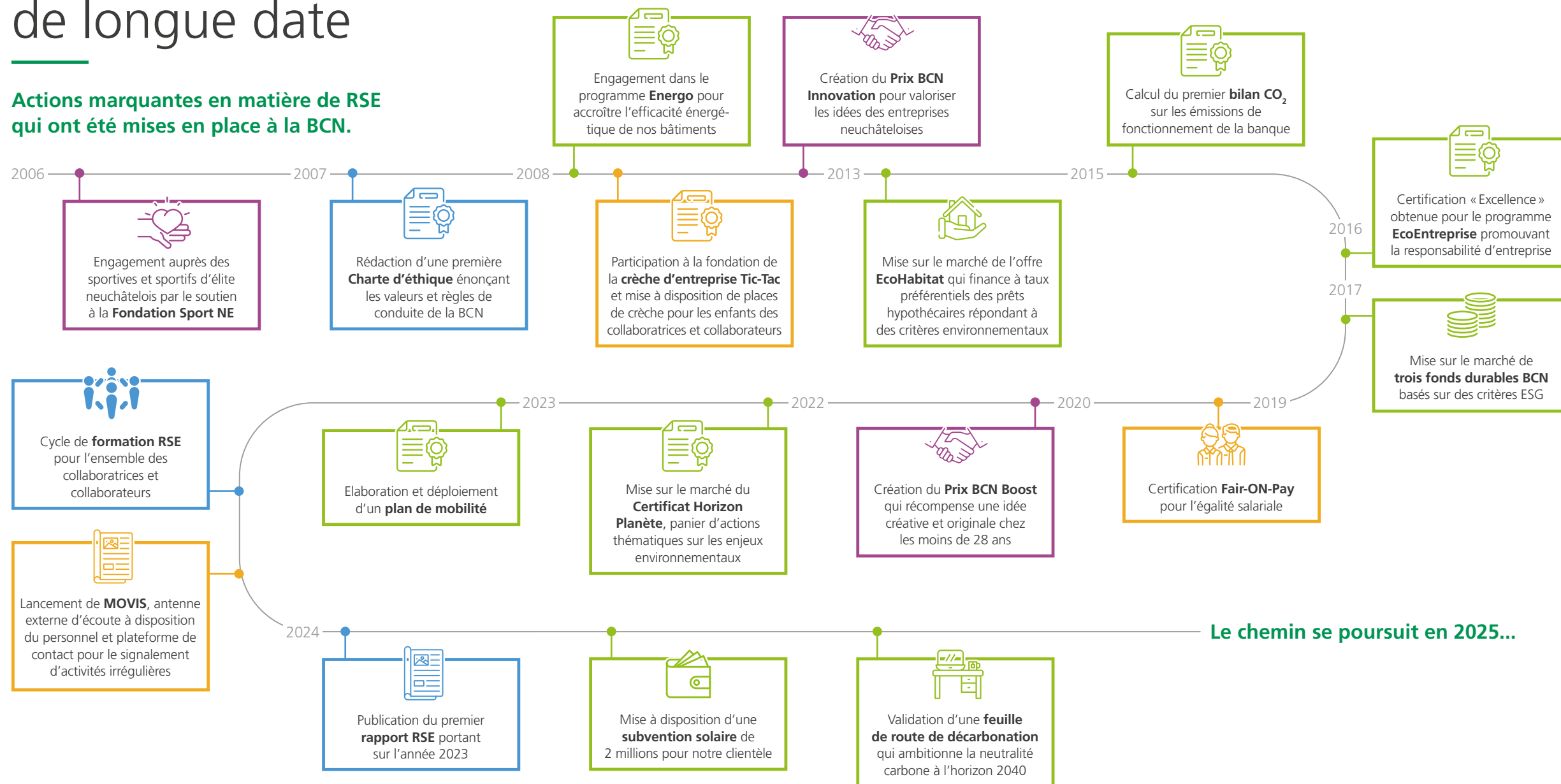


CHF 1'500

Montant maximum de la subvention solaire par bénéficiaire

Engagements de longue date

Actions marquantes en matière de RSE qui ont été mises en place à la BCN.



Les certifications



Développement durable
**La BCN est certifiée
EcoEntreprise
« Excellence »**



Equité salariale
**L'engagement de la BCN
comme employeur
équitable est reconnu**

Autres éléments clés



Hypothèques
**Une prime écologique pour
les constructions ou
rénovations durables**



Investissements
**Trois fonds de placement
et un certificat BCN
à caractère durable**



Formation
**La BCN forme et suit
une vingtaine d'apprenti·e·s
chaque année**



Satisfaction clientèle
**La qualité de nos services
est reconnue par
la population neuchâteloise
elle-même***

* L'approche méthodologique a été entièrement modifiée et ce pourcentage ne peut être comparé à celui de l'année dernière.

La banque et sa chaîne de valeur

Fondée en 1883, la Banque Cantonale Neuchâteloise est un établissement de droit public, dont le capital de CHF 100 millions est entièrement détenu par le Canton.

Mission

Comme le précise la [loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise](#), celle-ci exerce son activité en toute indépendance de l'Etat. Elle est dotée de sa propre personnalité juridique. Son siège est à Neuchâtel.

La BCN est au bénéfice d'une garantie totale de l'Etat sur ses engagements. Cette garantie étatique, intégrale et sans limites, s'applique à tous les avoirs de la clientèle auprès de la BCN, c'est-à-dire à tous les avoirs déposés et inscrits dans ses livres (comptes privés, épargne, à terme, épargne 3e pilier ou encore obligations de caisse émises par la BCN). La banque rémunère cette garantie en versant annuellement au Canton une rétribution déterminée sur la base des fonds propres exigibles. Par ailleurs, la banque est soumise à la surveillance intégrale de l'Autorité de surveillance des marchés financiers, la FINMA.

Dans le cadre de ses activités de banque universelle, c'est-à-dire dédiées aux affaires de détail et de proximité avec sa clientèle de particuliers, à la banque de crédit aux entreprises et à la banque de gestion de fortune, la BCN

accorde la même attention à toutes les demandes qui lui sont faites. Seul établissement financier neuchâtelois à disposer de tous les métiers de la banque, la BCN est leader sur le marché cantonal. Sa connaissance intime du tissu neuchâtelois permet d'apporter une vraie valeur ajoutée à ses services; celle-ci se concrétise notamment par les conseils que ses collaboratrices et collaborateurs apportent à la clientèle dans la gestion quotidienne de ses affaires, le crédit ou la gestion de fortune.

Dans l'exercice de son activité de banque universelle, la mission de la BCN est sans équivoque: elle doit être au service des personnes, des entreprises et des institutions ayant un domicile, un siège ou un établissement dans le canton. Dans une perspective plus large, la BCN s'engage aussi auprès des Neuchâteloises et Neuchâtelois par son soutien et ses activités de sponsoring dans les domaines du sport, de la culture, de l'économie et de la formation.

Vision

A l'horizon 2030, la BCN veut rester LE partenaire bancaire régional de référence. Elle accompagne avec agilité, durabilité et solidité sa clientèle, son personnel et l'ensemble de la population neuchâteloise tout au long de leur cycle de vie.



Valeurs

Dans un environnement concurrentiel exigeant plus de transparence, d'éthique et de dialogue, quatre valeurs d'égale importance guident la banque, contribuent à la réussite de l'établissement et charpentent son action dans le développement durable.

4
Quatre valeurs d'égale importance
guident la banque.

Faisant partie intégrante de la Charte éthique de la banque, les voici telles qu'énoncées dans celle-ci:

Proximité

Présents dans toutes les régions du canton de Neuchâtel, nous sommes au service de l'ensemble de la population neuchâteloise. Nous connaissons le canton, ses spécificités, et tissons un lien durable avec la clientèle et les partenaires.

Fiabilité

Nous appliquons des normes éthiques élevées pour proposer des produits et services pérennes à notre clientèle. Nous développons nos compétences de manière continue afin de trouver des solutions fiables et efficaces aux défis quotidiens.

Qualité

Nous proposons des conseils avisés à la clientèle. Grâce à notre professionnalisme, nous cherchons à atteindre un haut niveau de satisfaction de la clientèle en lui offrant un service de qualité irréprochable.

Responsabilité

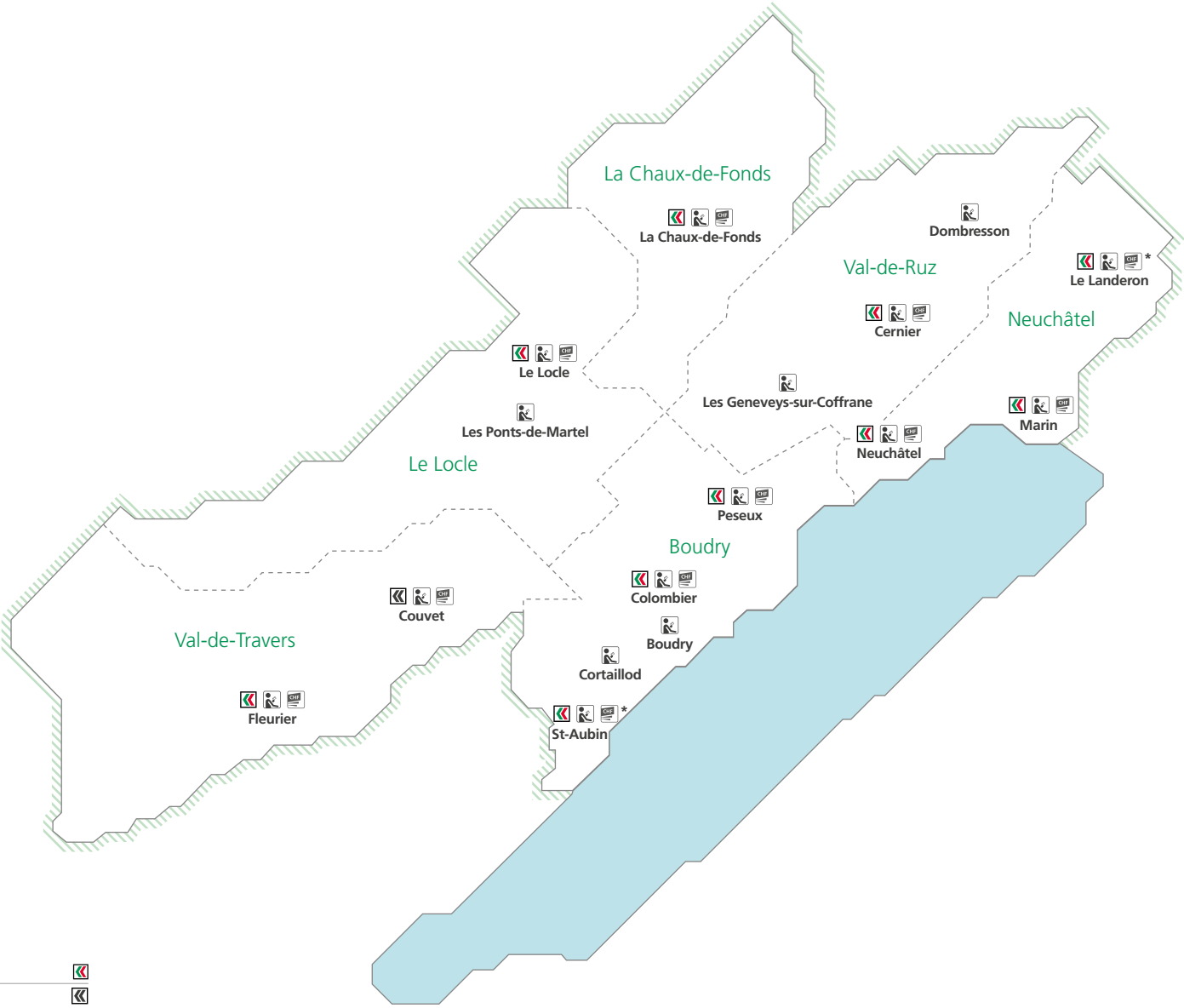
Nous visons des relations d'affaires respectueuses en agissant de manière éthique et intègre, ainsi qu'en répondant aux besoins de la clientèle de manière transparente et responsable. Nous avons conscience de l'empreinte de nos actions sur l'environnement et la société, et nous nous engageons à réduire ou à éviter les impacts négatifs.



Ancrage régional

Forte de 321 collaboratrices et collaborateurs (apprenti·e·s et stagiaires non compris), la BCN a un réseau de 11 points de vente répartis sur tout le territoire cantonal, complétés par 42 bancomats et appareils de versement. Cette infrastructure lui permet de « contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle », mission qui lui est conférée par la loi.

Elle privilégie ainsi les solutions sur mesure et offre à ses clientes et clients le réseau bancaire le plus important du canton. Un centre de conseils téléphoniques et de e-services (BCN-Netbanking et BCN Mobile banking) vient compléter le dispositif pour offrir des canaux d'interaction modernes avec la clientèle.



Légendes

- Centre de conseils
- Agence
- Bancomat, prélèvement de billets
- Appareil de versement, billets et pièces de monnaie
- * Uniquement les billets

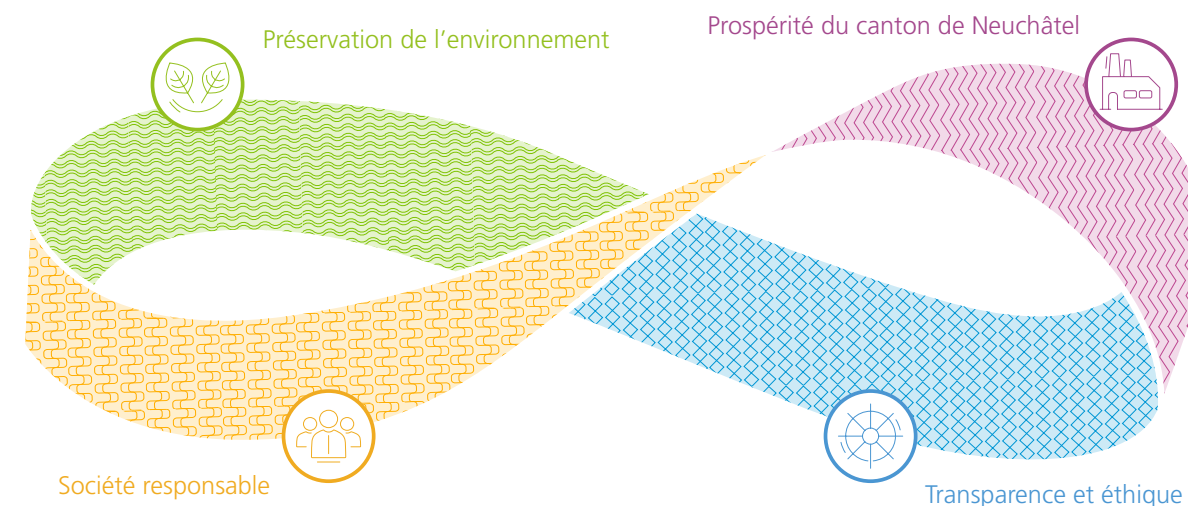
Les engagements de la BCN

Le développement économique ne peut plus se concevoir sans garantir la protection environnementale et la pérennité du progrès social. En tant que banque cantonale au service de sa région, la BCN a pleinement conscience de son rôle moteur et assume ses responsabilités économiques, sociales et environnementales. Elle s'emploie à améliorer en continu ses performances en matière de développement durable.

Depuis une quinzaine d'années, la BCN est engagée en faveur du développement durable et en intègre les principes dans sa politique de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Elle déploie ainsi son engagement sociétal et environnemental au sein de ses métiers, de ses processus de gestion, y compris des risques, et dans ses décisions, avec une vision à long terme.

Les engagements de la BCN en matière de RSE s'articulent autour de quatre axes: les piliers traditionnels de la RSE (environnement, social et économique) ainsi que celui de la gouvernance, socle indispensable dans la conduite responsable de l'entreprise.

- S'engager en faveur de la préservation de l'environnement.
- Contribuer à l'élaboration d'une société responsable.
- Soutenir durablement la prospérité du canton de Neuchâtel.
- Organiser les activités de la banque de manière transparente et éthique.



Depuis 2012, la démarche RSE de la BCN est évaluée par le Certificat [EcoEntreprise](#) inspiré du référentiel international ISO 26000. Avec un niveau « Excellence » obtenu en 2016, cette certification constitue un gage de performances RSE élevées et vérifiées annuellement par un audit externe. Le niveau « Excellence » a été confirmé par un audit intégral en 2024.



La gouvernance RSE

Le Conseil d'administration est responsable de l'élaboration de la stratégie de la banque pour atteindre ses buts, y compris en termes de responsabilité sociétale d'entreprise.

La durabilité a été définie comme un axe stratégique de l'établissement. La direction générale est chargée d'implémenter la stratégie déterminée par la plus haute instance de la banque. Pour cela, elle s'appuie sur le Comité RSE, chargé de la mise en œuvre de la stratégie de la banque dans ce domaine.

La BCN possède également un service spécifique au domaine RSE, qui assure la coordination au sein de l'établissement, l'implémentation et le suivi des actions définies. Il travaille en étroite collaboration avec tous les départements et services de la banque concernés par la durabilité.



Composition 2024 du Comité RSE

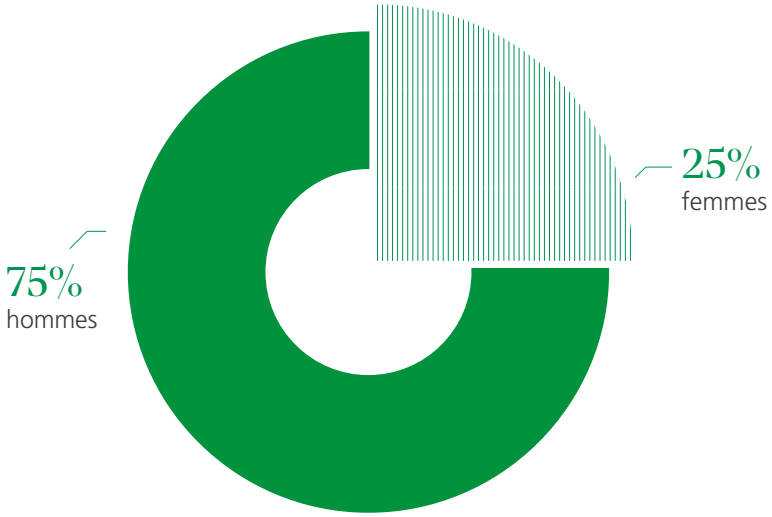
Le Comité RSE est composé de 8 membres et est présidé par la responsable RSE, Marie-Laure Chapatte, directement rattachée au directeur général, Pierre-Alain Leuenberger. Celui-ci assure la suppléance de la présidence du Comité RSE.

Responsable RSE	Présidence
Collaboratrice ou collaborateur représentant le personnel	Membre
Représentante ou représentant du service Marketing & Sponsoring	Membre
Responsable Asset Management	Membre
Responsable Clientèle Privée	Membre
Responsable Infrastructures immobilières	Membre
Responsable Risques & Contrôle interne	Membre
Responsable Ressources humaines	Membre

Le Comité RSE est notamment chargé du pilotage global de la démarche RSE, de l’élaboration de la feuille de route et du budget, de la définition et du suivi des indicateurs de performance. Il veille à l’intégration des critères RSE et des aspects climatiques au sein de l’ensemble des processus et des activités de la banque. Il s’assure que les activités de la banque sont en ligne avec ses objectifs de développement durable. Il s’occupe de la veille sur ces thématiques et assure le suivi de la communication en matière de RSE.

La fréquence des rencontres du Comité RSE est bimestrielle. Chaque séance fait l’objet d’un procès-verbal à l’intention du Comité de direction afin que ce dernier puisse à son tour appréhender l’alignement entre la stratégie et sa mise en œuvre.

Deux fois par année, une présentation détaillée est réalisée sur le bilan des activités, l’adaptation de la feuille de route et le budget associé notamment auprès du Comité de direction, mais également auprès du Conseil d’administration de la BCN, sa plus haute instance dirigeante.



Répartition par genre dans le Comité RSE

Périmètre et objectifs du rapport RSE

Le rapport de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) complète le rapport de gestion de la BCN. Publié séparément et pour la deuxième fois, il couvre l'exercice 2024 (du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024).

Ce rapport RSE contient des informations sur les activités et les objectifs de la BCN en matière de développement durable, et explique comment la RSE influe sur les activités de l'établissement. Cette publication couvre l'ensemble des activités et domaines de la BCN, des fondations liées, du personnel et des 11 sites de la banque, tous situés dans le canton de Neuchâtel.

Réalisée sur une base volontaire, cette publication a pour objectif de donner une vision large et transparente de l'engagement de la banque dans les domaines économiques, sociaux, environnementaux et de gouvernance. Elle s'adresse à toute partie prenante qui souhaite comprendre comment la BCN perçoit ces enjeux, les gère et les intègre pour faire évoluer son modèle d'affaires.

La BCN aborde les principaux thèmes en rapport avec le développement durable. Les normes GRI (Global Reporting Initiative), un référentiel reconnu internationalement, lui servent de fil conducteur.

Une attention particulière a été apportée quant à l'exhaustivité et à la cohérence des informations publiées et, pour la première fois, certaines données du rapport ont fait l'objet d'une revue limitée par un auditeur externe. Les certifications EcoEntreprise et Fair-ON-Pay font également l'objet de tels audits indépendants. La Direction générale et le Conseil d'administration de la BCN ont approuvé ce rapport.



Rapport de gestion

Le rapport de gestion 2024 est disponible à l'adresse www.bcn.ch/rapports

Personnes de contact

Fabienne Courvoisier
Responsable Communication
& Pôle économique
communication@bcn.ch
032 723 64 18

Adresses de contact

**Banque Cantonale
Neuchâteloise**
Communication &
Pôle économique
Place Pury 4
2000 Neuchâtel



Rapport RSE

Le rapport RSE 2024 est disponible à l'adresse www.bcn.ch/rapports

Marie-Laure Chapatte
Responsable RSE
rse@bcn.ch
032 723 61 21

**Banque Cantonale
Neuchâteloise**
Responsabilité sociétale
d'entreprise
Place Pury 4
2000 Neuchâtel



Les enjeux du développement durable à la BCN

Afin de déterminer les enjeux les plus pertinents pour la banque, une réflexion a été menée à l'interne, à divers niveaux hiérarchiques, en vue d'établir la liste des parties prenantes et de travailler sur l'analyse de double matérialité.

En s'appuyant sur les directives European Sustainability Reporting Standards (ESRS), la BCN identifie et analyse ses impacts en mettant l'accent sur la spécificité du secteur bancaire et des activités qui lui sont propres. Cette évaluation approfondie des impacts se déploie dans une perspective à double sens : d'une part, la manière dont l'entreprise est influencée par son environnement externe (la matérialité financière) et, d'autre part, comment l'entreprise elle-même affecte son environnement externe par le biais de ses activités (la matérialité d'impact).

Cette analyse de double matérialité, au sens des normes ESRS, joue un rôle essentiel dans la capture globale de la stratégie ESG (Environnement, Social et Gouvernance) d'une banque comme la BCN. Cette approche permet de formaliser les multiples impacts engendrés par ses activités,

ainsi que d'identifier les risques et opportunités auxquels elle est confrontée.

En introduisant une perspective de double matérialité, la BCN a acquis une vision complète de ses opérations dans leur globalité, lui permettant ainsi de cartographier des objectifs à long terme alignés sur les principes de durabilité et de responsabilité sociétale. Cette démarche stratégique lui offre la possibilité de mieux appréhender son influence sur l'environnement et la société, tout en anticipant et en répondant de manière proactive aux attentes de ses parties prenantes.

Grâce à cette analyse, la BCN a ainsi pu déterminer les thématiques sur lesquelles elle avait un impact fort.

Ces thèmes ont ensuite été regroupés lorsqu'ils étaient très proches pour permettre de dégager six enjeux dits prioritaires :

- Aspects ESG des produits et services
- Impact environnemental
- Emploi, égalité et diversité
- Création de valeur régionale
- Culture d'entreprise responsable
- Pratiques commerciales et de conseils

Ceux-ci peuvent être replacés dans les quatre axes de l'approche BCN.

Environnement

Aspects ESG des produits et services
Impact environnemental



Economie

Création de valeur régionale



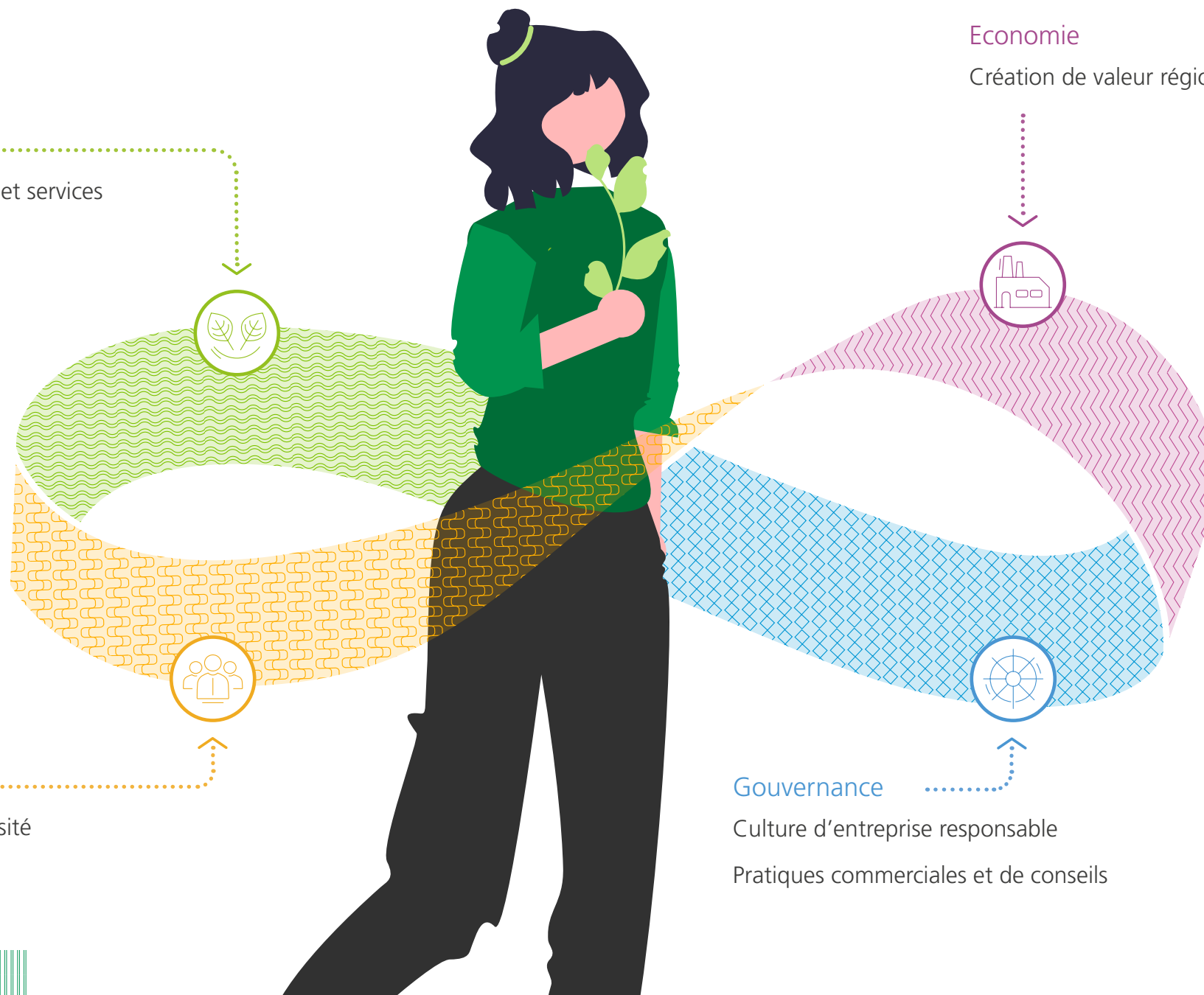
Social

Emploi, égalité et diversité



Gouvernance

Culture d'entreprise responsable
Pratiques commerciales et de conseils

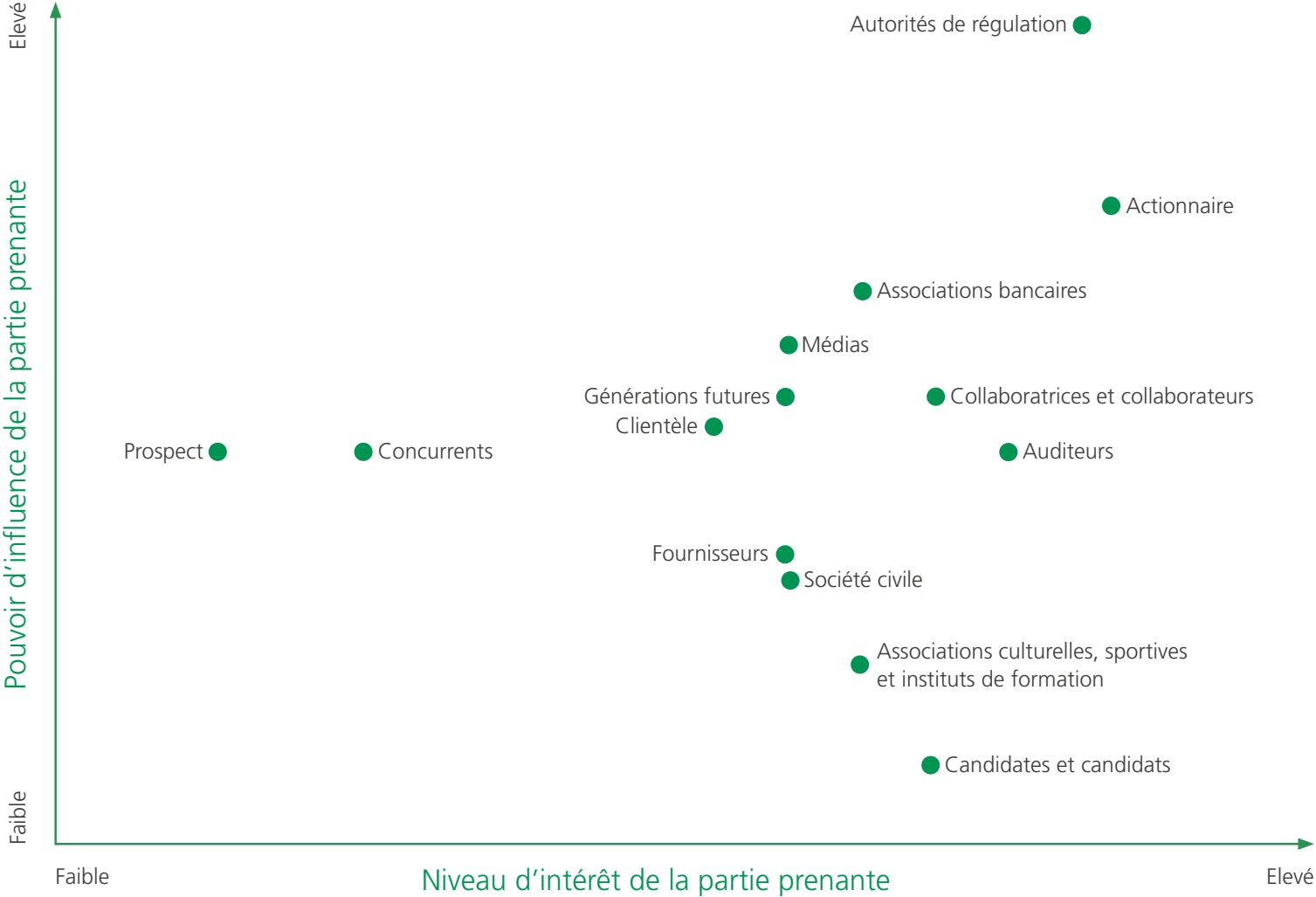


Consultation des parties prenantes

En s'inspirant des recommandations de la directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) qui vise à améliorer et à harmoniser les informations ESG des entreprises, la BCN a commencé de soumettre son analyse de double matérialité à l'examen de ses parties prenantes par une démarche consultative.

A travers ses choix et ses actions, la BCN génère des impacts, directs ou indirects, positifs et négatifs, à plus ou moins long terme, sur ses parties prenantes. Afin d'en tenir compte dans sa démarche RSE, la BCN a identifié les diverses parties prenantes qui intègrent, de près ou de loin, son écosystème.

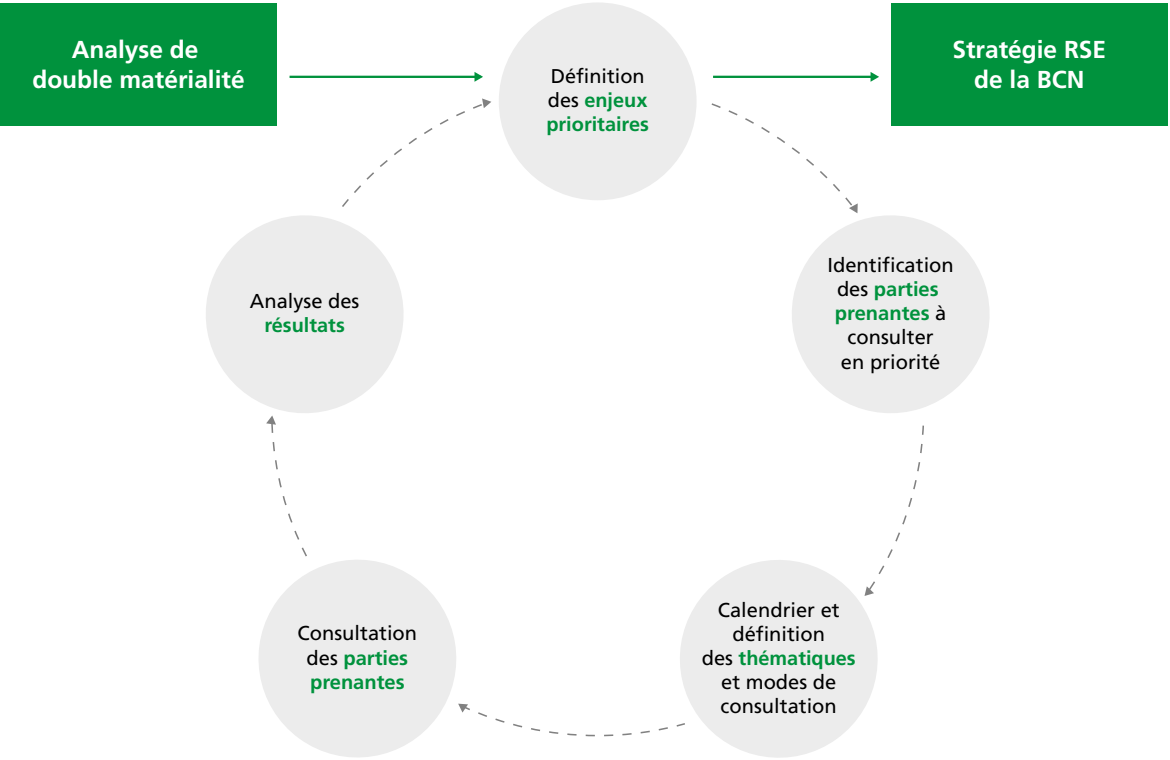
Elle entend par ici tous les acteurs (économiques ou non) qui contribuent à la valeur économique de la banque ou qui entretiennent des contacts significatifs avec celle-ci dans le cadre global de ses activités. Ceux-ci sont classés en fonction de leur niveau d'intérêt et de leur pouvoir d'influence.



La consultation des parties prenantes internes et externes permet de prendre en compte leurs recommandations et attentes. Pour la BCN, la consultation constitue également un moyen d'évaluer les risques et opportunités générés par l'environnement économique, social et naturel. Les résultats ainsi obtenus sont essentiels puisqu'ils permettent à la banque de comprendre son écosystème et de redéfinir, en continu, sa stratégie en matière de responsabilité d'entreprise.



Le processus de consultation de la BCN a été formalisé en 2024. Une méthodologie interne détermine les parties prenantes à consulter en priorité en déterminant les thématiques les plus pertinentes et le mode de consultation approprié (focus group, entretien qualitatif, questionnaire quantitatif, note de rendez-vous). Un calendrier des consultations est défini pour un cycle de deux ans durant lequel l'ensemble des parties prenantes est consulté.

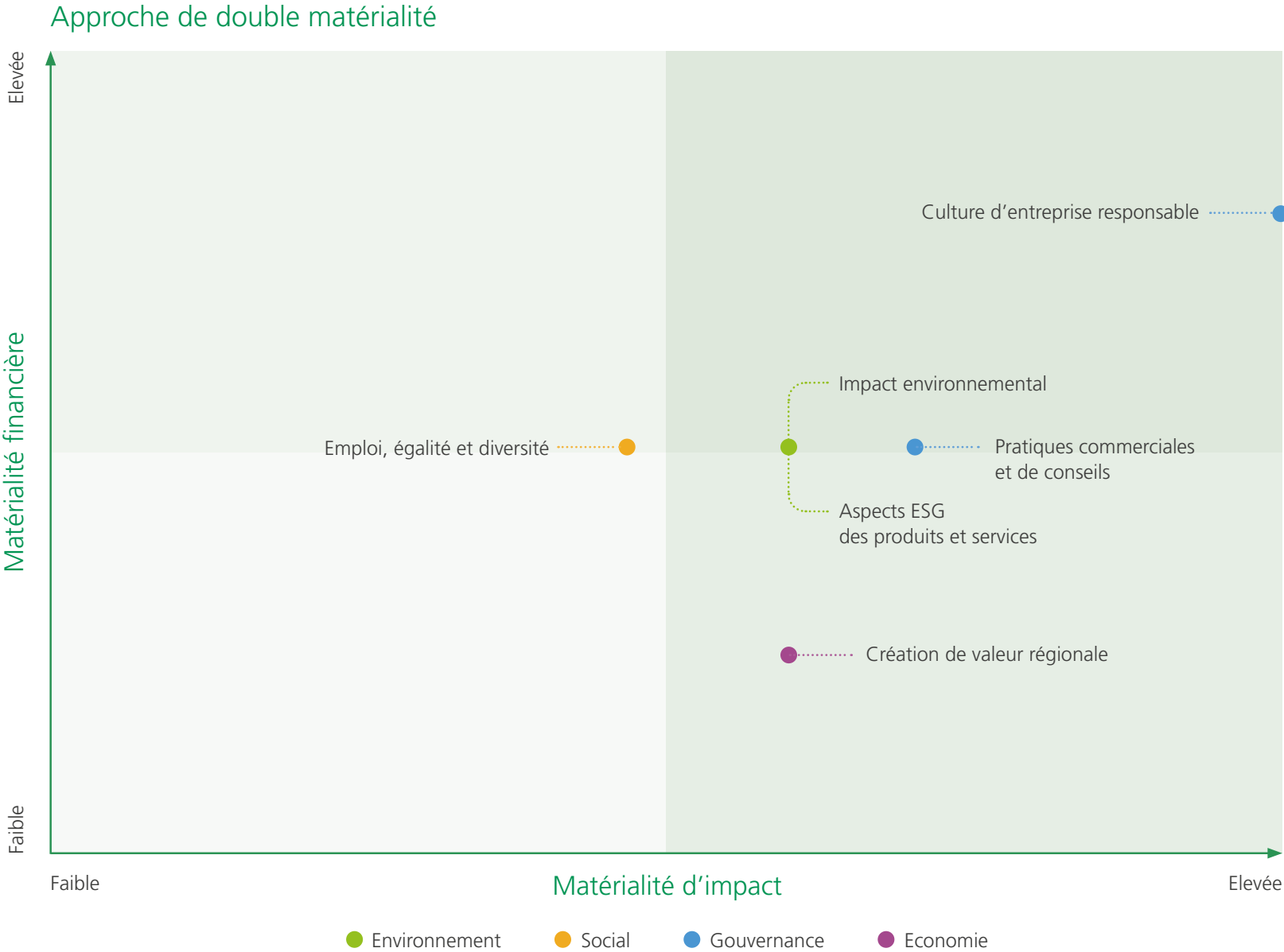


Fin 2024, la société civile, par l'entremise des associations actives dans les domaines économiques, environnementaux et sociaux du canton de Neuchâtel, ont participé à trois soirées d'échanges autour de la stratégie RSE de la BCN.

Pour remédier à l'impossibilité d'être exhaustif et aller au-delà de la consultation formelle, la BCN soigne ses relations avec la majorité de ses parties prenantes et a noué un climat de confiance avec elles permettant un dialogue ouvert et transparent sur l'ensemble des besoins, des attentes et des exigences de celles-ci. Ainsi, la BCN répond généralement favorablement aux demandes de discussion ou aux sollicitations émanant de ses parties prenantes.

A ce stade, les premières consultations montrent que les six enjeux prioritaires identifiés par la BCN dans sa stratégie d'entreprise responsable sont alignés avec les attentes des parties prenantes. Bien que les échanges aient été enrichis de propositions et d'idées concrètes, aucun nouvel enjeu pertinent n'a été soulevé. Voici donc l'approche de double matérialité actuelle.





Impacts, risques et opportunités

Lors de l'analyse de double matérialité, toute la chaîne de valeur de la BCN est parcourue. Cette approche vise à garantir que les aspects significatifs de la performance extra-financière et des impacts sociétaux et environnementaux de la BCN soient pris en compte et évalués.

L'analyse des impacts, des risques et des opportunités se retrouve au début de chaque enjeu pertinent et prioritaire défini par la banque.

Par leur proximité, les enjeux environnementaux (Impact environnemental et Aspects ESG des produits et services) ont été regroupés dans l'analyse de matérialité.

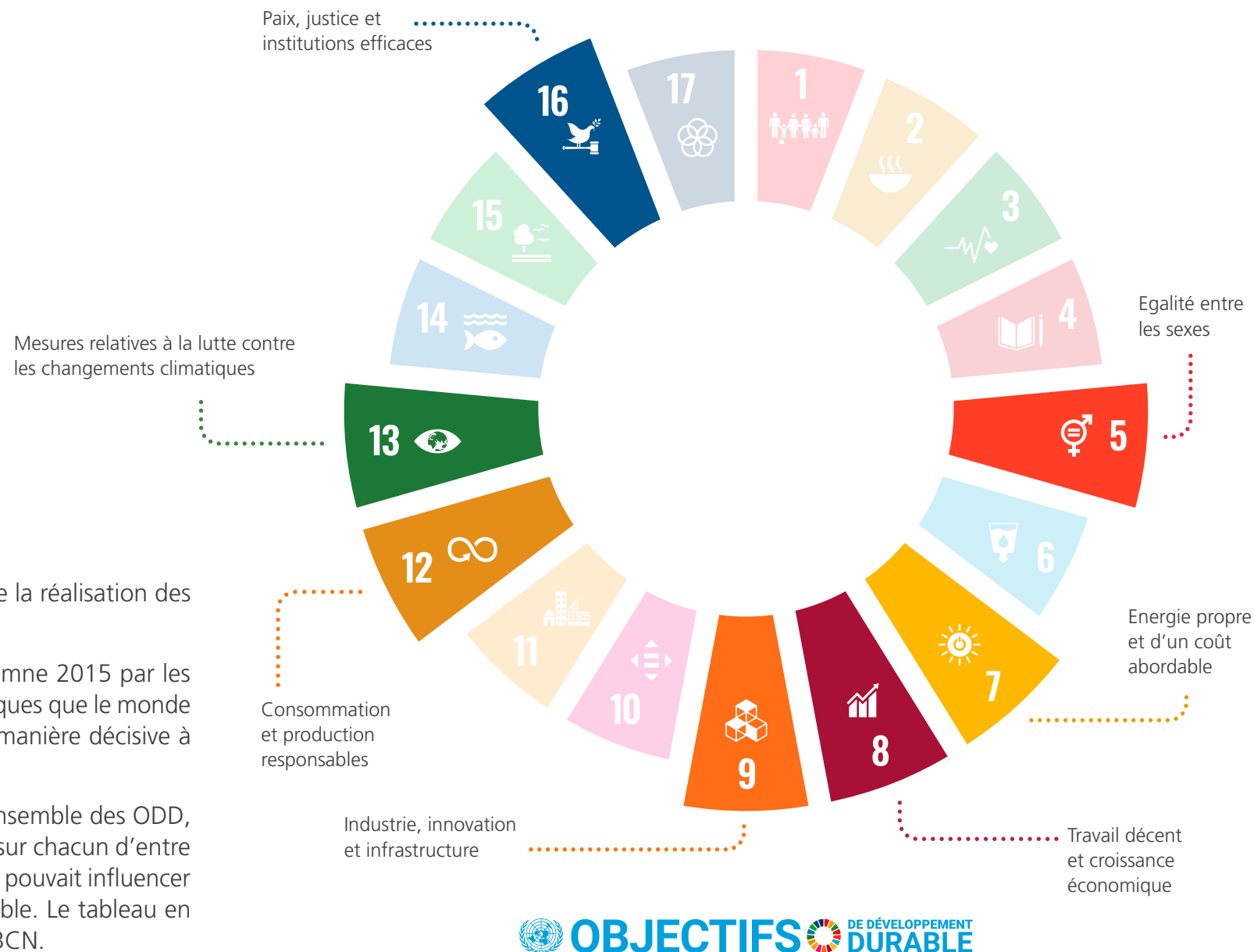


Contribuer aux Objectifs de développement durable

Par sa stratégie et à travers ses activités, la BCN s'engage en faveur de la réalisation des 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD).

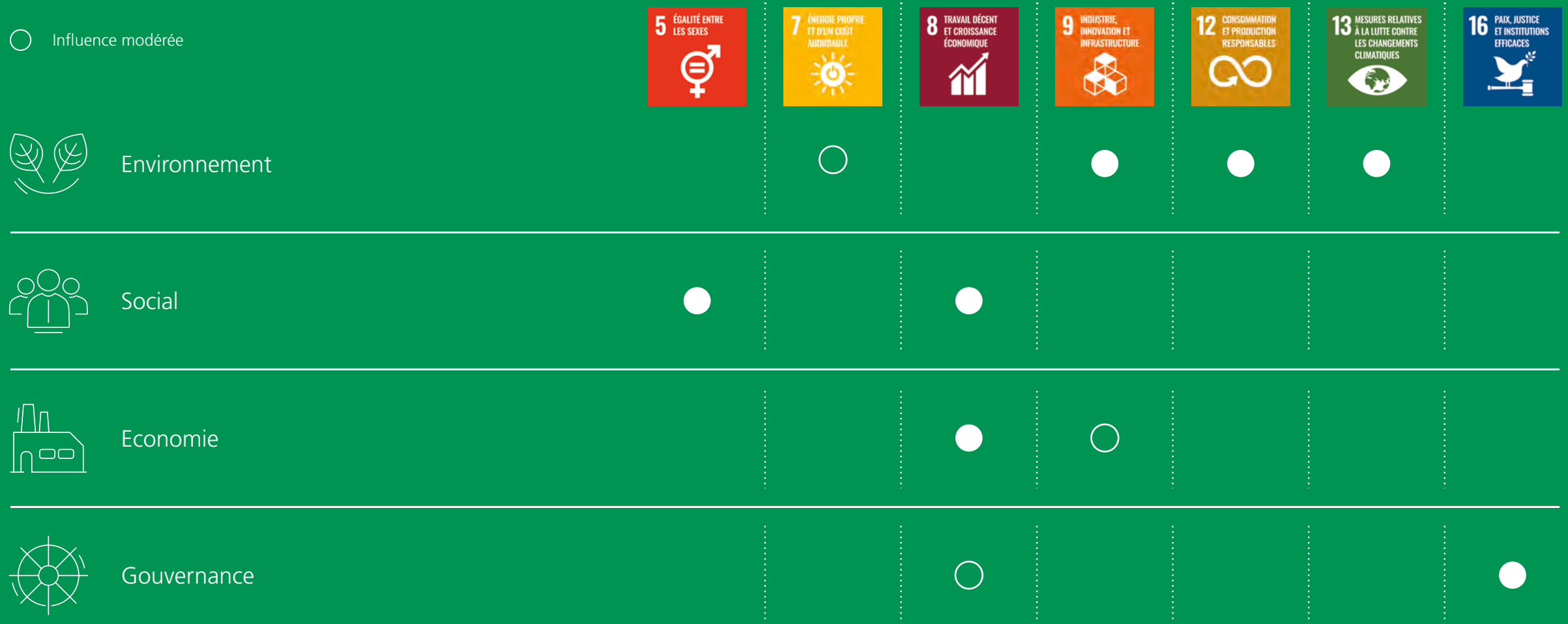
Ces ODD forment la clé de voûte de l'Agenda 2030, adopté à l'automne 2015 par les Nations Unies. Ils définissent les jalons sociaux, économiques et écologiques que le monde devrait atteindre d'ici à 2030. Les entreprises peuvent contribuer de manière décisive à l'Agenda 2030.

Bien que, en tant qu'entreprise, la BCN puisse avoir un impact sur l'ensemble des ODD, de par la nature de ses activités, elle n'a toutefois pas le même impact sur chacun d'entre eux. Elle a donc travaillé sur ces Objectifs afin de déterminer lesquels elle pouvait influencer le plus à travers ses quatre axes stratégiques du développement durable. Le tableau en page suivante montre les ODD retenus et le niveau d'influence de la BCN.

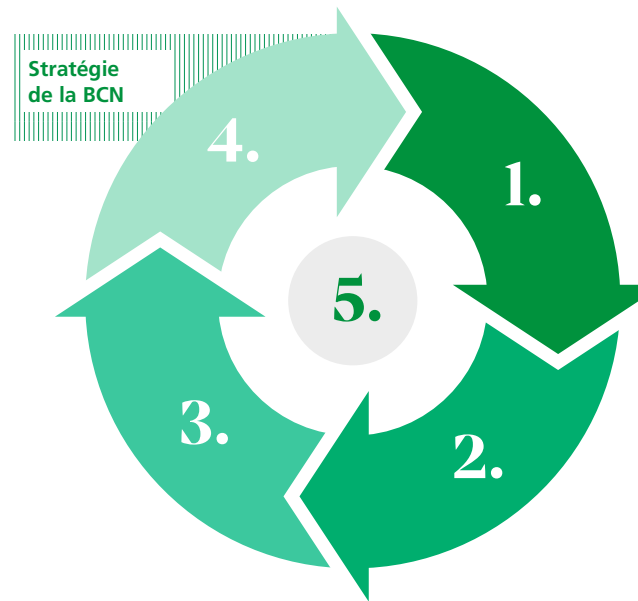


Influence voulue sur les Objectifs de développement durable

- Influence forte
- Influence modérée



Gestion des risques ESG



La BCN poursuit une stratégie fondée sur le succès à long terme. Au lieu de maximiser les bénéfices à court terme, elle cherche à produire une valeur durable tout en minimisant ses risques.

Pour cela, la BCN possède un système de gestion des risques en 5 étapes :

1. Identification des risques
2. Evaluation des risques
3. Traitement des risques
4. Monitoring des risques
5. Reporting

Conformément aux principes reconnus de la gestion des risques dans le domaine bancaire suisse, la BCN a retenu les six catégories de risques suivantes :

- Risques de crédit
- Risques de marché
- Risques opérationnels
- Risques de liquidité
- Risques de conformité
- Risques stratégiques

Pour l'heure, les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance ne constituent pas une catégorie à part entière mais sont intégrés aux dispositifs existants en tant que facteurs de risques pour chacune des catégories précitées.

Inventaire des risques ESG

En 2024, un inventaire détaillé des facteurs de risques climatiques a été établi. Une évaluation des impacts matériels a ensuite été réalisée à l’interne, au regard de trois horizons temporels: court terme (0 à 5 ans), moyen terme (6 à 10 ans) et long terme (11 à 30 ans).

Pour réduire les risques, la BCN s’appuie sur les principes énoncés dans sa politique de risques, validée par le Conseil d’administration, et sur un système de contrôle pluridimensionnel. Les risques et les opportunités sont réexaminés chaque année.

Enjeux pertinents

Les facteurs de risques ESG sont donc déjà intégrés dans les catégories de risques dites traditionnelles. Toutefois, une évaluation des risques et des opportunités a été réalisée sur les enjeux pertinents de la banque. Ainsi, une matrice Impacts - Risques - Opportunités a été établie pour chacun des six enjeux matériels pour la banque. Elle figure en tête des chapitres concernés.

Du point de vue de la gouvernance des risques ESG, la responsable Risques & Contrôle interne est membre du Comité RSE. Elle est chargée, en collaboration avec le service RSE, de la prise en compte du changement climatique et des autres facteurs de risques ESG pour faire évoluer la politique de risques de la BCN.



AXE I



Environnement

Notre ambition pour l'environnement

Nous nous engageons en faveur de la préservation de l'environnement



Objectifs

- Réduire nos émissions de fonctionnement
- Réduire nos émissions financées
- Optimiser les mesures de contribution environnementale



Introduction

Les activités de la banque, aussi bien au niveau de l'exploitation des services financiers que tout au long de sa chaîne de valeur, ont un impact sur l'environnement. La BCN veille donc à la réduction des incidences négatives, notamment sur le climat et les ressources, en optimisant son fonctionnement et en proposant des produits et services qui apportent une plus-value à sa clientèle, favorisant la transition vers une économie bas carbone et respectueuse de la nature.

Consciente de ses impacts, la BCN a, de longue date, mis en place une stratégie pour réduire son empreinte environnementale de fonctionnement. Chaque année, elle mesure la consommation de ressources naturelles et communique de manière transparente son bilan carbone sur les scopes 1, 2 et sur une partie du scope 3 (informatique, bureautique, déchets, eau, trajets pendulaires du personnel, etc.) selon les normes du Greenhouse Gas Protocol (GHG).

Sa gestion de la durabilité est attestée par le label EcoEntreprise et fait l'objet, annuellement, d'un audit externe. Depuis plusieurs années, la BCN a atteint le niveau « Excellence » de cette certification.

Dans son approche, la BCN est alignée sur les objectifs du Canton de Neuchâtel. Le plan climat cantonal vise une neutralité carbone pour 2040 – avec une tolérance de 10% d'émissions résiduelles – pour les émissions de fonctionnement (scopes 1 et 2). L'objectif est avancé de dix ans par rapport à celui de la Confédération.

Au cours de l'exercice 2024, **la BCN a établi une feuille de route vers l'objectif zéro émission nette pour son propre fonctionnement**. Si elle utilise actuellement déjà un outil de compensation pour réduire ses émissions de fonctionnement résiduelles, la priorité de la banque reste la diminution de son empreinte environnementale.



Afin d'accroître son impact local et en faveur de la biodiversité, la BCN vise dorénavant des projets de contribution régionaux.

A travers ses produits (placements et crédits, notamment hypothécaires), la BCN a aussi un impact indirect majeur sur les émissions de gaz à effet de serre dites financées.

Elle développe donc des produits hypothécaires favorisant la transition énergétique du patrimoine bâti ainsi qu'une subvention pour la pose de panneaux solaires photovoltaïques. Elle propose des solutions de placements encourageant la clientèle à investir dans une économie bas carbone et respectueuse de l'environnement, en excluant notamment les entreprises peu vertueuses en matière ESG.

En 2024, la BCN a pour la première fois mesuré ses émissions financées. Elle a ainsi pu constater que la qualité des données pouvait être améliorée et s'y attèlera en 2025.



Enjeux	Impact environnemental	Aspects ESG des produits et services	
	La BCN entend optimiser son fonctionnement interne (consommation de ressources et d'énergie). Elle veut calculer ses émissions financées, puis les diminuer afin de réduire son impact sur le climat.	La BCN entend créer et diffuser des produits (hypothécaires, placements, etc.) en accord avec la stratégie ESG de la banque.	
Impacts	<i>Emissions de fonctionnement</i> La BCN génère des émissions de gaz à effet de serre par l'utilisation de ses bureaux, de ses infrastructures informatiques et des déplacements dans le canton notamment.		
	<i>Emissions indirectes</i> Par les investissements et les opérations de crédit qui sont inhérents à son activité de banque universelle, la BCN est responsable d'émissions dites financées. Ces émissions sont par exemple liées aux entreprises dans lesquelles la clientèle investit ou à la consommation d'énergie de biens immobiliers dont l'hypothèque est fournie par la BCN.		
Risques physiques		Opportunités	
<i>Risques de crédit</i>	Des risques physiques aigus (inondations, éboulements, etc.) pourraient endommager des bâtiments, dont la valeur serait dépréciée. Certaines clientes ou clients ou contreparties de la banque pourraient rencontrer des difficultés à rembourser leurs crédits ou hypothèques en raison des coûts de reconstruction et de l'augmentation des primes d'assurances.	<i>Nouvelles offres de produits et de services</i>	Le développement de produits financiers axés sur l'investissement durable peut attirer une clientèle de plus en plus sensible aux enjeux environnementaux.
<i>Risques de marché</i>	Un événement climatique pourrait entraîner la perte de valeur d'un titre détenu par la BCN.	<i>Avantages concurrentiels</i>	En adoptant des pratiques responsables sur le plan environnemental, la BCN peut se démarquer de la concurrence et attirer des clientes et clients qui valorisent la durabilité, ce qui pourra renforcer sa réputation et fidéliser sa clientèle.
<i>Risques opérationnels</i>	Divers risques opérationnels pourraient survenir: un événement climatique pourrait endommager les bâtiments de la BCN, ou les data centers qu'elle utilise et cela pourrait entraîner une interruption de services; une vague de chaleur pourrait réduire la productivité du personnel de la banque, etc.	<i>Réduction des risques</i>	En tenant compte des facteurs de risques environnementaux dans la gestion globale des risques, la BCN peut réduire son exposition financière causée par des événements climatiques extrêmes.
<i>Risques de liquidité</i>	Un événement climatique majeur pourrait mener à un gel des marchés monétaires ou à un retrait massif de fonds de la clientèle BCN, entraînant des difficultés de refinancement de la banque.	<i>Innovation financière</i>	La BCN peut soutenir le développement de solutions financières innovantes visant à résoudre des problèmes environnementaux, comme le financement de projets d'énergies renouvelables, la conservation de la biodiversité, ou la promotion de pratiques agricoles durables.
		<i>Conformité réglementaire</i>	En anticipant et en répondant aux évolutions réglementaires liées à l'environnement, la BCN peut se positionner en tant qu'acteur respectueux de la réglementation et éviter des coûts potentiels liés à des non-conformités.
		<i>Engagement des parties prenantes</i>	Les parties prenantes, y compris la clientèle, le personnel et les investisseuses et investisseurs sont de plus en plus sensibles aux enjeux environnementaux. En démontrant un engagement envers la durabilité, la BCN peut renforcer ses relations avec ces parties prenantes.

Risques de transition

Risques de crédit	Le risque de crédit sur les contreparties pourrait survenir de la dégradation de la solvabilité d’une contrepartie qui n’a pas su assurer sa transition, entraînant sa faillite.
Risques de marché	Un risque de cours sur les titres d’une entreprise qui n’aurait pas assuré sa transition pourrait survenir.
Risques opérationnels	La transition vers une économie bas carbone pourrait mener à un risque lié aux processus internes de la banque.
Risques de liquidité	Dans le long terme, un risque de liquidité pourrait survenir à travers le durcissement des conditions de refinancement, les investisseurs devenant plus exigeants.
Risques de conformité	La transition pourrait mener à une régulation plus stricte, engendrant des coûts (de mise en place ou en cas de sanction).
Risques stratégiques	Risques d’image et de réputation : La BCN pourrait être confrontée à un dégât d’image lors de financements d’entreprises n’assurant pas leur transition. Les efforts de transition de la banque pourraient également être jugés insuffisants par les parties prenantes, ou la banque pourrait être accusée de greenwashing. Risques liés à l’activité commerciale : Ce risque pourrait essentiellement se matérialiser si la clientèle privilégiait une autre banque proposant des produits plus durables.

Note : Si les deux enjeux liés à l’environnement (Impact environnemental et Aspects ESG des produits et services) vont être détaillés séparément dans ce chapitre, en raison de leur proximité, ils ont été regroupés dans l’analyse précisant les impacts, les risques et les opportunités.

L'impact environnemental

La BCN veut améliorer son fonctionnement interne, en optimisant la gestion des ressources et de l'énergie, et diminuer ses émissions financées afin de réduire son impact sur l'environnement.

Bilan carbone

Depuis 2016, la BCN quantifie les émissions de CO₂ liées à ses activités de fonctionnement, selon une méthodologie compatible avec la norme ISO 14064 et le GHG Protocol. Elle s'appuie sur le partenaire Projets21 pour établir son bilan carbone. Celui-ci est réalisé sur la dernière année écoulée (2024), ce qui reflète une image représentative de la situation actuelle.

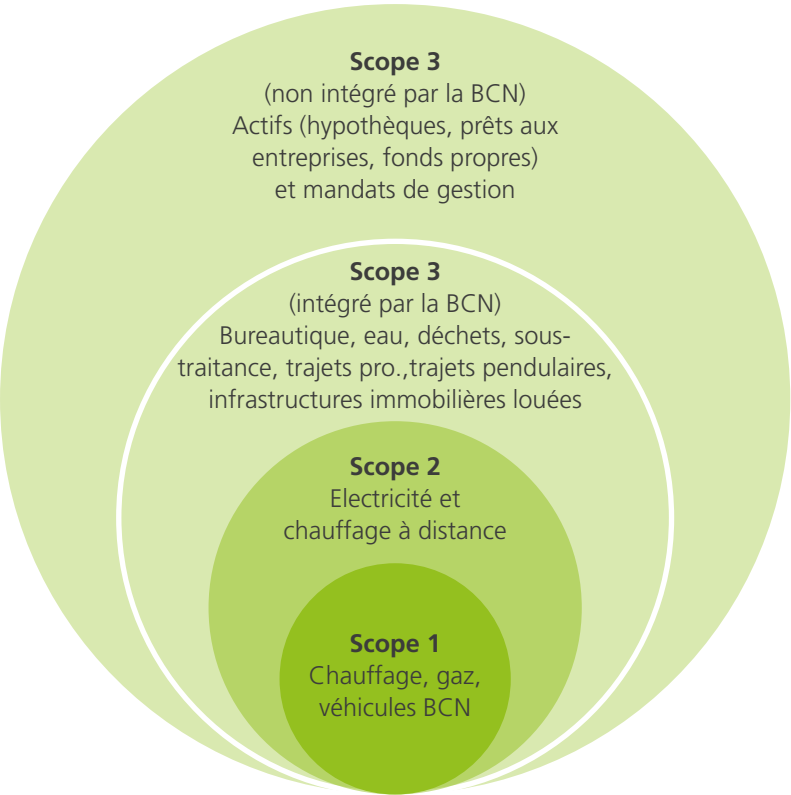
Le bilan carbone 2024 ne se réfère qu'aux émissions de CO₂, mais il inclut toutefois l'ensemble des gaz à effet de serre identifiés dans le protocole de Kyoto. Les limites du

système ont été définies selon l'approche du contrôle opérationnel. Le bilan couvre l'ensemble des sites physiques de la BCN.

L'outil de calcul utilisé pour mesurer l'empreinte carbone, hébergé chez Climate Services, se base sur des facteurs d'émissions issus de diverses bases de données, à savoir : KBOB, Ecoinvent, Mobitool et autres sources spécialisées.

Ce bilan carbone permet de quantifier les émissions de fonctionnement de la banque, d'en suivre l'évolution année après année et de vérifier l'impact positif des démarches engagées.

Le bilan carbone de la banque inclut pour 2024 l'ensemble des scopes 1 et 2 et une partie du scope 3, comme les trajets du personnel de leur domicile à leur lieu de travail ou la bureautique. Egalement comprises dans le scope 3, les émissions financées font l'objet d'un chapitre en soi.



Le scope 1 représente les émissions directes liées au chauffage des locaux utilisant le mazout ou le gaz naturel ou à la consommation de carburant par les véhicules de la BCN. Le scope 2 représente les émissions de l'énergie achetée, c'est-à-dire pour la BCN, la consommation de l'électricité et le chauffage à distance pour les locaux. Le scope 3 cumule les émissions indirectes qui sont générées par des actifs loués en amont (par exemple locaux loués) ainsi que des services ou des biens achetés.

GRI	Emissions de gaz à effet de serre (GES)	Unité	2024	2023	2022	2021
	Total Scopes (ou champs d'application)	t	739	571	676	600
305-1	- directes (Scope 1)	t	66	76	182	195
305-2	- indirectes (Scope 2) *	t	34	12	35	46
305-3	- « Autres » indirectes (Scope 3 intégré)	t	639	483	459	359
305-4	GES par employé·e à plein temps (EPT)	kg	2'371	1'911	2'323	2'150

* Emissions calculées selon l'approche «market-based».

Fort impact des déplacements pendulaires

Le calcul du bilan carbone montre qu’en 2024, les activités de la BCN ont généré 739 tonnes de CO₂, soit 168 tonnes de plus qu’une année auparavant

L’augmentation atteint donc 29% et s’explique essentiellement par un achat de quelque 400 ordinateurs et écrans en vue du remplacement de la place de travail à la BCN ainsi que la pose de nouveaux panneaux photovoltaïques au centre de conseils de Cernier.

Ainsi, avec 202 tonnes de CO₂, le poste «Bureautique» génère le deuxième plus fort impact carbone de la BCN en 2024, derrière les «trajets pendulaires» (308 tonnes) et devant le chauffage (137 tonnes).

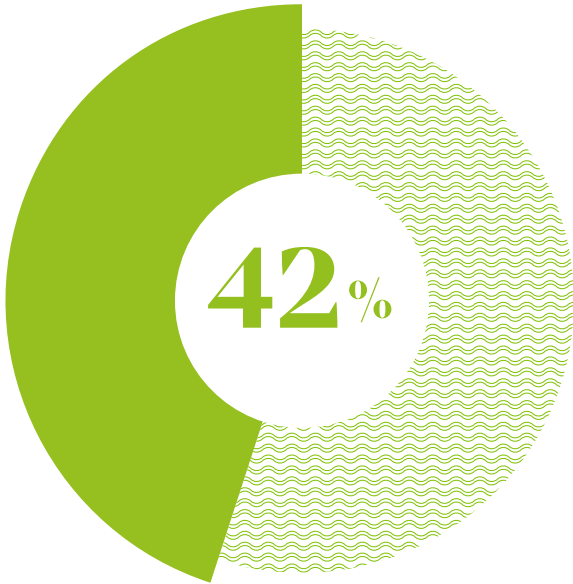
Hormis l’achat de biens informatiques et la hausse du poste «Infrastructure» lie aux panneaux solaires, les bilans 2023 et 2024 restent dans des ordres de grandeur relativement similaire. Toutefois, il existe deux points de différences à relever, autour de la mobilité pendulaire et du chauffage.

La réalisation d’un véritable sondage sur les déplacements pendulaires réalisés en 2024 (taux de participation de 92%) a permis de recueillir des données plus réalistes que les années précédentes. Ainsi, l’an dernier, le personnel a parcouru 2’012’447 kilomètres pour venir au travail, dont 68% ont été réalisés avec des véhicules individuels motorisés, engendrant 92% de l’impact carbone. Dès lors, la baisse des émissions pour les trajets pendulaires (de 353 tonnes à 308) peut s’expliquer par ce sondage, et même si certains éléments semblent démontrer l’efficacité du plan de mobilité, un suivi à long terme sera nécessaire pour le confirmer.

La collecte directe de données auprès du service de comptabilité a également permis d’affiner les données liées aux déplacements professionnels.

Les calculs liés aux chauffages à distance ont été affinés et la hausse significative de la bureautique est essentiellement due au renouvellement du parc informatique.

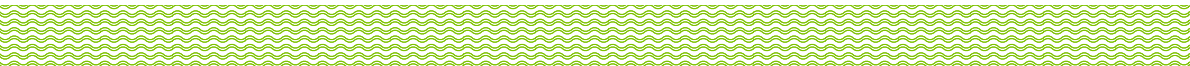
Rapportées au personnel, pour les raisons déjà évoquées, les émissions de CO₂ ont progressé, passant de 1,9 tonne par employé·e à plein temps en 2023 à 2,4 tonnes pour l’exercice sous revue.



Part des émissions de gaz à effet de serre due aux trajets pendulaires

Emissions de gaz à effet de serre (GES) selon source	Unité	2024	2023	2022	2021
Total	t	739	571	676	600
- Trajets pendulaires	t	308	353	343	257
- Bureautique (papier, impressions, envois, hardware)	t	202	37	59	53
- Chauffage	t	137	103	205	229
- Infrastructure	t	46	-	-	-
- Déplacements professionnels	t	18	42	35	28
- Sous-traitance	t	15	16	15	15
- Electricité	t	6	9	10	10
- Déchets	t	5	6	6	6
- Fret	t	2	1	1	1
- Eau	t	1	2	2	2

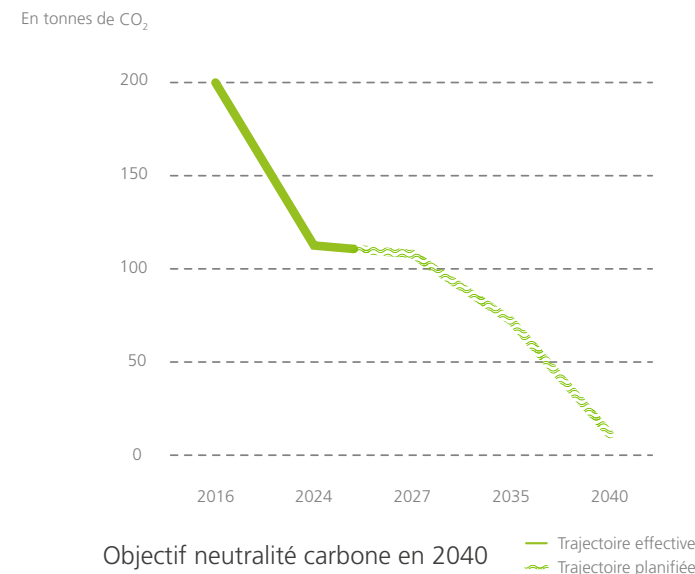
Les chiffres sont arrondis à la tonne, ce qui explique l’écart dans le total.



Feuille de route de décarbonation

En 2024, la BCN a profité du renouvellement de la Convention d'objectifs pour établir sa stratégie de décarbonation. Alignée sur les objectifs du Canton de Neuchâtel, la feuille de route de la BCN prévoit d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2040 pour les scopes 1 et 2 avec une tolérance de 10% d'émissions résiduelles par rapport au premier bilan CO₂ établi en 2016. La Convention d'objectifs signée par la BCN est un engagement volontaire pris par l'entreprise auprès de la Confédération qui vise à accroître l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de CO₂.

Sur une base volontaire, la BCN a défini les mesures à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif de décarbonation. L'impact des différentes mesures a été chiffré par un expert de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) selon une méthodologie reconnue par la Confédération. Cette analyse a permis à la BCN de créer un outil de pilotage sur la base duquel le service Infrastructures immobilières évalue et priorise les 34 mesures à mettre en œuvre dans la rénovation du parc immobilier. Ces dernières ne sont nullement figées et peuvent évoluer selon les opportunités et les innovations technologiques.



Quelques mesures, à l'instar du déploiement d'une infrastructure de chauffage à distance à Neuchâtel, ne dépendent pas directement de la BCN. En ce sens, la feuille de route a également pour vocation de pointer les blocages et d'activer les leviers permettant d'accélérer le changement.

Les mesures planifiées à court, moyen et long terme permettent de réduire de près de 190 tonnes les émissions de CO₂ de la BCN pour des coûts d'investissement estimés à près de CHF 2 millions.

Parmi les mesures 2025 figure notamment l'installation de pompes à chaleur sur quatre sites supplémentaires. En outre, la rénovation du centre de conseils du Landeron permettra de moderniser l'isolation thermique du bâtiment et de gagner en efficience.

136

personnes ayant bénéficié d'un forfait mobilité

sur les 321 personnes employées par l'établissement (apprenti·e·s et stagiaires non compris)



La feuille de route globale de réduction des émissions de fonctionnement, alignée sur les objectifs du Canton de Neuchâtel, est en cours de réalisation. Elle prévoit donc une réduction des émissions carbone pour 2040, avec une tolérance identique à celle du Canton, à savoir 10% d'émissions résiduelles.

Depuis 2021, la BCN apporte une contribution pour les émissions carbone qu'elle génère actuellement via les prestations bancaires en collaborant avec On-a-mission. Cette organisation à but non lucratif pilote des projets de reforestation à l'international pour apporter des contributions contre le changement climatique.

Plan de mobilité

Le plan de mobilité a été mis en œuvre en 2024. Il prévoit que les personnes privilégiant un moyen de transport durable pour se rendre à leur lieu de travail (transports publics ou à la force de leurs mollets – à pied, vélo, etc.) bénéficient d'un forfait annuel à choix de CHF 600 octroyé par l'employeur. Pour les autres collaboratrices et collaborateurs, les places de parking sont devenues payantes. Ce principe permet de financer les mesures incitatives.

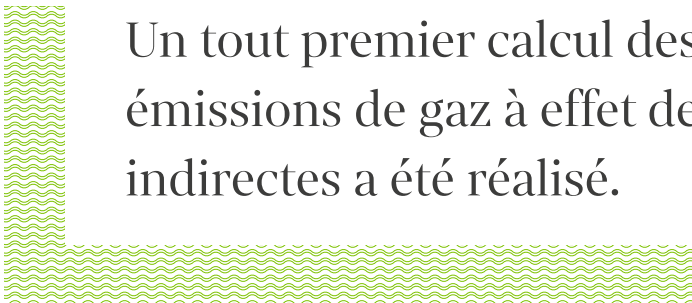
L'an dernier, ce sont 136 personnes qui ont opté pour un des trois forfaits proposés. Toutefois, afin d'avoir à l'avenir une vue plus précise sur l'évolution des émissions de CO₂ liée à cette thématique, le questionnaire réalisé l'an dernier devra être reconduit. Ceci permettra de réaliser les ajustements nécessaires et proposer des actions ciblées pour que, petit à petit, les habitudes de mobilité se modifient.

Calcul des émissions financées

En parallèle à l'optimisation de son fonctionnement interne, la BCN est consciente de l'impact environnemental que peuvent engendrer ses activités indirectes. Elle finance ainsi des émissions de gaz à effet de serre par les crédits qu'elle octroie et ses investissements, ainsi que ceux réalisés par sa clientèle.

En 2024, en prenant les valeurs au 31.12.2023, la BCN a calculé ses émissions financées (scope 3.15) pour la première fois conformément aux principes de comptabilisation du Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol) et aux exigences du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF). Par souci de simplification, le rapport établi par son prestataire externe Swiss Climate ne se réfère qu'aux émissions de CO₂, les chiffres comprennent toutefois l'ensemble des gaz à effet de serre.

Les portefeuilles de prêts hypothécaires (hypothèques résidentielles et commerciales), de prêts aux entreprises et les investissements (portefeuille banque, certificat BCN, fonds de placement BCN et mandats de gestion) ont été inclus dans le périmètre. Ce sont ainsi CHF 6,5 milliards qui ont pu être analysés.



Un tout premier calcul des émissions de gaz à effet de serre indirectes a été réalisé.

Améliorer la qualité des données

Toutefois, au regard de la qualité des données actuelles (entre 4-5, 5 étant la moins bonne qualité selon le PCAF) et de l'approche conservatrice de la banque dans la livraison de données sensibles à des prestataires externes, la BCN renonce à publier en détail les résultats pour les hypothèques et les crédits commerciaux. Un travail en profondeur sera initié en 2025 afin d'accroître progressivement la qualité des données et permettre la publication de résultats plus conformes à la réalité à l'avenir.

Du côté des investissements, en raison de la méthodologie du PCAF, qui n'intègre pas les lettres de gage et obligations émises par les villes et les cantons, la couverture du portefeuille de la banque est très réduite (2%). En revanche, celle du certificat BCN, des trois fonds de placement BCN et des mandats de gestion s'avère nettement meilleure (plus de 70%).

Sur les investissements couverts par l'analyse, soit CHF 918 millions, l'indicateur «Weighted Footprint» (EVIC) atteint 262. Cela reflète les émissions totales de CO₂ pour un portefeuille d'investissement, exprimées en tonnes de CO₂ par million de CHF investi. En d'autres termes, pour CHF 1 million investi dans les solutions de placement susmentionnées, l'empreinte carbone est de 262 tonnes.

L'an dernier la BCN a également participé au test climatique «PACTA» (Paris Agreement Capital Transition Assessment) mis sur pied par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) en collaboration avec le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales et qui permet une comparaison entre les établissements bancaires. La BCN a participé pour la partie concernant les placements, mais a renoncé pour la partie hypothécaire, qui nécessitait également la livraison de données sensibles à un tiers.

Electricité verte

La BCN est soucieuse d'économiser les ressources et d'accroître l'efficacité et l'autonomie énergétiques de ses bâtiments depuis de nombreuses années. L'électricité consommée pour le fonctionnement de la BCN provient exclusivement de sources vertes régionales, avec une électricité composée en très grande majorité de mini-hydraulique neuchâteloise, le solde provenant de photovoltaïque neuchâtelois.

Bien que la BCN, par la nature de son activité économique, ne soit pas un important générateur de déchets, elle sensibilise ses collaboratrices et collaborateurs et prend diverses mesures pour revaloriser les déchets qui peuvent l'être. Le siège de la banque possède un système de récupération de l'eau de pluie.





GRI	Consommation des ressources	Unité	2024	2023	2022	2021
302-1	Consommation d'énergie au sein de la BCN	kWh	1'672'006	1'763'446	1'886'392	2'083'274
	- Consommation des véhicules de service	kWh	53'229	52'078	30'352	26'366
	- Consommation des bâtiments	kWh	1'618'777	1'711'368	1'856'040	2'056'908
	- Electricité	kWh	640'316	683'908	742'789	764'689
	- Chaleur	kWh	978'461	1'027'460	1'113'251	1'292'219
	- Energies renouvelables	kWh	487'001	620'285	367'150	358'670
	- Combustibles fossiles	kWh	491'460	407'175	746'101	933'549
	- Gaz naturel	kWh	441'635	351'245	657'431	819'189
	- Mazout	kWh	49'825	55'930	88'670	114'360
302-1	Consommation totale d'énergie des bâtiments	kWh	1'618'777	1'711'368	1'856'040	2'056'908
	- dont renouvelable	kWh	1'127'317	1'304'193	1'109'939	1'123'359
	- dont non renouvelable	kWh	491'460	407'175	746'101	933'549
	- Quote-part d'énergie renouvelable	%	70%	76%	60%	55%
302-3	Consommation d'énergie par employé·e à plein temps (EPT)	kWh	5'367	5'906	6'485	7'464

Biodiversité

La protection de ces écosystèmes, et la biodiversité qu'ils contiennent, est précieuse pour la richesse de la planète dans la lutte contre les changements climatiques.

La BCN n'a toutefois pour l'heure pas développé une stratégie pour s'engager dans la préservation, voire le développement de ce patrimoine naturel. Elle ne possède aucun bâtiment à proximité de zones protégées. Elle accueille toutefois deux ruches dans ses jardins du siège à Neuchâtel.



Les aspects ESG des produits et services

En tant que prestataire financier touchant à divers domaines, la BCN est soucieuse de proposer des produits et prestations qui répondent à des critères ESG.

Elle entend ainsi permettre à sa clientèle de faire des choix éclairés, que ce soit dans le domaine des crédits ou des placements. Globalement, elle travaille sur deux axes, d'une part, l'élargissement des gammes de produits intégrant déjà des critères ESG et, d'autre part, le renforcement de ces critères dans l'offre existante.



Les financements

Les opérations de crédit sont au cœur du modèle d'affaires de la BCN. Avec sa politique d'octroi de crédits, pour les particuliers, les entreprises et les corporations de droit public, la banque contribue au dynamisme et à la prospérité du canton de Neuchâtel. A ce titre, elle participe indirectement à la création ou au maintien de nombreux emplois et services sur le territoire cantonal. La BCN n'exclut pour l'heure aucune activité économique mais les critères de développement durable sont de plus en plus intégrés dans les échanges avec les entreprises et institutions pour les crédits commerciaux ou les privés lorsqu'ils s'agit de biens de rendement ou de propriété par étage (PPE). Lors de l'analyse de nouveaux financements de maisons d'habitation en propre usage, les notions de durabilité sont, quant à elles, systématiquement abordées lors des entretiens avec la clientèle.

Crédits hypothécaires

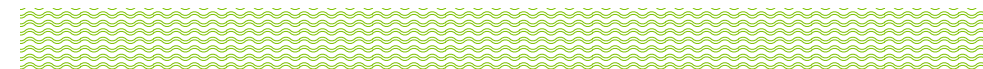
Acteur clé du financement hypothécaire dans le canton de Neuchâtel, avec le financement de plus de 16'029 objets, la BCN possède une gamme de prêts hypothécaires, baptisée EcoHabitat, pour inciter sa clientèle à économiser des ressources, à accélérer la transition énergétique et à préserver la valeur des biens immobiliers à long terme.

Cette gamme se décline en trois offres distinctes : un prêt pour les nouvelles constructions et acquisitions d'objets neufs répondant à des critères énergétiques élevés, un prêt pour les rénovations (travaux d'amélioration énergétique) et un prêt pour le changement du système de chauffage, lorsque celui-ci se révèle encore énergivore (gaz, mazout et électrique direct). Ces offres sont disponibles pour les maisons individuelles, les PPE et les immeubles d'habitation, qu'ils soient à propre usage ou en location.

Subvention solaire

Pour promouvoir et encourager la pose de panneaux solaires dans le canton et ainsi contribuer à la décarbonation du patrimoine bâti, la banque a mis à la disposition de sa clientèle une subvention dès septembre 2024. Ce «coup de pouce», qui ne nécessite pas la conclusion d'un nouveau prêt hypothécaire, est destiné aux propriétaires de maisons individuelles. Une enveloppe de CHF 2 millions a été débloquée à cette fin sur deux ans.

Concrètement, une subvention unique peut être accordée pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur une résidence principale, financée par un prêt hypothécaire à la BCN. Elle s'élève à 5% du montant des travaux et au maximum à CHF 1'500 par bénéficiaire.



Partenariat avec myky

L'an dernier, la BCN a également établi un partenariat avec myky, une entreprise innovante dans le domaine des rénovations durables. Cette collaboration reflète l'engagement de la banque à soutenir les propriétaires immobiliers en leur offrant des solutions pour augmenter la valeur de leurs biens et optimiser leur consommation énergétique.

En effet, myky propose une gamme d'outils et de conseils pour une gestion efficace des ressources énergétiques, y compris un calculateur solaire en ligne accessible à tous. Cet outil permet aux propriétaires d'évaluer le potentiel solaire de leur toit en quelques clics, fournissant une estimation de la production d'énergie et des économies possibles.

Simulateur pour les chauffages

Ceci complète le dispositif de la BCN, qui propose déjà le «Guide de la rénovation énergétique : comment transformer votre bien en cinq étapes ?» et un simulateur permettant d'estimer les économies financières et d'émissions de CO₂ projetées en cas de changement de système de chauffage.

Crédits aux entreprises

Conformément à la mission qui lui est conférée par la loi, la BCN finance toutes les branches de l'économie neuchâteloise. A l'heure actuelle, la BCN n'exclut de facto aucun secteur. Elle ne propose pas de produits et services ESG spécifiques pour sa clientèle entreprises, mais elle y travaille. Elle fait toutefois preuve de vigilance vis-à-vis des risques et des impacts sociaux et environnementaux liés à ses financements, et donc dans l'octroi de ses crédits aux sociétés.

La BCN sensibilise progressivement sa clientèle commerciale aux enjeux liés à la transition énergétique et les mesures à prendre pour réduire son empreinte carbone. Pour cela, elle a notamment lancé une initiative avec la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI) pour mettre les entreprises en mouvement. Après la réalisation d'une première enquête, un cycle de visites-conférences a été mis sur pied au cœur des PME. Il est possible de revivre ces visites, et de s'inspirer de bonnes pratiques, [à travers la plateforme numérique Need](#).



Fondation de cautionnement BCN

La BCN a créé en 2009 une Fondation de cautionnement dans le but de soutenir le développement d'entreprises neuchâteloises prometteuses se trouvant dans des situations financières ne correspondant pas totalement aux critères retenus usuellement par des banques pour l'octroi de crédits commerciaux.

Depuis sa création, la Fondation a permis de soutenir 23 PME pour un montant total de cautionnement de CHF 9'338'000. A fin 2024, un solde de cautionnement pour 9 entreprises représentait un engagement de CHF 2'036'000.

Les placements

La BCN est convaincue qu'il est possible de rechercher de la performance dans les investissements tout en prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). La banque veut ainsi assumer sa responsabilité traditionnelle, gage d'une rentabilité appropriée, augmentée de sa responsabilité citoyenne de favoriser le développement d'une société plus équitable et durable.

De plus en plus consciente que les investissements laissent une « empreinte » ESG, laquelle peut être négative, neutre ou positive, la BCN assume sa responsabilité de contribuer au développement durable en conseillant ses clientes et clients afin qu'ils puissent mieux connaître, influencer, voire contrôler les conséquences de leurs placements.

La BCN prône donc une gestion responsable des placements financiers et assure une transparence sur les critères qu'elle applique dans les véhicules qu'elle propose à sa clientèle.



Mandats de gestion BCN Durable (Standard et SwissPlus)

La politique de durabilité des mandats de gestion est basée sur quatre principes :

1. Exclusion au niveau stratégique des investissements dans les matières premières*.
2. Exclusion au niveau de l'allocation des investissements directs dans les sociétés présentes sur la liste d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables (www.svbk-asir.ch), ainsi que celles du secteur des énergies fossiles. Les sociétés actives dans d'autres secteurs sujets à controverse font l'objet d'une surveillance accrue.
3. Investissements directs
 - a. Rating minimum
Les investissements directs doivent obtenir un rating ESG de minimum BB. Cette note est fournie par une agence de notation externe, MSCI ESG Research, qui analyse l'entreprise en détail selon des critères ESG.

AAA	AA	A	BBB	BB	B	CCC
-----	----	---	-----	----	---	-----
 - b. Controverses
Les entreprises qui ont des controverses très sévères selon les données fournies par MSCI ESG Research (niveau rouge dans leur échelle) sont exclues automatiquement de l'univers de placement BCN.
4. Investissements indirects
Lorsqu'une partie du mandat est investie dans un fonds de placement, la BCN s'assure que ce dernier suit une stratégie de placement en matière de durabilité.

70 % minimum des titres du portefeuille respectent les critères de durabilité établis par la BCN

Seuil minimum

L'univers de placement respectant des critères de durabilité étant parfois restreint sur certains marchés, au maximum 30% des titres du portefeuille (hors liquidités et alternatifs) peuvent s'écarter des critères de durabilité énoncés ci-dessus. En effet, lorsque l'information sur un instrument financier ou une entreprise n'est pas suffisamment disponible, l'un ou l'autre est considéré de facto comme « non ESG », ce qui ne dit rien sur sa réelle qualité ESG.

Grâce à cette approche et au travail de l'Asset Management réalisé à l'interne, la BCN effectue une sélection soignée afin que les placements à caractère durable ciblent principalement des entreprises dont l'activité repose sur des facteurs d'efficacité économique (analyse financière traditionnelle), mais également sur des facteurs de compatibilité environnementale (E), de responsabilité sociale (S) et de bonne gouvernance (G).

*Les métaux précieux (or, argent, platine et palladium) ne sont pas concernés par cette exclusion.

Fonds de placement BCN Fonds Durable

Initiée en 2019, puis élargie en 2021, la gamme des trois fonds de placement BCN Fonds Durable respecte également des critères ESG. La politique de durabilité des produits BCN Fonds Durable est basée sur 6 piliers :

6 piliers sur lesquels repose la politique de durabilité des produits BCN Fonds Durable

1. Best-in-class : rating minimum
Les entreprises dans lesquelles les fonds investissent doivent bénéficier d'un rating ESG de minimum BB. Cette note est fournie par une agence de notation externe, MSCI ESG Research, qui analyse l'entreprise en détail selon des critères ESG.



2. Controverse
Les entreprises qui ont des controverses très sévères selon les données fournies par MSCI ESG Research (niveau rouge dans leur échelle) sont exclues automatiquement de l'univers de placement BCN.

3. Intégration
Des analyses qualitatives réalisées par l'Asset Management de la BCN sont utilisées pour évaluer les facteurs ESG tels que la pollution de l'eau, le bilan CO₂, les matériaux d'emballage, l'élimination des déchets, les conditions de travail et les principes de gouvernance d'entreprise, qui pourraient influencer le développement financier en termes de rendements ou de risques. Les résultats de cette analyse qualitative alimentent la décision de sélection. Les titres présentant de meilleurs résultats sont préférés à ceux dont les résultats sont plus faibles au moment d'effectuer la sélection.

4. Exclusion
Les sociétés présentes sur la liste d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables (www.svvk-asir.ch) sont sorties de l'univers d'investissement.
5. Exercice des droits de vote
La direction de fonds exerce les droits de vote sur la base de ses propres directives de vote, qui reposent sur des règles suisses et internationales de gouvernance d'entreprise et sur les principes des Nations Unies pour l'investissement responsable (UN-PRI). Pour les investissements en actions, le résultat des votes est publié de manière transparente sur : www.swisscanto.com/voting.
6. Placements indirects
Pour les fonds en valeurs mobilières (fonds de placement et ETF) et les fonds en valeurs immobilières (fonds immobiliers), une liste différenciée de quatre critères a été établie. Pour être inclus dans l'univers de durabilité, ces fonds doivent remplir au minimum deux des quatre critères de la liste. Pour ces placements indirects, les critères détaillés sont notamment disponibles dans la brochure « Intégration de caractéristiques ESG dans les solutions de placement ».

Seuil minimum

Un minimum de 70% des actifs des produits BCN Fonds Durable doit être couvert par la politique de durabilité. Cette marge de manœuvre permet d’investir notamment dans des sociétés ou des emprunts de plus petite taille n’ayant pas été évalués par MSCI ESG Research.

Cette marge de manœuvre a été utilisée avec parcimonie en 2024, avec une part non ESG (non couverte) de moins de 10% pour les 3 fonds. Ils restent encore loin des 30% tolérés. Des rapports de durabilité sont établis trimestriellement et permettent d’évaluer chaque fonds, notamment vis-à-vis de ses pairs.

GRI	Actifs intégrant des critères environnementaux ou sociaux	2024			2023			2022			2021		
	Types de produits	AuM * (mio CHF)	AuM ESG (mio CHF)	Part ESG (%)	AuM * (mio CHF)	AuM ESG (mio CHF)	Part ESG (%)	AuM (mio CHF)	AuM ESG (mio CHF)	Part ESG (%)	AuM (mio CHF)	AuM ESG (mio CHF)	Part ESG (%)
G4-FS11	BCN Fonds Durable Actions Suisses	98	98	100%	89	89	100%	86	86	100%	102	102	100%
G4-FS11	BCN Fonds Durable Revenu Actions Suisses	218	199	91%	205	190	93%	206	193	94%	235	206	88%
G4-FS11	BCN Fonds Durable Equilibré Actions Suisses	164	152	93%	144	135	94%	124	117	94%	137	125	91%
G4-FS11	BCN Certificat Horizon Planète ** Actions Suisses	7	7	100%	6	6	100%	5	5	100%			
G4-FS11	Volume Actions Suisses	488	456	94%	444	420	95%	422	402	95%	473	432	91%

* Assets under management (actifs sous gestion)
** Depuis 2022

BCN Certificat Horizon Planète

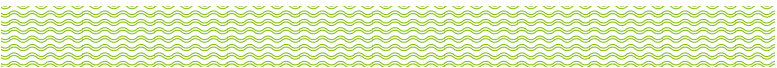
La BCN a également lancé un véhicule d’investissement thématique en 2022, le BCN Certificat Horizon Planète. Ce produit structuré est constitué d’entreprises qui favorisent la transition vers une économie plus respectueuse de la planète. Leurs activités sont exposées à l’une des thématiques environnementales suivantes : énergies alternatives,

efficacité énergétique, construction durable, préservation de l’eau, prévention de la pollution et agriculture durable. Ces thématiques sont issues de deux dimensions essentielles à la concrétisation des ODD, à savoir la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation du capital naturel.

Pour être éligibles, les sociétés doivent réaliser au minimum 20% de leurs revenus (individuellement ou en combinaison) dans les thématiques environnementales détaillées ci-dessus. Afin de capturer des opportunités supplémentaires, le certificat peut contenir jusqu’à 20% de titres s’écartant des critères susmentionnés. Ceux-ci sont soumis à une revue annuelle par le Comité RSE.

Revue des politiques de placement ESG

L'Association suisse des banquiers (ASB) a édicté en 2024 une nouvelle version des « Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG ainsi qu'à la prévention de l'écoblanchiment dans le conseil en placement et la gestion de fortune ». Dans ce contexte, l'année 2025 sera mise à profit pour faire une revue des politiques ESG des différents produits de placement BCN.



Préférences ESG dans le conseil en placement

La banque s'appuie sur son profil d'investisseur afin de pouvoir recueillir le choix du niveau de préférences ESG des clientes et clients. Ce processus permet d'accompagner au mieux les clientes et clients dans leurs décisions de placement en fonction de leurs connaissances et de leur sensibilité aux critères ESG.

La BCN propose trois niveaux de préférences ESG à sa clientèle (Neutre, Intéressé ou Très intéressé). Ensuite, elle classe ses actifs financiers en 4 niveaux (ESG moins, ESG base, ESG plus et Sélection). Enfin, grâce au niveau de préférences choisi et à l'évaluation des actifs financiers, il est possible de définir les critères de correspondance suivants :

Niveau de préférences ESG	Règles
Neutre	Aucune contrainte.
Intéressé	Exclusion de tous les investissements de la catégorie « ESG moins ».
Très intéressé	- Exclusion de tous les investissements dans les d'instruments financiers de la catégorie « ESG moins ». - Promotion des investissements de la catégorie « Sélection » avec un minimum recommandé de 10%. - Promotion des investissements ayant les meilleures notes ESG avec un minimum recommandé de 30% dans les catégories « ESG plus » et/ou « Sélection ».

Depuis début janvier 2024, les nouveaux profils d'investisseurs sont réalisés avec l'intégration des préférences ESG. La récolte de cette information sera précieuse pour la BCN afin d'ajuster si besoin son offre de produits à la demande de la clientèle.

Initiative en faveur de l'éducation

L'éducation scolaire est indispensable pour l'autonomisation individuelle et le développement social et économique. La BCN participe à l'initiative de l'Union des Banques Cantonales Suisses (UBCS) avec le lancement, en 2024, de la solution «Swisscanto (LU) Portfolio Fund Sustainable Balance (CHF) – Education Initiative Swiss Cantonal Banks».

Celle-ci combine un instrument de placement orienté sur le développement durable et un investissement à valeur ajoutée dans l'éducation scolaire d'enfants du monde entier. Le fonds reverse chaque année, quelle que soit sa performance, 2% de sa fortune à « Education Cannot Wait » (ECW), l'initiative des Nations Unies pour l'éducation. Avec les montants de dons réalisés depuis le lancement, les banques cantonales ont déjà pu offrir à plus de 1300 enfants et adolescentes et adolescents un meilleur accès à l'éducation.



AXE II

Social



Notre ambition pour le social

Contribuer à l'élaboration d'une société responsable



Objectifs

- Etre un employeur responsable
- Faciliter l'intégration de la clientèle en lui donnant accès aux services financiers



Introduction

Fidèle à ses valeurs humaines, la BCN considère ses collaboratrices et collaborateurs comme la force et le moteur de sa performance.

Consciente de la valeur de ce capital humain, notamment pour une société de services et de conseils, elle poursuit donc une politique active et engagée de gestion des ressources humaines afin de pérenniser la relation de confiance entre l'institution et l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs.

L'égalité et la diversité constituent des valeurs fortes de l'établissement, qui possède le label Fair-ON-Pay, gage du traitement salarial équitable de son personnel. En effet, la BCN est persuadée que des équipes mixtes élaborent des solutions plus créatives et équilibrées. C'est pourquoi elle favorise non seulement l'égalité, mais également la diversité de ses collaboratrices et collaborateurs.

Afin d'être un employeur responsable, et par corollaire également **attractif sur le marché du travail** du canton de Neuchâtel, elle promeut notamment :

- une politique de rémunération équitable et raisonnable
- l'égalité des chances, la diversité et l'intégrité
- des conditions de travail attrayantes et en phase avec leur époque, qui permettent de garantir un équilibre entre vie privée et professionnelle
- un cadre de travail sûr et stimulant
- une large offre en matière de formation continue permettant la montée en compétences des équipes
- le développement d'un état d'esprit entrepreneurial de son personnel en mettant l'accent sur l'autonomie et la responsabilité

Grâce à une politique de ressources humaines moderne et dynamique, la BCN entend ajuster en permanence sa gestion et ses outils pour valoriser ce capital humain sur le long terme. Outre le fait de proposer des emplois sûrs dans une entreprise performante, **la BCN favorise le développement de son personnel à tous les échelons.**

Alors que la digitalisation prend toujours plus d'ampleur, la BCN, en tant qu'acteur local, estime que son personnel doit également avoir à cœur de continuer à favoriser l'accessibilité aux services financiers pour l'ensemble de sa clientèle. La formation et la disponibilité de ses collaboratrices et collaborateurs lui permettent notamment d'accompagner la clientèle dans sa réalité quotidienne. **L'objectif est l'intégration sociale de chacune et chacun dans l'écosystème BCN.**

Diverses mesures sont en cours de réalisation ou d'évaluation afin de :

- parfaire l'accompagnement des populations vulnérables dans leur parcours bancaire, notamment digital, tout en atténuant les risques de fraude
- renforcer l'accessibilité aux infrastructures physiques et digitales pour les personnes en situation de handicap

Avec sa politique d'affaires orientée sur le long terme, la BCN veut aller plus loin que ses obligations légales pour **contribuer au bien-être de son personnel** et renforcer la responsabilité de ce dernier auprès de l'ensemble de la société.

Enjeux		Emploi, égalité et diversité	
		La BCN propose des conditions de travail attractives, des rémunérations équitables et raisonnables, une formation initiale et continue, et vise un équilibre entre vie privée et vie professionnelle, grâce notamment à la flexibilisation du travail. L'organisation des rapports de travail interne vise à rendre effective l'égalité des chances, d'assurer un traitement uniforme du personnel et d'inclure la diversité.	
Impacts	Qualité de vie	Par la manière dont elle traite les aspects d'emploi, d'égalité et de diversité, la BCN peut avoir une influence directe sur la qualité de vie et l'épanouissement d'environ 300 collaboratrices et collaborateurs dans le canton.	
		En veillant également à cette thématique en lien avec la formation de sa vingtaine d'apprenti·e·s et dans ses rapports avec ses partenaires, elle peut avoir un impact sur les conditions des travailleuses et travailleurs externes sollicités par la BCN (par exemple le service de nettoyage ou les équipes techniques appelés à travailler sur site).	
Risques		Opportunités	
Risques de perte d'attractivité	Potentiel exode de talents essentiels à la BCN.	Image de marque	Possibilité de renforcer la marque employeur BCN auprès des salarié·e·s, afin d'améliorer leur satisfaction.
Risques de non-conformité	La BCN s'expose à un risque en cas de non-respect du cadre légal ou réglementaire en lien avec l'égalité des chances, l'accès pour les personnes en situation de handicap, ou la mise en œuvre de pratiques discriminatoires au sein de l'établissement.	Avantages concurrentiels	La mise en œuvre d'une politique RH attractive et égalitaire facilite le recrutement de meilleurs talents.
Risques réputationnels	En lien avec le risque précédent, en cas de non-conformité avec les textes légaux suisses ou d'écart trop important avec les pratiques usuelles, les dommages de réputation pour la BCN pourraient être conséquents.	Réduction des risques opérationnels	La productivité peut se trouver augmentée, en lien avec le bien-être au travail par exemple.
Risques opérationnels	Par le biais de conflits internes, d'un plus gros turnover au sein de la banque, de difficultés de recrutement, de la perte de savoir-faire ou encore d'une baisse de la productivité, la BCN pourrait voir ses opérations altérées.	Gouvernance renforcée	En prônant des valeurs fortes et inclusives, par le biais d'une équipe diversifiée, la gouvernance de la banque se trouve renforcée.
		Fidélisation de la clientèle	La clientèle peut être sensible et accorder une importance aux principes d'égalité des chances et d'inclusion et ainsi se montrer fidèle à la banque.

Emploi, égalité et diversité

Etant l'un des principaux pourvoyeurs de postes de travail du canton de Neuchâtel, la BCN veut être un employeur responsable.

Grâce à sa politique d'affaires orientée sur le long terme, elle vise à proposer des emplois pérennes dans le canton de Neuchâtel et accorde une place privilégiée à la formation et au bien-être de son personnel.

L'exercice sous revue a marqué une hausse substantielle des effectifs de la BCN. En effet, afin de soutenir le développement des activités et des projets, les effectifs ont continué de progresser pour atteindre 311,6 EPT (postes équivalents plein-temps) fin 2024, contre 298,6 EPT une année auparavant. L'effectif de la banque, soit 343 personnes (apprenti·e·s et stagiaires maturant·e·s compris), n'a ainsi jamais été aussi élevé.

Ces développements, notamment dans la banque numérique, conjugués à la réorganisation de la banque en six départements et aux défis en matière de sécurité et de gestion des données, ont nécessité une activité de recrutement très intense. L'an dernier, 34 personnes ont été engagées par la BCN.



GRI	BCN en tant qu'employeur	Unité	2024	2023	2022	2021
401-1	Nombre d'employé-e-s (apprenti-e-s et stagiaires compris)	Nombre	343	331	322	314
	- dont nombre de femmes	Nombre	166	159	154	161
	- dont nombre d'hommes	Nombre	177	172	168	153
	- dont employé-e-s < 30 ans	%	31,2%	-	-	-
	- dont employé-e-s de 30 - 50 ans	%	48,7%	-	-	-
	- dont employé-e-s > 50 ans	%	20,1%	-	-	-
2-7	Proportion d'employé-e-s permanents domiciliés dans le canton de Neuchâtel	%	85%	-	-	-
2-7	Nombre d'employé-e-s temporaires *	Nombre	26	-	-	-
	- part de femmes	%	35%	-	-	-
	- part d'hommes	%	65%	-	-	-
2-7	Proportion d'employé-e-s temporaires domiciliés dans le canton de Neuchâtel	%	96%	-	-	-
2-7	Nombre d'employé-e-s (équivalents plein-temps)	Nombre	311,6	298,6	290,9	279,1
	- Nombre d'employé-e-s à temps partiel	Nombre	119	115	107	117
	- part de femmes	%	85,7%	-	-	-
	- part d'hommes	%	14,3%	-	-	-
	- Proportion d'employé-e-s à temps partiel	%	34,7%	34,7%	33,2%	37,3%

GRI	BCN en tant qu'employeur	Unité	2024	2023	2022	2021
401-1	Recrutements au total	Nombre	34	40	41	22
	- dont employé-e-s < 30 ans	Nombre	18	-	-	-
	- dont employé-e-s de 30 - 50 ans	Nombre	16	-	-	-
	- dont employé-e-s > 50 ans	Nombre	0	-	-	-
401-1	Proportion de recrutement de femmes	%	52,9%	40%	29,3%	18,2%
401-1	Proportion de recrutement d'hommes	%	47,1%	60%	70,7%	81,8%
401-1	Proportion de recrutement d'employé-e-s domiciliés dans le canton de Neuchâtel	%	85,3%	-	-	-
	Fluctuation (nette) au total	Nombre	58	76	68	57
401-1	Taux de rotation du personnel	%	8,6%	11,5%	10,6%	9,1%
401-1	Taux de rotation des femmes	%	9,5%	-	-	-
401-1	Taux de rotation des hommes	%	7,7%	-	-	-
401-1	Taux de rotation des employé-e-s < 30 ans	%	13,6%	-	-	-
401-1	Taux de rotation des employé-e-s de 30-50 ans	%	6%	-	-	-
401-1	Taux de rotation des employé-e-s > 50 ans	%	6,5%	-	-	-
401-1	Taux de recrutement au total	%	9,9%	12,1%	12,7%	7%

« - » Signifie que les indicateurs n'étaient pas disponibles ou n'ont pas été calculés pour les périodes précédentes.
* Personne au bénéfice d'un contrat de durée déterminée ou maximale (apprenti-e-s et stagiaires inclus).

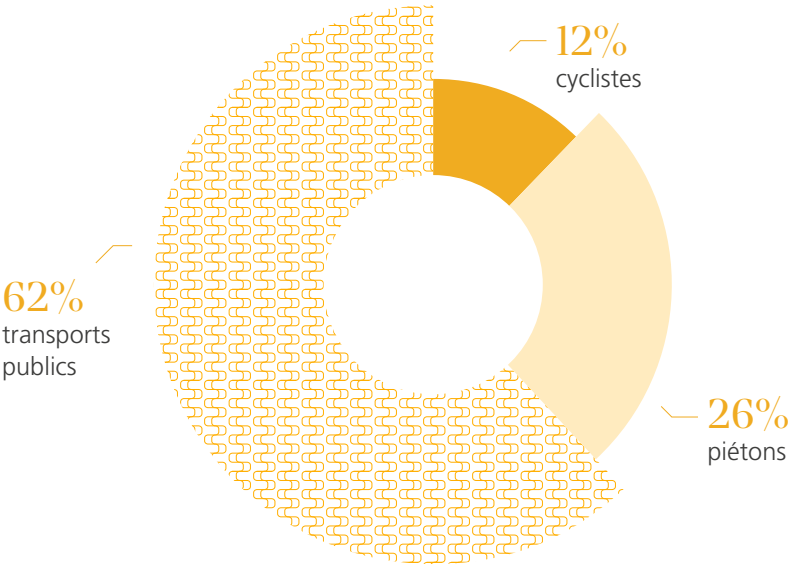
Les chiffres sont arrondis à la décimale.

Pour faciliter leur intégration et leur offrir une formation de base commune (sur les risques, les produits, les ressources humaines, la RSE, etc.) permettant de cerner les enjeux majeurs de la banque, une nouvelle approche a été initiée en 2024 avec l’introduction d’une journée complète d’insertion. Celle-ci enrichit le dispositif habituel d’accueil des nouvelles collaboratrices et des nouveaux collaborateurs, et les formations spécifiques liées aux métiers subsistent également.

Les ressources humaines accompagnent ces développements. La hausse des frais de formation, ainsi que l’introduction d’un plan de mobilité ont entraîné une progression des charges de personnel de 2,5% l’an dernier pour atteindre CHF 44,2 millions.

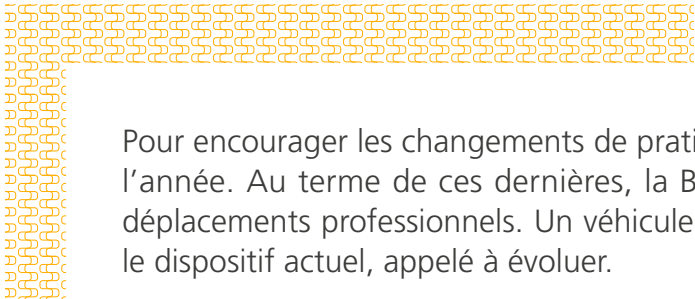
Trois forfaits à disposition

Le plan de mobilité pour l’ensemble du personnel a été mis en œuvre pour la première fois en 2024. Il prévoit des forfaits de CHF 600 pour chaque personne privilégiant la mobilité douce pour réaliser ses déplacements pendulaires. Ce sont 136 membres du personnel qui ont bénéficié d’un des trois forfaits mis à disposition par la BCN. Les apprenti·e·s de la BCN jouissent également d’un abonnement pour se déplacer librement dans le canton.



Répartition des forfaits de mobilité

Subvention au personnel pour forfait mobilité	Unité	2024	2023	2022	2021
Nombre de bénéficiaires	Nombre	136	76	73	73
- dont choix forfait piétons	Nombre	35	-	-	-
- dont choix forfait cyclistes	Nombre	17	-	-	-
- dont choix forfait transports publics	Nombre	84	-	-	-
Montant total alloué au subventionnement de la mobilité douce	CHF	79'927	15'200	14'600	14'600



Pour encourager les changements de pratiques, diverses actions ont été menées durant l’année. Au terme de ces dernières, la BCN a acquis trois vélos électriques pour les déplacements professionnels. Un véhicule électrique sur le site de Colombier complète le dispositif actuel, appelé à évoluer.

Rappelons que la BCN applique la Convention relative aux conditions de travail du personnel bancaire (CPB). Celle-ci fixe par exemple le temps de travail, les vacances, les congés et les jours fériés, les salaires minimaux, les prestations sociales, ainsi que la participation des employé·e·s à une commission du personnel. Soulignons que dans plusieurs domaines (vacances, participation à la caisse maladie de CHF 175, congé maternité, etc.), la BCN garantit des conditions plus avantageuses que les dispositions légales, comme définies par le Code des obligations.

GRI	Bénéficiaires d’un congé parental	Unité	2024	2023	2022	2021
401-3	Collaboratrices ayant eu droit et bénéficié d’un congé maternité *	Nombre	4	4	3	6
401-3	Taux de reprise du travail après un congé maternité	%	75%	100%	100%	100%
401-3	Taux de rétention 12 mois après le retour d’un congé maternité	%	60%	-	-	-
401-3	Collaborateurs ayant eu droit et bénéficié d’un congé paternité *	Nombre	4	4	0	3
401-3	Taux de reprise du travail après un congé paternité	%	100%	100%	-	100%
401-3	Taux de rétention 12 mois après le retour d’un congé paternité	%	100%	-	-	-

* Le congé est comptabilisé sur une seule année civile, lorsque le parent le démarre.

Le règlement du personnel s’applique à toutes les collaboratrices et collaborateurs de la banque sans distinction, à l’exception des membres du Conseil d’administration. Il fixe toutes les conditions précises et les prestations accordées par l’employeur (avantages identiques quel que soit le niveau hiérarchique ou le taux d’activité).

La banque offre notamment une rente temporaire « pont AVS » dès 58 ans pour la collaboratrice ou le collaborateur qui prend sa retraite anticipée ou conformément au règlement de prévoyance de la Caisse de retraite (63 ans) et qui n’est pas encore au bénéfice d’une rente de vieillesse de l’AVS.

Affiliation des jeunes de 18 à 24 ans

A la suite des travaux réalisés l'an dernier avec la validation d'un nouveau règlement de prévoyance, dès le 1^{er} janvier 2025, l'affiliation des jeunes de 18 à 24 ans devient complète pour la prévoyance professionnelle. Auparavant, cette tranche d'âge cotisait uniquement pour le risque. Désormais, les jeunes assuré·e·s bénéficieront également d'un plan d'épargne, ce qui renforce leur prévoyance à long terme.

La Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la Banque Cantonale Neuchâteloise est une fondation juridiquement autonome. Le taux de couverture de la Caisse de retraite était de 119,9% à la fin de l'exercice 2023, les chiffres 2024 n'ayant pas encore été publiés. En 2023, 23,01% des salaires bruts ont été versés dans la Caisse de pension sous la forme de cotisations de risque et de cotisations d'épargne, l'employeur s'étant acquitté de 63% et les employé·e·s de 37% des montants, la BCN allant ainsi au-delà de ses obligations légales en la matière. Fin 2023, les avoirs de vieillesse des assurés actifs étaient plus de 4 fois supérieurs à l'avoir de vieillesse minimal défini par la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

Grande enquête de satisfaction

Tous les quatre ans, la banque a recours à un prestataire externe pour mener une grande enquête de satisfaction auprès de son personnel. Celle-ci permet notamment d'identifier les forces et les faiblesses de l'établissement du point de vue de son capital humain et d'ajuster la politique des ressources humaines lorsque cela est nécessaire.

Si le taux de participation est légèrement en baisse par rapport à l'édition 2020 (86% contre 89%), il reste très bon et représentatif, avec quelque 1843 commentaires introduits dans l'outil. Le taux de satisfaction global du personnel atteint 84 sur 100 et progresse de 1 point par rapport à l'enquête précédente. Cette qualité perçue représente en quelque sorte la capacité de l'entreprise à répondre aux attentes de ses collaboratrices et collaborateurs. Les progressions les plus significatives interviennent au niveau de la satisfaction rationnelle (Faire et Etre) qui évolue de 53 à 78 et la satisfaction émotionnelle (Envie de faire et Envie d'être) qui passe de 48 à 63. Selon le benchmark, ces deux valeurs permettent à la BCN d'entrer dans la zone de «l'efficacité métier». La dynamique interne vit ainsi une vérifiable transformation des ressources humaines tant sur le plan rationnel (+25%) que sur le plan émotionnel (+15%).

84% le taux de satisfaction du personnel atteint en 2024, selon une nouvelle enquête

Toute la démarche de «Mise en puissance» du personnel, un programme qui vise à autonomiser et à responsabiliser chaque employé·e quel que soit son métier ou son niveau hiérarchique, a permis de dégager cinq valeurs internes fortes: le courage, l'excellence, la transparence, la qualité relationnelle et l'esprit d'équipe. Chaque département s'est approprié ces valeurs pour les décliner et les incarner au regard des métiers de chacune et chacun. Un groupe d'émissaires porte cette démarche et soutient l'organisation dans sa mise en puissance.

L'indicateur sur l'implication de la BCN en matière de développement durable et de responsabilité sociétale reste bon (93 sur 100), mais en recul par rapport aux dernières enquêtes (96). Dans le domaine de la RSE, les collaboratrices sont plus enthousiastes (96) que leurs collègues masculins (89).

Formation initiale et continue

La BCN estime qu’un personnel adéquatement formé constitue un facteur clé de réussite pour l’établissement. En misant sur la formation initiale et continue de son personnel, la banque renforce les compétences de son capital humain et accroît son professionnalisme.

La BCN figure ainsi parmi les principales entreprises formatrices dans le canton de Neuchâtel avec 19 apprenti·e·s, dans la filière Employé·e de commerce orientation banque, 1 apprenti dans la filière Agent·e d’exploitation et 2 personnes en stage afin de valider leur Maturité professionnelle. Dans la mesure du possible, la BCN est ouverte à conserver ce personnel au terme de sa formation. Durant l’exercice sous revue, 5 personnes (72%) ont été engagées en son sein une fois diplômées.

Elle met également un accent particulier sur la formation continue. Elle permet le développement des compétences des collaboratrices et collaborateurs, tant au niveau des filières internes, des certifications de Swiss Association for Quality (SAQ) que des formations supérieures diplômantes externes. En moyenne, pour le renforcement des compétences et pour assurer l’employabilité du personnel, ce sont 3 jours de formation qui ont été dispensés par collaboratrice ou collaborateur durant l’exercice sous revue.

Pour l’instant, ce nombre de jours ne tient pas compte des formations organisées à l’interne, ni des modules de formation validés sur l’outil d’e-learning intrinsèque à la banque. Un projet permettant un meilleur suivi et le développement des compétences a été initié en 2024.

GRI	Formation et éducation	Unité	2024	2023	2022	2021
404-1	Nombre moyen d’heures de formation par employé·e	Heures	25,2	21	16,8	16,8

Après l’introduction d’un nouveau système d’évaluation du personnel, l’outil a été enrichi par la mise à disposition de nouveaux types d’entretiens entre la collaboratrice ou le collaborateur et sa hiérarchie, lui permettant, au-delà de la revue régulière, d’adresser des thématiques spécifiques. Sur l’ensemble du personnel, ce sont 295 personnes qui ont bénéficié au minimum d’une revue de performance, qui prend par exemple la forme d’un « entretien de feedback » à la BCN. La rotation du personnel durant l’année explique la différence avec le nombre total d’employé·e·s à la BCN. A noter que 340 entretiens en tout ont été effectués durant l’année 2024 sur ce nouvel outil en comptant les entretiens d’intégration et de départ.



Ce processus de gestion de la performance est fort utile pour aiguiller le personnel et établir les mesures à mettre en œuvre, notamment en termes de formation, afin de permettre un développement optimal de chacune et chacun.

GRI	Formation et éducation	Unité	2024
404-3	Proportion d’employé·e·s ayant bénéficié de revues de performance et d’évolution de carrière	%	91,3%
404-3	Proportion de femmes ayant bénéficié de revues de performance et d’évolution de carrière	%	45,2%
404-3	Proportion d’hommes ayant bénéficié de revues de performance et d’évolution de carrière	%	46,1%
404-3	Proportion de femmes cadres supérieures ayant bénéficié de revues de performance et d’évolution de carrière (titres de directrice et sous-directrice)	%	0,9%
404-3	Proportion d’hommes cadres supérieurs ayant bénéficié de revues de performance et d’évolution de carrière (titres de directeur et sous-directeur)	%	1,5%
404-3	Proportion de femmes cadres ayant bénéficié de revues de performance et d’évolution de carrière (titres de fondée de pouvoir et mandataire commerciale)	%	9,9%
404-3	Proportion d’hommes cadres ayant bénéficié de revues de performance et d’évolution de carrière (titres de fondé de pouvoir et mandataire commercial)	%	17,3%

Les pourcentages sont calculés sur l’ensemble du personnel (apprenti·e·s non compris).

Santé, sécurité et équilibre de vie

La santé, la sécurité et l'équilibre des vies personnelle et professionnelle sont des thèmes traités par la banque afin d'offrir un cadre de travail sûr et stimulant pour les collaboratrices et les collaborateurs. La BCN offre une flexibilité dans les horaires, avec une annualisation du temps de travail et la possibilité, pour de nombreuses fonctions, de télétravailler un jour par semaine. Sur les 321 personnes employées par l'établissement (apprenti-e-s et stagiaires non inclus), 111 en ont bénéficié l'an dernier.

Le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail s'applique à l'ensemble du personnel, mais les autres employé-e-s qui travaillent au sein de la banque ou de ses centres de conseils (personnel technique, d'entretien, etc.) sont également soumis au même dispositif.

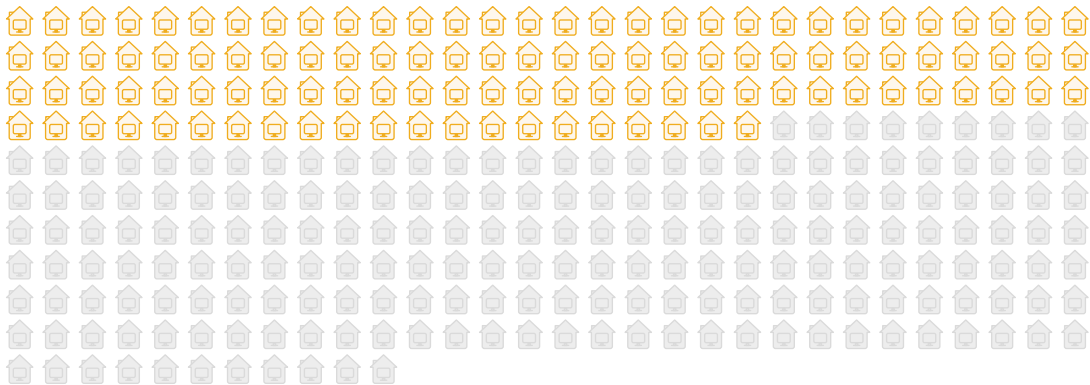
Le personnel de la BCN n'est exposé à aucun danger particulier au niveau des accidents du travail. Le nombre moyen de jours d'absence pour cause de maladie a quant à lui diminué en 2024 par rapport à l'année précédente pour s'établir à 1881 jours. Le taux d'absentéisme affiche 2,24% l'an dernier.

GRI	Santé et sécurité au travail	Unité	2024	2023	2022	2021
403-10	Jours d'absence par employé·e	Nombre	6,2	7,4	7	6,4
	- pour cause de maladie	Nombre	5,6	6,4	5,9	5,7
	- pour cause d'accident	Nombre	0,6	1	1,1	0,7

Les chiffres sont arrondis à la décimale.

111

personnes ayant bénéficié du télétravail
sur les 321 personnes employées par l'établissement (apprenti-e-s et stagiaires non compris)



Au-delà des exercices de premiers secours et d'évacuation proposés, des possibilités de vaccination offertes et de la prévention des addictions réalisée auprès de ses apprenti·e·s, la BCN a une approche de gestion de la santé complète (équilibre vie privée / vie professionnelle, promotion de la santé en général et détection des absences à risque), favorisant le bien-être mental des collaboratrices et collaborateurs. En effet, elle permet ainsi de prévenir l'épuisement professionnel (burn-out) ainsi que d'autres maladies qui affectent la santé mentale. Les spécialistes des ressources humaines suivent régulièrement des formations dans ce domaine afin de détecter précocement les situations à risque.



Défibrillateur pour la population

D'un point de vue de la santé, la BCN a également installé un défibrillateur externe automatisé (AED) sur la façade de son siège à Neuchâtel (place Pury 4). Cette initiative vise à combler le manque de défibrillateurs dans le centre-ville de Neuchâtel. En rendant cet appareil disponible en permanence, la BCN contribue à améliorer la sécurité et la réactivité en cas d'urgence cardiaque dans la communauté locale.

Diversité, inclusion et égalité des chances

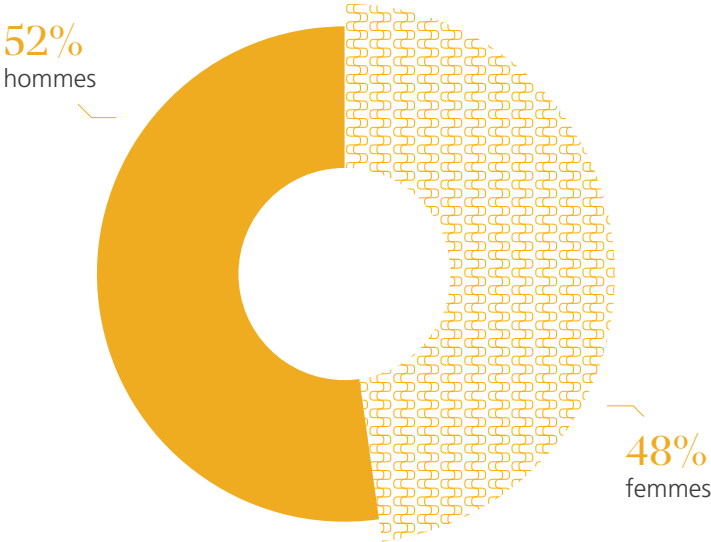
La BCN entend offrir un environnement de travail respectueux des différences et met en valeur les qualifications, les compétences et les réalisations de chacune et de chacun. Elle veille à l'équité interne et à promouvoir la diversité tout en offrant les mêmes opportunités à l'ensemble de son personnel.

La structure par genre montre que la BCN emploie 177 hommes, ce qui représente 51,6% du personnel.

L'organe suprême de la banque, le Conseil d'administration, affiche un équilibre entre ses 7 membres (3 femmes et 4 hommes). Fin 2024, à la suite de la réorganisation (passage de 4 à 6 membres), le Comité de direction comptait 2 représentantes féminines sur un total de 6 membres. Sur l'ensemble du personnel (apprenti·e·s et stagiaires non compris), la part de femmes dans l'encadrement atteint 12,4%, en progression sur trois ans, contre 21,8% pour les hommes.

GRI	Egalité des chances	Unité	2024	2023	2022	2021
405-1	Femmes cadres supérieures (titres de directrice et de sous-directrice)	%	1,2%	0,9%	0,6%	0,3%
405-1	Hommes cadres supérieurs (titres de directeur et de sous-directeur)	%	2,3%	3%	3,4%	3,8%
405-1	Femmes cadres (titres de fondée de pouvoir et de mandataire commerciale)	%	10,5%	10,3%	9,3%	10,5%
405-1	Hommes cadres (titres de fondé de pouvoir et de mandataire commercial)	%	18,1%	17,2%	18,9%	18,5%
405-1	Femmes dans l'ensemble du personnel	%	48,4%	48%	47,8%	51,3%
	- dont employées de < 30 ans	%	13,4%	-	-	-
	- dont employées de 30 à 50 ans	%	23%	-	-	-
	- dont employées de > 50 ans	%	12%	-	-	-
405-1	Hommes dans l'ensemble du personnel	%	51,6%	52%	52,2%	48,7%
	- dont employés de < 30 ans	%	17,8%	-	-	-
	- dont employés de 30 à 50 ans	%	25,7%	-	-	-
	- dont employés de > 50 ans	%	8,2%	-	-	-

Les pourcentages sont calculés sur l'ensemble du personnel.



Répartition par genre du personnel de la BCN

Traitement équitable

La banque applique un système global de rémunération proportionné à sa taille, sa structure et son marché, équitable et non discriminatoire. La banque poursuit une philosophie basée sur le succès durable et collectif, succès à partir duquel une rémunération incitative peut être octroyée. Ainsi, selon leur niveau de fonction, les membres du personnel reçoivent une participation aux résultats qui dépend du résultat global de la banque. Cette approche incite l'ensemble du personnel à travailler dans l'intérêt à long terme de la clientèle et de la banque. La politique de rémunération de la banque est supervisée par le Comité de rémunération et de nomination du Conseil d'administration. Aucune indemnité de départ n'a été versée durant l'exercice écoulé.

A la BCN, la règle d'un salaire égal pour un travail égal est appliquée. Elle fait vérifier ce principe par un organisme externe et grâce à son modèle de rémunération éprouvé, mais régulièrement tenu à jour. Elle a ainsi renouvelé son certificat Fair-ON-Pay l'an dernier, label attribué par la société de conseils en ressources humaines Comp-On et contrôlé par l'organisme indépendant Société Générale de Surveillance (SGS).

Le modèle de fonctions, évaluées à une échelle uniforme et avec des critères objectifs, permet d'atténuer au maximum les différences entre les genres, même si un écart subsiste (moins de 5%).

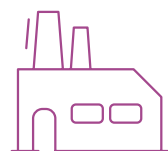
Lancement d'alertes

Afin de soutenir son personnel dans le traitement de situations complexes, que ce soit au niveau professionnel ou privé (finances, harcèlement, séparation, etc.), la banque s'appuie sur une antenne externe, opérée par la société Movis, à la disposition et à l'écoute du personnel. Financée par la BCN, cette prestation assure l'anonymat des personnes qui souhaitent en bénéficier. En 2024, l'antenne a été sollicitée à 9 reprises.

Par ailleurs, ce partenaire agit également comme plateforme de contact pour tout signalement d'activités irrégulières, non éthiques ou illégales à l'interne (whistleblowing), toujours de manière anonyme. Pour l'heure, cette prestation n'est pas possible pour les parties prenantes externes de la banque. Aucune annonce n'a été faite via ce canal lors du dernier exercice.



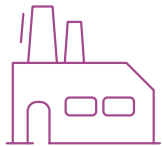
AXE III



Economie

Notre ambition pour l'économie

Soutenir durablement la prospérité économique neuchâteloise



Objectifs

- Accompagner les PME dans leur transition
- Stimuler l'innovation en anticipant les défis futurs
- Soutenir le tissu associatif, sportif et culturel
- Pérenniser le positionnement de la BCN dans et pour le canton de Neuchâtel



Introduction

La BCN vise toujours la pérennité de son modèle d'affaires avec une vision à long terme, sans maximiser à tout prix les bénéfices à court terme.

En tant que banque au service des PME du canton de Neuchâtel, la BCN souhaite accompagner sa clientèle entreprises vers des modèles d'affaires durables.

Elle a pour cela développé une initiative commune avec la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI) visant à mettre les entreprises en mouvement.

En effet, les évolutions réglementaires et sociétales nécessitent tout d'abord une prise de conscience des entreprises qui les incite à faire leur propre diagnostic ESG afin d'intégrer ces enjeux à long terme dans leur stratégie d'entreprise. Sur ce chemin, la BCN peut être un partenaire pour sensibiliser cette clientèle, mais également l'accompagner dans la transition, en développant des produits et services adaptés.

Par son Prix BCN Innovation, mais aussi par ses engagements dans le domaine de la recherche, la BCN entend stimuler l'innovation sur le territoire cantonal. L'objectif est ici double : renforcer la diversité du tissu économique neuchâtelois et proposer des solutions qui permettent à la société de se projeter dans un futur adapté et résilient.

Les activités de sponsoring et de mécénat de la banque contribuent également à la dynamique des tissus économique, culturel, sportif de la région et complètent les moyens éducatifs et sociaux existants **pour renforcer le bien-vivre ensemble de la population neuchâteloise.**

En 2024, la BCN a établi sa stratégie de sponsoring 2025-2030. Par cet exercice, elle a renforcé la transparence de sa politique de soutien et intégré des objectifs de développement durable dans la grille d'analyse des demandes qui lui sont adressées. L'objectif est d'accompagner ses partenaires de longue date, sans négliger les nouvelles initiatives, et d'obtenir un alignement sur les valeurs centrales associées à cet engagement commun.

L'implication de la banque s'illustre par son soutien au monde associatif, aux partenaires économiques et aux entreprises du canton, principales créatrices d'emplois et de valeur. En effet, **la BCN établit sa stratégie d'affaires toujours dans une perspective de long terme.**

Cette stratégie lui confère une situation financière saine, qui lui permet de dégager des bénéfices et de rétribuer son actionnaire unique, le Canton de Neuchâtel. Cette création de valeur et cette contribution bénéficient ainsi, en bout de chaîne, à l'ensemble de la population neuchâteloise.

Enjeu		Création de valeur régionale	
		Grâce à son ancrage régional et à travers ses activités économiques et de sponsoring, la BCN a une valeur significative pour l'ensemble du canton de Neuchâtel (emplois, soutiens conséquents, redistribution, etc.).	
Impacts	Collectivités	L'attribution des bénéfices à l'Etat de Neuchâtel permet une redistribution auprès de la population.	
	Economie de proximité	Par son approche régionale et le choix de prestataires locaux, la BCN a un impact positif sur l'économie de proximité en favorisant les circuits courts, ainsi que le maintien de postes de travail dans le canton.	
	Soutiens actifs	Au travers de ses multiples engagements envers les acteurs économiques et sociaux du canton, dans les domaines du sport, de la culture, de l'économie et de la formation, la BCN a un impact sur l'ensemble de la population neuchâteloise.	
Risques		Opportunités	
Risque d'atteinte à l'image	En cas d'inaction vis-à-vis des acteurs économiques locaux, l'image de la BCN peut se trouver détériorée.	Renforcement de la réputation locale	En contribuant positivement à son ancrage régional, la BCN améliore son image de marque au niveau régional.
Risque de perte de partenariats	Si la BCN est perçue comme un acteur inactif sur le territoire local, les partenariats locaux peuvent devenir plus compliqués, voire disparaître pour certains.	Avantages concurrentiels	En faisant de la banque une institution démontrant un engagement fort envers sa communauté, la BCN peut se démarquer de ses concurrents.
Risques commerciaux	En cas de pratiques commerciales perçues comme défavorables aux intérêts économiques locaux (manque d'investissement, fermetures de bureaux / succursales), des réactions négatives pourraient survenir et entraîner des risques de perte de clientèle.	Développement d'affaires	En participant activement au développement du tissu économique régional, la BCN peut développer de nouvelles relations commerciales locales.
		Accroissement de la fidélité et de l'attractivité	Des engagements à long terme et avec des impacts positifs peuvent augmenter la fidélité de la clientèle existante et faciliter l'embauche de talents locaux.
		Stimuli à l'économie	En jouant un rôle actif dans le développement régional, la banque veut stimuler l'économie régionale, ce qui peut créer de nouvelles opportunités pour la banque.

Création de valeur régionale

Avec son modèle d'affaires orienté sur le long terme, et une stratégie de proximité, dans son réseau, mais également avec ses partenaires au sens large du terme, la BCN contribue durablement au développement économique du canton de Neuchâtel. De même, son appui au dynamisme du tissu économique régional participe au maintien de places de travail et de formation.

Performance économique

Consciente du rôle qu'elle a à jouer dans la région, elle applique des critères de durabilité pour ses propres achats, notamment la règle de privilégier, à prestation équivalente, les partenaires cantonaux. Elle a travaillé longuement sur une stratégie d'achats responsables, notamment avec la mise en œuvre d'une charte pour les fournisseurs. Elle privilégie les achats locaux lorsque cela est possible et réalise ainsi une part importante de ses achats dans le canton de Neuchâtel (20% des montants et 56% du nombre de fournisseurs) et a recours à des fournisseurs suisses pour des prestations spécifiques, notamment dans les solutions informatiques.



La BCN est une banque engagée pour son personnel, les entreprises neuchâteloises et l'ensemble de la population, si bien que la valeur qu'elle génère reste essentiellement dans le canton de Neuchâtel. Grâce à sa solidité et à la bonne marche de ses affaires, la banque affiche des résultats 2024 record, détaillés dans le [rapport de gestion](#).



dépensés auprès de fournisseurs helvétiques,
dont 20% dans le canton de Neuchâtel

GRI	Dépenses fournisseurs locaux	Unité	2024	2023	2022	2021
	Dépenses fournisseurs domiciliés en Suisse	milliers CHF	41'040	41'713	37'226	33'046
	- dont dépenses fournisseurs locaux (NE)	milliers CHF	8'272	9'857	8'221	7'293
204-1	Part des dépenses en Suisse	%	98%	98%	99%	98%
	- dont part des dépenses locales (NE)	%	20%	23%	22%	22%
	Nombre de fournisseurs domiciliés en Suisse	Nombre	807	767	807	787
	- dont fournisseurs locaux (NE)	Nombre	454	447	465	452

Les chiffres sont arrondis au millier.



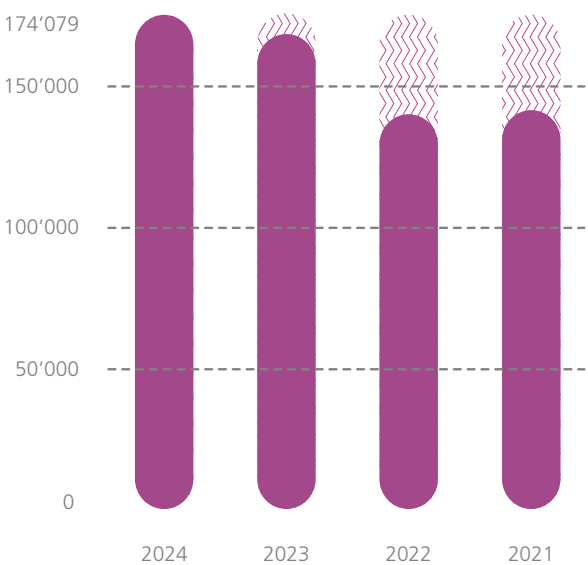
Le résultat opérationnel de la banque a atteint CHF 96,3 millions, en progression de 5,6%. L'ensemble des métiers de la banque a contribué à ce résultat record, en particulier les opérations d'intérêts, qui ont bénéficié d'un contexte favorable durant le premier semestre. Avec une progression globale de CHF 1,9 million (+2,5%), la hausse des charges (personnel et coûts opérationnels) est contenue.

La banque a ainsi pu encore renforcer sa solvabilité en attribuant un montant de CHF 42,3 millions à sa réserve pour risques bancaires généraux. Le bénéfice de l'exercice s'établit, après cette attribution, à CHF 54,2 millions (+14,1%).

Pour la seconde année consécutive, c'est un montant de CHF 35 millions qui sera versé au Canton de Neuchâtel sur les résultats 2024. Rapportée à la population neuchâteloise, cette contribution représente plus de CHF 195 par habitante ou habitant.

La somme totale du bilan augmente à CHF 12 milliards, contre CHF 11,9 milliards un an auparavant. La solidité de la banque est renforcée au terme de l'exercice 2024.

En termes de création de valeur, la BCN a généré quelque CHF 174 millions en 2024, dont CHF 82,5 millions ont été redistribués, à travers les rémunérations, le sponsoring ou à l'Etat, unique pourvoyeur du capital de dotation de la banque.



Evolution de la distribution de la valeur économique générée sur quatre ans (en milliers CHF)

GRI	Création de valeur	Unité	2024	2023	2022	2021
201-1	Valeur économique directe générée	milliers CHF	174'079	169'114	140'040	141'974
201-1	Distribution de la valeur économique générée	milliers CHF	116'540	115'013	105'458	99'369
	- dont rémunérations du personnel	milliers CHF	44'179	43'087	40'027	40'505
	- dont versement au Canton	milliers CHF	35'000	35'000	32'000	30'000
	- dont investissement pour la communauté (sponsoring et dons)	milliers CHF	3'295	3'672	3'256	2'763
	- dont coûts opérationnels	milliers CHF	34'066	33'254	30'175	26'101
201-1	Valeur économique mise en réserve	milliers CHF	57'539	54'101	34'582	42'605



Communautés locales

Au-delà de cette création de valeur, pour faire rayonner le canton de Neuchâtel, la BCN apporte son soutien aux acteurs culturels, économiques, sportifs et sociaux régionaux. Par ses actions, elle partage ses valeurs et de vives émotions, offrant ainsi un cadre de vie agréable aux Neuchâteloises et Neuchâtelois.

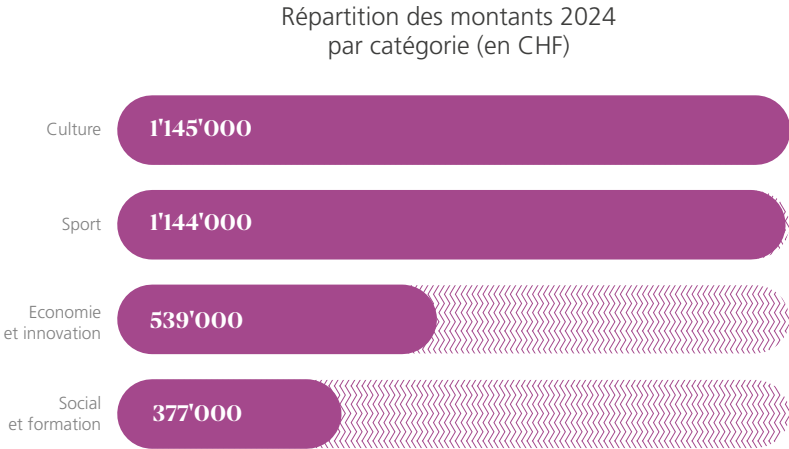
En matière de sponsoring et de soutien, la banque répond aux sollicitations de partenaires selon des critères de qualité, de cohérence, mais aussi d'éthique et de valeurs partagées. En termes d'engagement, l'appui de la banque peut se traduire par une participation financière, logistique ou combinée. Ainsi, certains engagements correspondent à du sponsoring, avec un retour d'image attendu pour la banque, alors que d'autres peuvent davantage être classés dans le domaine du mécénat. Le service Marketing & Sponsoring est en charge de piloter la politique de la banque en la matière.

La BCN promeut des manifestations fortement ancrées dans le canton de Neuchâtel et accessibles à tous les publics. Elle ne parraine pas les événements ne se déroulant pas ou dont le bénéfice n'est pas destiné à être utilisé dans le canton. Elle ne subventionne aucun parti politique.

Durant le dernier trimestre 2024, toujours avec la volonté d'accroître la transparence et de renforcer la confiance envers l'ensemble des parties prenantes, la stratégie sponsoring couvrant la période 2025-2030 a été établie.

L'an dernier, grâce à d'excellents résultats financiers, la BCN a pu maintenir un haut niveau de soutien global à CHF 3,2 millions, proche de 2023. Ceci s'explique par l'absence d'événements nécessitant un soutien extraordinaire de la part de la banque.

En tout, ce sont plus de 266 associations ou événements qui ont bénéficié de son soutien durant l'exercice sous revue. Sur les quatre catégories de sponsoring, les domaines de la culture et du sport ont de nouveau majoritairement drainé les soutiens de la BCN.

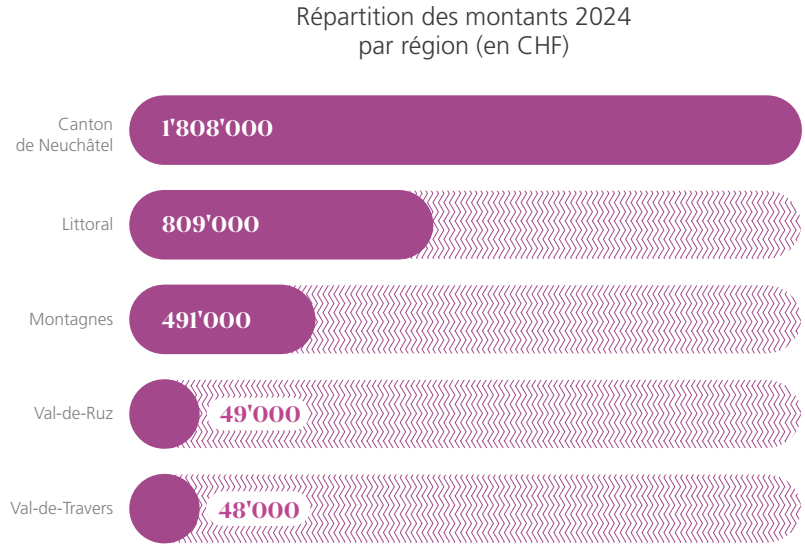


CHF

3'205'000

octroyés en soutiens et sponsoring

Dans l'octroi de ses soutiens, la banque essaie également d'avoir une vision de ses engagements de proximité, en les catégorisant par région du canton de Neuchâtel. Evidemment, certains engagements concernent l'ensemble du canton, en raison de leur rayonnement (Festi'neuch par exemple) ou de leur diversité géographique (BCN Tour par exemple) et ne peuvent être rattachés à une région unique.



Culture

Les festivals Festi’neuch, NIFFF, Plage des Six Pompes et Corbak, ainsi que le Théâtre du Passage, le TPR et le cinéma avec la BCN Cinecard constituent les engagements traditionnels phares de la BCN dans ce domaine.

Collection BCN

Notons d’autre part qu’au fil des ans, la banque a également soutenu le patrimoine culturel et artistique neuchâtelois en acquérant pour compte propre un nombre important de tableaux, sculptures, lithographies, photographies, pendules neuchâteloises et œuvres diverses. Une Commission des œuvres d’art interne à l’établissement est notamment en charge de ce patrimoine, qui doit être préservé et conservé. En 2024, cette collection comptait 345 pièces.

Deux matchs de charité

La BCN a renforcé son rôle d’actrice engagée dans le sponsoring en organisant deux matchs de charité, mettant en lumière des causes méritant l’attention et les clubs sportifs phares de notre canton. En janvier, aux côtés du HC La Chaux-de-Fonds, près de CHF 33’000 ont été récoltés au profit de la Fondation Les Perce-Neige. Dans le cadre d’Octobre rose, un dispositif similaire a été réalisé avec le NUC, générant CHF 10’500 en faveur de la Ligue neuchâteloise contre le cancer.

La Fondation culturelle

Dotée d’un capital initial de CHF 2 millions, la Fondation culturelle de la BCN a pour but de soutenir et d’encourager la culture et la création artistique dans le canton de Neuchâtel jusqu’à CHF 300’000 par année. En 2024, la Commission de répartition de la Fondation culturelle a distribué CHF 284’900 précisément à 53 projets artistiques. Depuis sa création en 1983 et jusqu’à fin 2024, elle a attribué un total de CHF 7’093’620 à 1’567 bénéficiaires.

Afin que la distribution se fasse en toute indépendance, le Conseil d’administration de la BCN nomme une Commission de cinq personnes, où ne peut siéger qu’une seule personne représentant la banque.

Composition de la Commission au 31.12.2024

Thierry Chatelain	Présidence	Directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
Florence Adam	Membre	Productrice et gérante JMH & FILO Films
Anne Bisang	Membre	Directrice du Théâtre populaire romand
Laurent De Ceuninck	Membre	Professeur au Conservatoire de musique neuchâtelois
Dan Noël	Membre	Représentant du Conseil d’administration BCN

Economie et Innovation

Les Prix BCN Innovation et BCN Boost, le tourisme neuchâtelois, Microcity, Finergence et le Technical Watchmaker Show figurent parmi les engagements clés de la BCN dans ce domaine. La banque aide également les jeunes à développer leurs compétences financières en soutenant le programme des banques cantonales Finance Mission.

Prix BCN Innovation

Doté de CHF 150'000, le Prix BCN Innovation a pour but de favoriser la réalisation de projets novateurs dans les domaines économique et scientifique dans le canton de Neuchâtel. Il a pour objectif d'amener une valeur ajoutée au canton de Neuchâtel en faisant de ce dernier une terre d'innovation. Il doit également soutenir la création d'emplois.

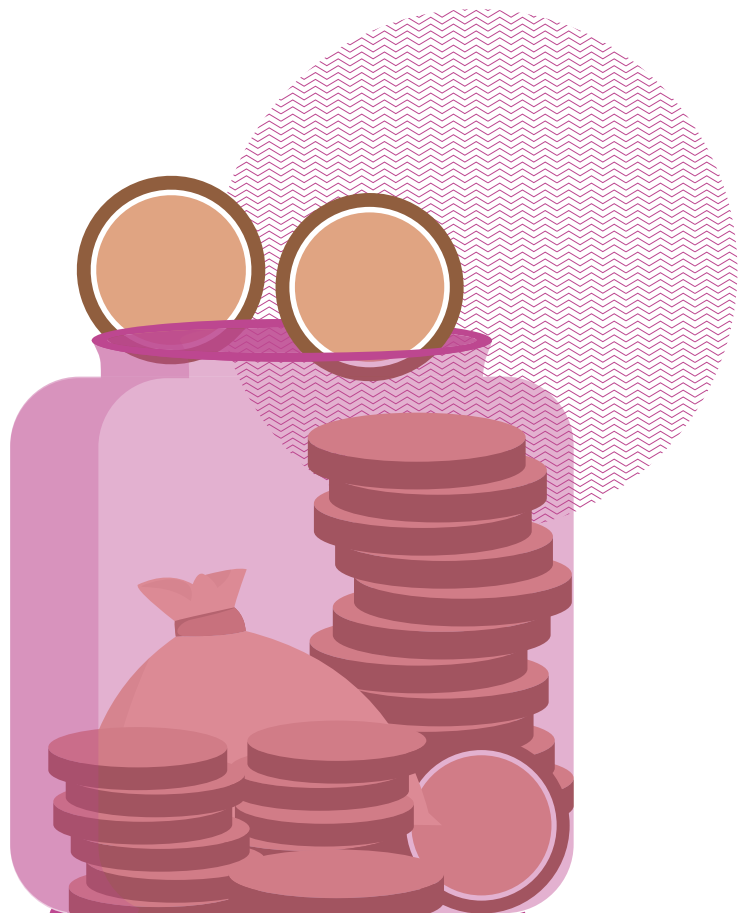
4K-MEMS a remporté le Prix BCN Innovation 2024. La start-up neuchâteloise a développé des émetteurs infrarouges permettant de créer des appareils spectroscopiques miniatures. Ces minuscules dispositifs de mesure peuvent être notamment utilisés pour déterminer la qualité des produits alimentaires, analyser les sols pour l'agriculture ou encore effectuer des diagnostics médicaux. Les deux autres finalistes 2024 étaient Actival et CASSIO-P, ils ont reçu chacun CHF 10'000.

Membres du jury du Prix BCN Innovation 2024

Prof. Yves Perriard	Présidence	Professeur et directeur du laboratoire d'actionneurs intégrés à l'EPFL
Bastien Droz	Membre	Ingénieur HES diplômé en microtechnique, industriel
Andrea Dunbar	Membre	Cheffe de section dans les systèmes de vision embarqués au CSEM, représentante du Conseil d'administration BCN
Dre Laure-Emmanuelle Perret-Aeby	Membre	CEO LMNT consultancy
Stéphane Poggi	Membre	CEO Infoteam group
Dre Nathalie Tissot	Membre	Avocate et professeure ordinaire de propriété intellectuelle à l'UniNE

Batteries du futur

La BCN a poursuivi son engagement de CHF 100'000 auprès du Battery Innovation Hub (BIH), basé en ville de Neuchâtel, où les équipes interdisciplinaires du Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) travaillent sur des batteries du futur plus efficaces et moins chères. Parmi les objectifs figure notamment la réduction de la dépendance à la Chine. En 2024, les progrès ont été significatifs en termes de performance, de durabilité et de sécurité.



Prix BCN Boost

Le Prix BCN Boost est un concours qui a pour objectif de stimuler la créativité, l’innovation et de développer l’esprit entrepreneurial chez les jeunes de 16 à 28 ans qui résident dans le canton de Neuchâtel ou qui y étudient.

Doté au total de CHF 10’000, il a consacré en 2024 le projet Tapéro, qui entend promouvoir l’anti-gaspillage et soutenir des valeurs sociales en proposant des tapenades artisanales locales et biscottes pour l’apéritif.

Membres du jury du Prix BCN Boost 2024

Dre Leila Schwab	Présidence	Cheffe d’entreprise, Schwab-System
Julien Aerni	Membre	Entrepreneur, Quantum Agency
Thibaut Castella	Membre	Entrepreneur, Dixi Services SA
Mathilde Piguet	Membre	Entrepreneure, Mathilde Clothing
Brad Mpanzu	Membre	Représentant de la BCN

Sport

La course populaire BCN Tour et les grandes équipes fanions du canton (HCC La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel Xamax FCS, NUC Volleyball et Union Neuchâtel) constituent des engagements de choix et de longue date pour la BCN.

Dans la sélection de ses sponsorings, la banque accorde également une attention spéciale à la relève sportive en apportant un soutien particulier aux structures formatives dans les différentes disciplines.

Fondation Sport NE

La BCN ne parraine pas directement les sportives et sportifs individuels, mais encourage ces derniers à travers la Fondation Sport NE (FSNE). En 2024, ce sont CHF 107'200 qui ont été attribués à 44 athlètes neuchâtelois remarquables. Ainsi, depuis son lancement en 2007, la FSNE, dont le financement est assuré en partenariat avec le Groupe E, Arcinfo et Ello, a distribué plus de CHF 1,7 million.

Epopée des joueuses du NUC

L'année 2024 restera dans les annales après la fantastique campagne sur la scène européenne des joueuses du NUC Volleyball. Leurs exploits les ont menées jusqu'en finale continentale pour ce qui restera l'une des plus belles pages du sport neuchâtelois.

Ces résultats sont le fruit d'un travail au long cours dans le développement du club et de son mouvement junior. Ils donnent également du sens à l'engagement à long terme de la BCN, très attachée au soutien de la jeunesse et au développement du sport féminin.

Social et Formation

La BCN remplit également sa mission à travers son engagement dans le domaine de la cohésion sociale et de la formation. L'an dernier elle a notamment soutenu la Maison de la Tourbière aux Ponts-de-Martel, véritable centre d'interprétation permettant de découvrir et comprendre les richesses des hauts-marais.

La Société des Gorges de la Poëta-Raisse a également bénéficié de l'appui de la banque, tout comme ForêtNeuchâtel pour la création de Forêtxcellence, filière suprarégionale de valorisation du bois de résonance dans l'Arc jurassien, pour énumérer quelques contributions emblématiques.

Interventions sur le lac

La Société de Sauvetage du Bas-Lac a pour mission d'organiser le sauvetage sur le lac de Neuchâtel, à l'est d'une ligne virtuelle entre Champréveyres et Cudrefin. Celle-ci ne touche aucune subvention et tous ses intervenants sont non seulement bénévoles, mais ils peuvent être engagés 24h/24 et 365 jours par année. La BCN a soutenu les activités de cette société en contribuant à l'achat d'un engin permettant des interventions plus rapides et sûres en milieu périlleux. Ce soutien permet ainsi de répondre à l'explosion des interventions liées au développement des sports nautiques sur le lac.



AXE IV

Gouvernance

Notre ambition pour la gouvernance

Organiser nos activités de manière transparente et éthique



Objectifs

- Accroître la transparence
- Minimiser les risques
- Piloter la politique RSE



Introduction

Consciente de sa responsabilité sociétale envers ses parties prenantes, la Banque Cantonale Neuchâteloise applique les standards et les bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, notamment en définissant très clairement les responsabilités des différents organes et comités.

Cette gouvernance est détaillée dans le rapport de gestion 2024 de la banque. Grâce à la publication d'un rapport RSE séparé, **elle accroît la transparence** en mettant à la disposition de l'ensemble de ses parties prenantes des indicateurs clés.

En gérant principalement l'argent confié par sa clientèle, la BCN doit démontrer qu'elle est fiable et digne de la confiance que lui apportent cette dernière, les régulateurs et la société en général.

La BCN attache une grande importance à la conformité avec les lois et règlements externes et internes, à la protection des données, à la lutte contre la cybercriminalité et la corruption, à prévenir, identifier et gérer les conflits d'intérêts. Elle investit des moyens importants contre le blanchiment d'argent et a développé un système de contrôle interne efficace afin que l'ensemble des processus et activités soit couvert.

En gérant principalement l'argent confié par sa clientèle, la BCN doit démontrer qu'elle est fiable et digne de la confiance que lui apportent cette dernière, les régulateurs et la société en général. Et **pour maintenir un niveau de confiance élevé auprès de sa clientèle** et de ses partenaires, elle veut s'assurer que le dialogue est toujours ouvert.

La BCN mise également sur la formation et la responsabilité de ses collaboratrices et collaborateurs pour qu'ils intègrent ces nouveaux enjeux, notamment environnementaux et sociaux, dans la pratique de leur métier, quel qu'il soit. Elle encourage des pratiques de vente responsables, avec une qualité de conseil et une transparence élevées, **afin de prévenir notamment l'écoblanchiment.**

En 2024, elle a identifié et détaillé les risques climatiques susceptibles d'influencer les risques traditionnels de la banque. Elle continuera de faire évoluer ses méthodes d'évaluation des risques ESG, également avec la réalisation de scénarios appliqués à son activité, afin de mesurer l'impact du réchauffement climatique par exemple.

Enjeu		Culture d’entreprise responsable	
		La confiance étant au cœur de l’activité bancaire, la BCN promeut une culture d’entreprise responsable en renforçant l’éthique et la transparence dans la conduite de ses affaires (reporting, gestion des conflits d’intérêts, protection des données, etc.).	
Impacts	Equité de traitement	En favorisant davantage de transparence, la BCN peut réduire les possibilités d’abus et contribuer à un traitement égalitaire de toutes les parties prenantes.	
	Activités non licites	A travers ses activités bancaires, la BCN peut être exposée aux problématiques de blanchiment d’argent et de corruption et pourrait donc être utilisée comme intermédiaire pour le financement d’activités non licites.	
Risques		Opportunités	
Risques de non-conformité	En cas de non-respect des lois ou des réglementations en matière d’éthique, des sanctions pourraient toucher la banque.	Confiance augmentée	Si les clientes et clients perçoivent la BCN comme un acteur financier responsable et digne de confiance, la réputation de la banque s’en trouvera renforcée.
Risques réputationnels	En cas de brèche de conformité par exemple, la réputation de l’établissement s’en trouverait écornée.	Avantages concurrentiels	En raison d’un attrait d’une clientèle privilégiant des pratiques sociales, durables et éthiques dans la conduite des affaires, la BCN peut se démarquer de la concurrence en capitalisant sur sa singularité : banque cantonale, responsable, avec une appétence modérée au risque.
Risques stratégiques	L’absence d’une culture d’entreprise responsable pourrait entraîner des pertes de parts de marché ou encore une perte de confiance de la part de la clientèle.	Gestion de qualité	En adoptant une approche « best-in-class », donc en essayant de faire mieux que ses pairs en matière de gouvernance, la BCN accroît la qualité de gestion de l’établissement dans tous les domaines.
Risques de désengagement du personnel	Les collaboratrices et collaborateurs qui ne se retrouveraient plus en phase avec les valeurs de la BCN pourraient se désinvestir de leur travail.	Relations fortes	Grâce à une culture d’entreprise responsable, la BCN renforce ses relations avec les parties prenantes.
Risques au niveau de la gouvernance	La gestion des décisions et des relations au sein des organes décisionnels pourrait s’en trouver affectée.		

Culture d'entreprise responsable

L'éthique des affaires, qui inclut notamment la gestion des conflits d'intérêts, et la transparence sont au cœur d'une culture d'entreprise responsable. La BCN promeut celle-ci en s'appuyant sur des politiques et processus internes clairs.

Droits de l'homme

Par la nature de leur activité, les acteurs du secteur financier jouent un rôle prépondérant au niveau mondial en influençant, par les investissements notamment, d'autres secteurs économiques et activités commerciales. Ils sont donc essentiels pour garantir le respect des droits de l'homme à grande échelle par les entreprises. Bien qu'elle n'exerce que dans le canton de Neuchâtel, la BCN reconnaît les normes internationales en matière de droits de l'homme et s'identifie aux valeurs et aspirations qu'elles véhiculent.

Ethique

La BCN est persuadée qu'une culture d'entreprise responsable, construite autour de valeurs communes, constitue un levier clé du succès à long terme. Les valeurs de la BCN (proximité, fiabilité, qualité et responsabilité), véhiculées régulièrement auprès de l'ensemble du personnel, guident la banque dans ses interactions avec ses parties prenantes.

Validée début 2024, la nouvelle version de la Charte éthique a été signée par l'ensemble du personnel et les membres du Conseil d'administration. Cette Charte est conforme aux diverses lois et prescriptions qui ont force obligatoire dans la pratique d'une activité bancaire irréprochable. Les règlements, manuels et directives de la BCN respectent également ces principes et leur adéquation est systématiquement vérifiée.

Son application permet une compréhension commune des valeurs de la banque. Les comportements éthiques et responsables attendus solidifient la banque et favorisent le développement d'une vision à long terme de l'établissement. L'ensemble de ses principes s'applique toujours et en tout temps à tous les rapports de travail, tant avec la clientèle et les partenaires externes qu'au sein de la banque.

La Charte éthique de la BCN revêt un caractère officiel et public et est accessible sur son site internet à l'adresse : www.bcn.ch/charte-ethique. Elle est également reproduite en annexe de ce rapport RSE.



Les collaboratrices et collaborateurs de la BCN sont tenus de déclarer l'exercice d'activités accessoires et les cadeaux reçus.

Gestion des conflits d'intérêts

Les conflits d'intérêts ressortent de toute situation où les intérêts privés des collaboratrices ou collaborateurs risqueraient d'influencer ou de paraître influencer l'exercice impartial et objectif de leurs fonctions.

Les situations pouvant conduire à un conflit d'intérêts avec la BCN, une cliente ou un client sont à éviter. Les collaboratrices et collaborateurs de la BCN sont tenus de déclarer l'exercice d'activités accessoires (mandats politiques, mandats privés, etc.). Les invitations ou les cadeaux jusqu'à un montant de CHF 300 qui peuvent être acceptés font l'objet d'une annonce et sont ainsi mieux répertoriés. Au-delà, le collaborateur doit verser la différence à une œuvre de son choix.

Dans la mise à disposition de services financiers, notamment dans une économie de proximité, la BCN applique une gestion des conflits d'intérêts stricte. Tout d'abord, elle forme son personnel et met en place des mesures organisationnelles adéquates, comme la séparation des pouvoirs, afin de prévenir et d'identifier les conflits d'intérêts et d'éviter toute sorte d'abus qui pourraient survenir au sein de la banque.

Le cas échéant, lorsque les mesures appliquées ne permettent pas d'éviter un désavantage pour la cliente ou le client, la BCN lui communique de façon compréhensible le conflit d'intérêts, les circonstances à l'origine du conflit et les risques qui en découlent.

Mesures anti-corruption

La BCN applique une tolérance zéro en matière de corruption active (corrompre) ou passive (se laisser corrompre) dans le contexte professionnel. Les collaboratrices et collaborateurs n'offrent, ne promettent ni n'octroient aucun avantage sous quelque forme que ce soit qui les conduirait à un comportement contraire à la loi et/ou à leurs obligations. La BCN n'a fait l'objet d'aucun cas de corruption avérée en 2024.

Les aspects de lutte contre la corruption sont au cœur du dispositif mis en place à la BCN, aussi bien au niveau des directives internes que des formations. Un accent particulier est mis pour les collaboratrices et collaborateurs qui démarrent leur activité dans la banque, mais des formations continues permettent de maintenir un haut niveau de vigilance sur ces questions.



Gestion des risques

La BCN est un établissement qui inscrit son développement dans une perspective de stabilité et de durabilité. Son appétence globale au risque est faible.

Afin d'assurer le respect de son appétence au risque, la BCN s'appuie sur un dispositif de gestion des risques. Ce dispositif est animé par la fonction Risques & Contrôle interne de la banque, en charge de la surveillance, de l'évaluation, de l'analyse et de l'établissement de rapports sur l'ensemble des risques. Elle surveille le profil de risque de la banque, notamment à l'aune de la tolérance aux risques et des limites posées en matière de risques définies par le Conseil d'administration.

Dans ce cadre, elle est responsable de l'identification des risques et de la mise sur pied d'outils de mesure, de simulation, de reporting et de contrôle utiles à la conduite de cette activité. Enfin, elle assure une vision consolidée de l'ensemble des risques et propose des mesures visant à maintenir, ou rétablir, le niveau des risques en cohérence avec l'appétence au risque en vigueur.

Le dispositif de gestion des risques est organisé selon les six catégories de risques retenues par la banque (voir en page 24). A chaque catégorie de risques correspond une appétence au risque spécifique ainsi qu'une stratégie de risques.

Pour l'heure, les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance ne constituent pas une catégorie à part entière mais sont intégrés aux dispositifs existants en tant que facteurs de risques pour chacune des catégories de risques établies.

Contrôle interne

La BCN est dotée d'un système de contrôle interne (SCI) permettant d'assurer l'efficacité et l'efficience des processus et opérations de la banque.

Le SCI de la BCN repose sur des principes fondamentaux conformes aux bonnes pratiques du secteur bancaire :

- Implication du management et diffusion de la culture du contrôle à tous les échelons de l'établissement.
- Adaptation permanente du SCI aux évolutions de l'environnement interne et externe afin d'être toujours en mesure d'identifier les nouveaux risques.
- Intégration des activités de contrôle dans les processus opérationnels et séparation des rôles afin d'éviter les conflits d'intérêts.
- Communication interne transparente reposant sur des données de qualité, des systèmes d'information fiables et sécurisés ainsi qu'un personnel compétent et impliqué.
- Surveillance des risques identifiés et correction des déficiences.



Protection des données

La BCN attache une importance centrale à la protection des données personnelles de sa clientèle ainsi que de ses collaboratrices et collaborateurs. La Loi sur la protection des données constitue le socle législatif de la politique de la banque en matière de protection des données. Les collaboratrices et collaborateurs sont tenus de respecter scrupuleusement cette loi et gardent strictement confidentielles les données privées et commerciales auxquelles ils ont accès.



A la BCN, les données personnelles doivent être traitées selon les principes suivants :

- Principe de responsabilité : le Comité de direction met en place toutes les mesures visant à respecter la loi.
- Principe de finalité : la donnée ne peut être utilisée à une autre fin que celle pour laquelle elle a été récoltée et traitée.
- Principe de licéité : le traitement de la donnée ne doit pas être contraire à une règle de droit.
- Principe de bonne foi : le traitement de la donnée doit être loyal et digne de confiance.
- Principe de transparence : la personne concernée obtient toutes les informations sur le traitement de ses données.
- Principe d'exactitude : la banque s'assure que les données personnelles traitées sont correctes.
- Principe de proportionnalité : l'étendue du traitement de la donnée ne doit pas excéder ce qui est nécessaire. Les données sont détruites ou anonymisées dès qu'elles ne sont plus nécessaires au traitement.

Le responsable du Fichier général, service chargé de la collecte et de la gestion des données relatives à la clientèle et aux produits, assume la fonction de conseiller à la protection des données. Il a notamment pour tâches d'assurer la conformité du traitement des données personnelles ainsi que de diffuser la culture et les règles de protection des données personnelles au sein de la banque. Le service de la Sécurité assure la sécurité des données, notamment la question de leur confidentialité, de leur intégrité et de leur disponibilité.

La protection des dossiers et des documents est garantie par des mesures organisationnelles et techniques permettant d'empêcher l'accès, l'utilisation ou la modification ainsi que la destruction par des personnes n'y étant pas habilitées.

Afin d'accroître la gouvernance dans ce domaine, un comité à la protection des données a été constitué au sein de la BCN et a pour mission de coordonner les actions de la protection des données au sein de l'établissement. Il évalue par exemple les projets qui le nécessitent à travers le prisme de la protection des données.

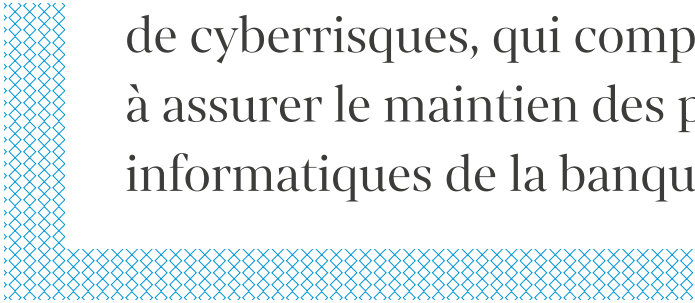
La politique de sécurité des systèmes d'information (POSI) a pour objectif de protéger l'établissement contre toutes les menaces, qu'elles soient d'origine interne ou externe, naturelle, accidentelle ou délibérée.

Cyberrisques

La BCN est préparée à faire face à des crises de type «cyber», c'est-à-dire tout événement exceptionnel d'origine cyber qui menacerait de manière significative le bon fonctionnement de ses activités et des e-services qu'elle propose à sa clientèle. Elle est dotée d'un plan de continuité en matière de cyberrisques, qui comprend les procédures visant à assurer le maintien des prestations e-services et informatiques de la banque, selon divers scénarios de crises d'origine cyber.

Loyauté

Même dans une situation de concurrence toujours plus accrue entre les banques, le personnel de la BCN s'en tient strictement aux règles de devoir de loyauté, à savoir qu'il n'utilise pas des informations qu'il n'est pas supposé détenir dans le but d'être avantagé de manière déloyale par rapport à ses concurrents.



La BCN est dotée d'un plan de continuité en matière de cyberrisques, qui comprend les procédures visant à assurer le maintien des prestations e-services et informatiques de la banque.

Enjeu		Pratiques commerciales et de conseils	
		La BCN forme ses collaboratrices et collaborateurs afin qu’ils adoptent des pratiques commerciales et de conseils responsables, ce qui leur permet d’avoir un comportement éthique et d’orienter la clientèle en prenant en compte les enjeux RSE.	
Impacts		<i>Choix de la clientèle</i> De par sa position de force dans le canton de Neuchâtel et le niveau de confiance dont elle jouit, la BCN a un impact conséquent sur les choix de produits et prestations de sa clientèle et peut orienter cette dernière.	
Risques		Opportunités	
<i>Risque de perte de clientèle</i>	L’abus de confiance, en raison d’un manque de qualité et/ou de prise en considération des besoins dans les services offerts, peut entraîner une perte de clientèle. De même, le manque de maîtrise des aspects techniques des produits financiers peut avoir pour conséquence une attrition de la clientèle.	<i>Renforcement de la confiance de la clientèle</i>	Si la BCN répond de manière encore plus appropriée à leurs besoins, les clientes et clients se montreront plus confiants et fidèles envers l’établissement.
		<i>Nouvelle clientèle</i>	Une partie de la population neuchâteloise particulièrement sensible aux thématiques durables pourrait envisager de rejoindre la BCN au regard des prestations et conseils pouvant lui être délivrés par l’institution dans ce domaine.
<i>Risques de non-conformité</i>	En cas de pratiques commerciales anticoncurrentielles, insuffisamment transparentes ou avec des arguments fallacieux (par exemple greenwashing), la BCN s’expose à des sanctions.	<i>Avantages concurrentiels</i>	Une réputation positive et des pratiques responsables permettent de se distinguer de la concurrence.
<i>Risques de litiges</i>	La banque pourrait voir ses contentieux augmenter dans les cas où les pratiques de ventes revêteraient des défauts de conseils par exemple.	<i>Contribution positive aux ODD</i>	En proposant des produits permettant à la clientèle d’intégrer les valeurs ESG dans leurs investissements, la BCN a l’opportunité d’apporter une contribution positive aux Objectifs de développement durable de l’ONU.
<i>Risques réputationnels</i>	Des conseils de piètre qualité ou erronés peuvent altérer la confiance des clientes et clients existants notamment.		

Pratiques commerciales et de conseils

La BCN accorde une attention particulière à la qualité du conseil et forme notamment son personnel au contact de la clientèle afin qu’il puisse accompagner cette dernière et l’orienter en prenant en compte les enjeux RSE actuels.

Réglementation

La réglementation en matière ESG, que ce soit en termes de normes, de reporting ou de publicité, évolue très vite et la BCN doit, comme les autres banques, rapidement s’adapter en renforçant les systèmes de veille sur ces questions.

Formation

Selon la Loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l’innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique, les banques jouent un rôle crucial dans le financement de la décarbonation et de la transition écologique. En formant son personnel de manière adéquate sur ces questions, la BCN entend orienter les flux de financement vers des projets durables et responsables.

Après un travail de formation de base auprès de l’ensemble des collaboratrices et collaborateurs en 2023, les efforts ont été poursuivis en 2024, notamment pour le personnel en contact avec la clientèle, puisque près de la moitié du personnel de la BCN (47%) a suivi un cours dans ce domaine l’an dernier.

Formation RSE	Unité	2024	2023
Total des employé·e·s en formation	Nombre	152	331
- dont formation de base	Nombre	35	327
- ratio du personnel BCN	%	47%	99%
- dont formation « Placements »	Nombre	59	93
- ratio conseillères et conseillers en placements	%	64%	100%
- dont formation « Produits hypothécaires »	Nombre	58	41
- ratio conseillères et conseillers crédits hypothécaires	%	100%	100%
- dont formation apprenti·e·s	Nombre	6	19
- ratio des apprenti·e·s	%	27%	100%



Pour se conformer aux «Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune», le personnel de la BCN a notamment commencé à récolter les préférences ESG de la clientèle. Pour cela, des cours ont été dispensés afin que les conseillères et conseillers aient suffisamment de connaissances pour pouvoir proposer des produits adaptés en fonction des préférences ESG des clientes et clients. Le nouveau processus de conseil est désormais bien mis en place et assimilé.

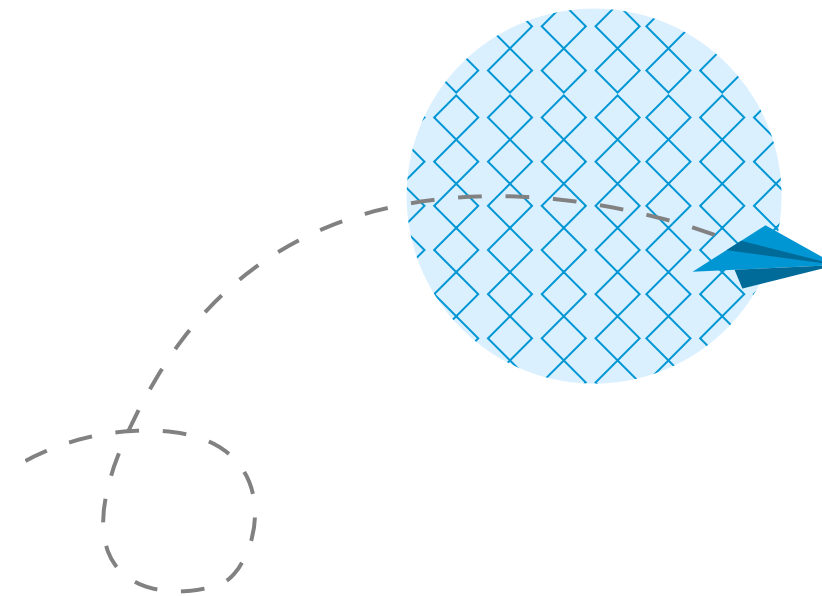
Quant aux «Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments», elles visent les conseils en financement immobilier, afin de prendre en compte la qualité énergétique du bien et d'offrir un conseil adapté.

Les conseillères et conseillers qui sont actifs dans les crédits hypothécaires, que ce soit au niveau de la clientèle individuelle ou entreprises, ont bénéficié d'une formation continue afin d'aborder, lors de chaque entretien, la question de la préservation de la valeur à long terme du bien à financer, et donc de son efficacité énergétique. L'introduction de la subvention solaire BCN a aussi permis de remettre à jour la formation sur les aides éventuelles pour les propriétaires immobiliers, notamment lors de travaux de rénovation.

La BCN développe ses produits et services afin de les rendre compétitifs et en adéquation avec les besoins du marché. A cette fin, elle accorde une importance fondamentale à la qualité du conseil et à la transparence. Une information claire et compréhensible, y compris sur les risques éventuels, est fournie à la clientèle. La formation a ainsi pour objectif de permettre aux conseillères et conseillers d'avoir une maîtrise dans l'accompagnement de la clientèle. Et la qualité du conseil doit, au final, transparaître dans la satisfaction de la clientèle.

Satisfaction de la population

En termes d'indicateurs, cette satisfaction de la clientèle n'est toutefois plus calculée puisqu'une refonte de la méthodologie a été apportée en 2024. En effet, afin de disposer d'une vision plus complète et représentative de l'image de la BCN auprès de la population neuchâteloise, le taux de satisfaction, la disposition à recommander ainsi que l'intention d'achat reflètent désormais l'avis de l'ensemble de la population neuchâteloise, et non plus uniquement celui de la clientèle de la banque comme c'était le cas auparavant.



L'étude menée l'année dernière montre ainsi que :

- 71 % des Neuchâteloises et Neuchâtelois sont satisfaits de leur banque cantonale
- 61 % sont disposés à la recommander à leurs proches
- 59 % ont l'intention de recourir de nouveau aux services de la BCN

Pour bien comprendre ces données, prenons le taux de satisfaction de 71 %. Il est important de noter que les 29 % restants ne traduisent pas nécessairement une insatisfaction, mais incluent également les personnes n'ayant pas de lien direct avec la BCN ou ne s'étant pas prononcées.

Lutte contre l'écoblanchiment

L'ASB identifie l'écoblanchiment, ou greenwashing, comme une menace pour la réputation des banques et de la place financière suisse. Trois points sensibles sont notamment relevés par la faïtière :

1. Il y a écoblanchiment lorsqu'un prestataire de services financiers se positionne comme « durable » dans sa communication interne et externe alors que sa pratique interne est contraire à l'image qu'il véhicule.
2. Il y a également écoblanchiment lorsque sont diffusées des informations trompeuses ou fallacieuses sur les caractéristiques ou la composition d'un produit.
3. Les critères ESG doivent être pris en compte dans le processus de conseil et les attentes des clientes et clients en matière de durabilité doivent être correctement satisfaites. L'écoblanchiment peut être une conséquence si cela n'est pas garanti.



Consciente de ce risque réputationnel élevé, la BCN mise sur l'information et la formation de son personnel pour prévenir l'écoblanchiment. Elle met également un soin particulier, en matière de publicité, à assurer le caractère responsable, transparent et factuel des éléments publiés.

Depuis plusieurs années, la BCN édite notamment [une brochure](#) qui recense l'ensemble des frais applicables aux prestations qu'elle offre (compte, cartes, etc.) à la clientèle des particuliers comme aux entreprises.

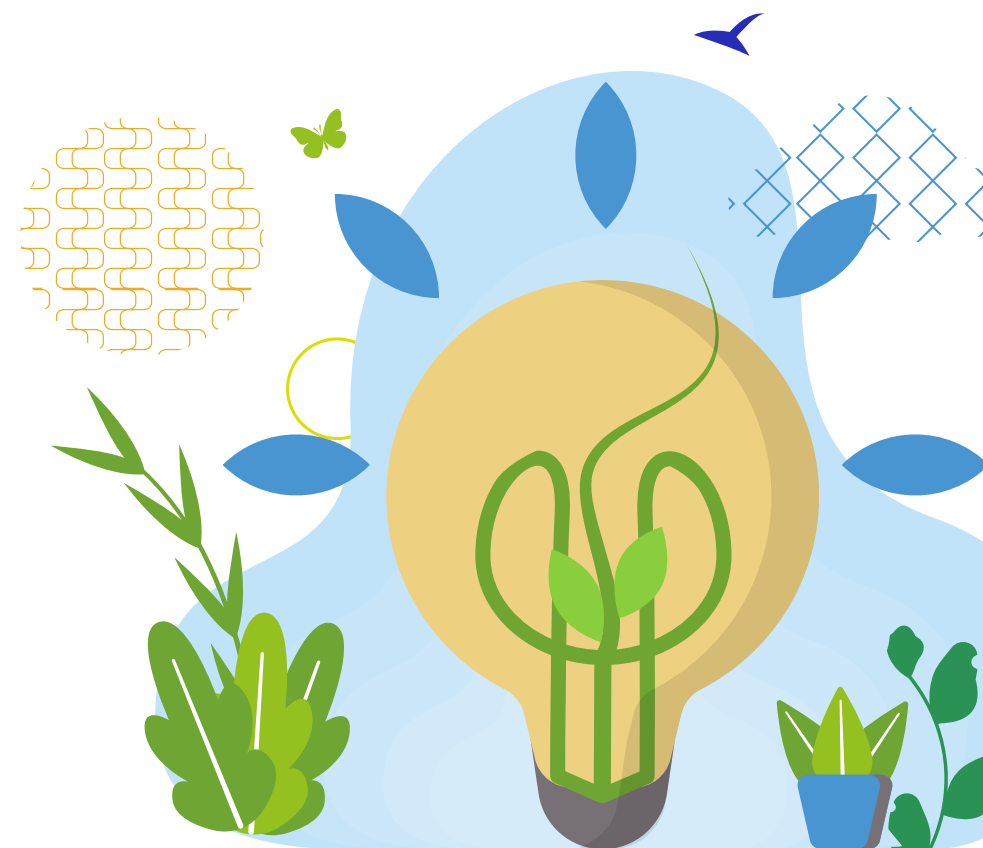


Annexes et Index GRI

Lexique des abréviations

Pour faciliter la lecture de ce document, voici les principales abréviations de référence :

- **ACBN** : Association cantonale des banques neuchâteloises
- **AEnEC** : Agence de l'énergie pour l'économie
- **ASB** : Association suisse des banquiers
- **CNCI** : Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie
- **CSRD** : Corporate Sustainability Reporting Directive
- **ESG** : Environnement, Social et Gouvernance
- **ESRS** : European Sustainability Reporting Standards
- **FINMA** : Autorité de surveillance des marchés financiers
- **GRI** : Global Reporting Initiative, des normes internationales de reporting
- **ODD** : Objectifs de développement durable (de l'ONU)
- **OFEV** : Office fédéral de l'environnement
- **ONU** : Organisation des Nations Unies
- **PACTA** : Paris Agreement Capital Transition Assessment
- **RSE** : Responsabilité sociétale d'entreprise
- **SAQ** : Swiss Association for Quality
- **SCI** : Système de contrôle interne
- **SFI** : Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales
- **SSF** : Swiss Sustainable Finance
- **TCFD** : Task Force on Climate-related Financial Disclosures
- **UBCS** : Union des Banques Cantionales Suisses



Charte éthique de la BCN

Notre Charte éthique énonce les valeurs fondamentales et les règles de conduite que doivent observer les organes dirigeants de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN), ainsi que les collaboratrices et collaborateurs.

Cette Charte est conforme aux diverses lois et prescriptions qui ont force obligatoire dans la pratique d'une activité bancaire irréprochable. Nos règlements, manuels et directives respectent également ces principes et leur adéquation est systématiquement vérifiée.

Son application permet une compréhension commune des valeurs de la banque et les comportements éthiques et responsables attendus solidifient la banque et favorisent le développement d'une vision à long terme de l'établissement.

Mission

Nous sommes au service de la population neuchâteloise depuis 1883. Nous sommes un établissement de droit public qui a pour but de contribuer au développement économique et social du canton de Neuchâtel en offrant les services d'une banque universelle.

Dans un environnement concurrentiel, exigeant plus de transparence, d'éthique et de dialogue, quatre valeurs d'égale importance nous guident dans nos activités quotidiennes, contribuent à la réussite de l'établissement et charpentent notre action dans le développement durable.

Valeurs

Proximité

Présents dans toutes les régions du canton de Neuchâtel, nous sommes au service de l'ensemble de la population neuchâteloise. Nous connaissons le canton, ses spécificités, et tissons un lien durable avec la clientèle et les partenaires.

Fiabilité

Nous appliquons des normes éthiques élevées pour proposer des produits et services pérennes à notre clientèle. Nous développons nos compétences de manière continue afin de trouver des solutions fiables et efficaces aux défis quotidiens.

Qualité

Nous proposons des conseils avisés à la clientèle. Grâce à notre professionnalisme, nous cherchons à atteindre un haut niveau de satisfaction de la clientèle en lui offrant un service de qualité irréprochable.

Responsabilité

Nous visons des relations d'affaires respectueuses en agissant de manière éthique et intègre et en répondant aux besoins de la clientèle de manière transparente et responsable. Nous avons conscience de l'empreinte de nos actions sur l'environnement et la société et nous nous engageons à réduire ou à éviter les impacts négatifs.

Principes fondamentaux

Ces principes fondamentaux régissent les rapports de travail au sein de l'établissement. Les organes ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de la banque adoptent des comportements en adéquation avec l'intégralité des règles et devoirs qui régissent l'activité bancaire.

Conformité

Nous respectons les lois, règlements et directives. Nous garantissons la confidentialité, ainsi que la protection des opérations et des données qui nous sont confiées par la clientèle ou par toute autre personne, société, entreprise ou institution, en relation avec notre établissement.

Ethique

Nous tenons à développer une culture d'entreprise fondée sur des normes élevées en matière d'éthique et de responsabilité afin de préserver notre image et notre réputation. Nous agissons de façon intègre, loyale et transparente avec l'ensemble de nos parties prenantes, notamment notre clientèle, nos relations d'affaires, nos fournisseurs, nos autorités, le public et nos collègues. Nous veillons à leur communiquer des informations conformes à la réalité.

Responsabilité sociétale d'entreprise

Nous nous engageons pour le développement durable de la société. Nous menons l'ensemble de nos activités avec une vision à long terme en prenant en compte les aspects environnementaux, sociaux et économiques. Nous nous assurons que les standards et bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise sont appliqués à tous les niveaux de la banque.



Règles de conduite au sein de la BCN

Relation avec la clientèle

Nous basons la relation d'affaires sur la confiance et la connaissance de la clientèle, qui est au centre de nos activités. Nous prenons soin de notre clientèle tout au long de son cycle de vie. Nous nous assurons que nos produits et services sont de haute qualité et appropriés à sa situation et à ses besoins personnels. Nous traitons de manière équitable et avec respect toutes nos interlocutrices et tous nos interlocuteurs.

Conflits d'intérêts

Nous plaçons les intérêts de la clientèle avant tout autre intérêt. Nous avons une politique claire afin de prévenir, d'identifier et de gérer les conflits d'intérêts, et de réglementer l'acceptation de cadeaux ou d'avantages. Dès qu'un conflit est détecté, les organes dirigeants et le personnel de la banque sont tenus d'aviser leur hiérarchie ou les fonctions de contrôle de la banque.

Protection des données

Nous nous appuyons sur des mesures organisationnelles et des outils technologiques pour avoir une approche éthique de l'utilisation des données et des informations. Nous garantissons ainsi à la clientèle, ainsi qu'au personnel de la banque, un usage approprié des données et toute la discrétion voulue par la loi et les usages afin d'honorer leur confiance.

Coopération régionale

Nous choisissons nos fournisseurs avec soin. A qualité et prestations égales, nous donnons la préférence à ceux domiciliés dans le canton de Neuchâtel. La coopération avec les autorités, tant cantonales que communales, est constructive et basée sur la transparence. Les informations transmises donnent une image conforme à la réalité.

Responsabilités de la banque envers son personnel

Professionnalisme

Nous considérons que notre succès est étroitement lié aux qualités professionnelles et humaines de nos employées et employés. Nous portons une attention particulière à leur épanouissement personnel et professionnel en créant un environnement de travail stimulant, où le talent peut s'exprimer. Nous favorisons la flexibilité dans l'organisation du travail de nos collaboratrices et de nos collaborateurs, en accord avec les besoins de notre établissement, et indépendamment du niveau hiérarchique de la personne qui en fait la demande.



Traitement équitable

Nous sommes convaincus que la diversité d'origines, d'opinions et de genres enrichit la banque. Nous sommes attentifs à ce que nos collaboratrices et nos collaborateurs, quels que soient leur genre, leur nationalité, leur âge, leur orientation sexuelle ou leur religion, soient traités de manière équitable. Nous condamnons toute forme de mobbing, de harcèlement ou de discrimination.

Rémunération

Nous veillons à ce que toute personne bénéficie des mêmes chances et d'une rémunération équitable et conforme au marché.

Formation

Nous encourageons chacune et chacun à parfaire ses connaissances et à développer ses compétences professionnelles, quel que soit son niveau hiérarchique ou son taux d'activité. Sur la base d'un plan de développement, nous soutenons financièrement et par d'autres moyens cette démarche de formation.

Santé et sécurité

Nous veillons à proposer un environnement de travail sûr, correspondant aux normes de sécurité, afin de préserver la santé physique et psychique de nos collaboratrices et collaborateurs.

Vie privée

Nous ne nous immisçons pas dans la sphère privée de nos collaboratrices et de nos collaborateurs.

Application de la Charte éthique

Notre Charte éthique est remise à tout le personnel, ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration, qui, par leur signature, s'engagent à la respecter, à tout moment et sans exception.

Nous signalons immédiatement toute suspicion de violation des lois, des règlements et de directives externes et internes ou de règles de conduite de la Charte éthique à notre hiérarchie ou à la personne responsable de la compliance. Par ailleurs, un mécanisme est mis en place afin de permettre à chaque membre du personnel de signaler anonymement une situation qui s'écarterait des principes décrits dans la présente charte. Toute forme de représailles à l'encontre des lanceuses et des lanceurs d'alerte est proscrite.

Notre Charte éthique revêt un caractère officiel et public et est accessible sur notre site internet à l'adresse

www.bcn.ch/charte-ethique.

Adoptée par le Conseil d'administration le 23 janvier 2024.



Index du contenu des normes GRI

Déclaration d'utilisation: la Banque Cantonale Neuchâteloise a préparé le rapport en référence aux normes GRI pour la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

 indicateur ayant fait l'objet d'une revue limitée par un auditeur externe.

GRI 1 utilisée: principes généraux 2021

RG24: rapport de gestion 2024

RRSE: rapport RSE 2024

Norme GRI		Renvois, commentaires explicatifs et omissions
Informations générales		
L'organisation et ses pratiques de reporting		
2-1	Détails sur l'organisation	RRSE, p. 9
2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	RRSE, p. 15
2-3	Période, fréquence et point de contact du reporting	RRSE, p. 15
2-4	Reformulations d'informations	Pas de reformulation.
2-5	Assurance externe	RRSE, p. 15 et p. 97
Activité, travailleuses et travailleurs		
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	RRSE, p. 9 et p. 11
2-7	Employé·e·s	Toutes les données proviennent du système de gestion du personnel.
2-8	Travailleuses et travailleurs qui ne sont pas des employé·e·s	La BCN mandate des entreprises externes en s'assurant que les conditions-cadres sont garanties. Les données quantitatives sur les travailleuses et travailleurs ne sont pas disponibles.

Index GRI

Norme GRI		Renvois, commentaires explicatifs et omissions
Informations générales		
Gouvernance		
2-9	Structure et composition de la gouvernance	RG24, pp. 28-33, Gouvernance d'entreprise
2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	RG24, p. 33, Gouvernance d'entreprise
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	RG24, p. 30, Gouvernance d'entreprise
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	RG24, pp. 33-35, Gouvernance d'entreprise
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	RG24, p. 31, Gouvernance d'entreprise
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Le rapport RSE est examiné et approuvé par la Direction générale et par le Conseil d'administration.
2-15	Conflits d'intérêts	RRSE, p. 76
2-16	Communication des préoccupations majeures	RRSE, p. 12 et p. 77
2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	RRSE, pp. 13-14
2-18	Evaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	La performance du CA n'est pas évaluée en prenant en compte des critères spécifiquement liés au développement durable.
2-19	Politiques de rémunération	RG24, p. 41, Gouvernance d'entreprise, Rémunération du CA et direction
2-20	Processus de détermination de la rémunération	RRSE, p. 58

Norme GRI		Renvois, commentaires explicatifs et omissions
Informations générales		
Stratégie, politiques et pratiques		
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	RRSE, pp. 4-5
2-23	Engagements politiques	RRSE, Axe Gouvernance, pp. 71-83
2-24	Intégration des engagements politiques	RRSE, Axe Gouvernance, pp. 71-83
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	RRSE, p. 21, Axe Environnement, pp. 38-45
2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	RRSE, p. 77
2-27	Conformité aux législations et aux réglementations	 En 2024, une procédure d'enforcement ouverte par la Finma à l'encontre de la BCN a été clôturée. Aucune amende ni sanction monétaire n'ont été prononcées par le régulateur.
2-28	Adhésion à des associations	La BCN est, entre autres, membre de l'Union des Banques Cantonales Suisses (UBCS), de l'Association suisse des banquiers (ASB) et de Swiss Sustainable Finance (SSF).

Index GRI

Norme GRI		Renvois, commentaires explicatifs et omissions
Informations générales		
Engagement des parties prenantes		
2-29	Approche de l’engagement des parties prenantes	RRSE, pp. 18-20
2-30	Négociations collectives	RRSE, p. 52
Thèmes pertinents		
3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	RRSE, pp. 16-21
3-2	Liste des thèmes pertinents	RRSE, pp. 16-17

Index GRI

Norme GRI		Renvois, commentaires explicatifs et omissions
Environnement		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RRSE, pp. 16-17 et pp. 29-30
Energie		
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	RRSE, p. 37, tableau « Consommation des ressources »
302-3	Intensité énergétique	RRSE, p. 37, tableau « Consommation des ressources »
302-4	Réduction de la consommation énergétique	RRSE, p. 33 et p. 36

Norme GRI		Renvois, commentaires explicatifs et omissions
Environnement		
Emissions		
305-1	Emissions directes de GES (champ d'application 1)	RRSE, p. 31, tableau « Emission de gaz à effet de serre (GES) »
305-2	Emissions indirectes de GES (champ d'application 2)	RRSE, p. 31, tableau « Emission de gaz à effet de serre (GES) » Les émissions du champ d'application 2 sont reportées selon l'approche «market-based». Avec la méthodologie «located-based», elles s'élèveraient à 105 tonnes de CO ₂ .
305-3	Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	RRSE, p. 31, tableau « Emission de gaz à effet de serre (GES) » Pour les émissions du scope 3, les catégories suivantes du GHG Protocol sont intégrées dans le bilan CO2 et publiées: 3.1 Achats de biens et services 3.2 Biens d'équipement 3.3 Activités liées au combustible et à l'énergie 3.5 Déchets résultant des activités opérationnelles 3.6 Déplacements d'affaires 3.7 Trajets pendulaires 3.8 Biens loués La catégorie 3.4 Transports et distribution est non applicable et les catégories en aval (de 3.9 à 3.15) ne sont pas incluses dans ce bilan.
305-4	Intensité des émissions de GES	RRSE, p. 31, tableau « Emission de gaz à effet de serre (GES) »
305-5	Réduction des émissions de GES	RRSE, pp. 31-36

Index GRI

Norme GRI		Renvois, commentaires explicatifs et omissions
Environnement		
Portefeuille produits		
G4-FS8	Produits et services présentant une utilité écologique	RRSE, p. 39
G4-FS11	Actifs intégrant des critères environnementaux ou sociaux	 RRSE, p. 44, tableau « Actifs intégrant des critères environnementaux ou sociaux »

Index GRI

Norme GRI		Renvois, commentaires explicatifs et omissions
Social		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RRSE, pp. 16-17 et p. 49
Emploi		
401-1	Recrutement de nouveaux employé·e·s et rotation du personnel	 RRSE, p. 51, tableau «BCN en tant qu'employeur» Certains détails fournis pour 2024 n'ont pu être établis pour les années précédentes.
401-2	Avantages accordés aux employé·e·s à temps plein et non aux employé·e·s temporaires ou à temps partiel	RRSE, p. 53
401-3	Congé parental	 RRSE, p. 53, tableau «Bénéficiaires d'un congé parental» Les détails fournis pour 2024 n'ont pu être établis pour les années précédentes.
Relations employé·e·s / direction		
402-1	Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	Pour la mise en œuvre de modifications opérationnelles significatives touchant le rapport de travail, la BCN respecte, au minimum, les périodes minimales de préavis légales.

Norme GRI		Renvois, commentaires explicatifs et omissions
Social		
Formation et éducation		
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé·e	 RRSE, p. 55, tableau «Formation et éducation» Le système de gestion actuel de la BCN ne permet pas de donner le détail par sexe ou catégorie socio-professionnelle.
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employé·e·s et programmes d'aide à la transition	RRSE, p. 55
404-3	Pourcentage d'employé·e·s bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	 RRSE, p. 55, tableau «Formation et éducation»
Diversité et égalité des chances		
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employé·e·s	 RRSE, p. 58, tableau «Egalité des chances»
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	RRSE, p. 8 et p. 59, label Fair-ON-Pay
Lutte contre la discrimination		
406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	Aucun cas signalé.

Index GRI

Norme GRI		Renvois, commentaires explicatifs et omissions
Economie		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RRSE, pp. 16-17 et p. 63
Performance économique		
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	 RRSE, p. 65, tableau «Création de valeur» La valeur économique directe générée est composée de : – Résultat brut des opérations d'intérêts – Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de services – Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur – Sous-total et autres résultats ordinaires En raison de la nouvelle approche de calcul, les chiffre des exercices précédents ont été ajustés.
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	RRSE, pp. 24-25 et pp. 29-30
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	RRSE, p. 54
201-4	Aide financière publique	La BCN ne bénéficie d'aucune subvention publique.

Norme GRI		Renvois, commentaires explicatifs et omissions
Economie		
Impacts économiques indirects		
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	 RRSE, p. 66, tableaux «Répartition des montants 2024» Autres éléments : RRSE, pp. 66-71
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	RRSE, pp. 62-71
Pratiques d'achats		
204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	 RRSE, p. 64, tableau «Dépenses fournisseurs locaux»
Communautés locales		
413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	RRSE, p. 63, pp. 66-71
G4-FS13	Points d'accès dans des zones à faible densité ou à faibles structures urbaines	RRSE, p. 11
Politiques publiques		
415-1	Contributions politiques	La BCN ne verse aucune contribution politique.

Index GRI

Norme GRI		Renvois, commentaires explicatifs et omissions
Gouvernance		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RRSE, pp. 16-17 et p. 75
Commercialisation et étiquetage		
417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	RRSE, pp. 82-84
417-2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Aucun cas identifié par la BCN.
Confidentialité des données de la clientèle		
418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des client·e·s et aux pertes des données des client·e·s	 Aucune.
Lutte contre la corruption		
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	RRSE, pp. 75-77
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	RRSE, p. 77
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	 Aucun.

Norme GRI		Renvois, commentaires explicatifs et omissions
Gouvernance		
Comportement anticoncurrentiel		
206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	Aucune.



Rapport de l'auditeur indépendant sur
une sélection d'informations en matière
de durabilité du Rapport RSE 2024

Rapport de l'auditeur indépendant pour une mission d'assurance limitée sur une sélection d'indicateurs en matière de durabilité de la Banque Cantonale Neuchâteloise

Au Conseil d'administration de la Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel

Nous avons été mandatés pour mener une mission d'assurance limitée sur une sélection des indicateurs en matière de durabilité (« indicateurs de durabilité ») présentés dans le Rapport de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) 2024 de la Banque Cantonale Neuchâteloise (« la Banque ») pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

Les indicateurs de durabilité suivants présentés dans votre Rapport RSE 2024 ont été inclus dans le cadre de notre assurance limitée :

Economie

- Valeur économique directe générée et distribuée, [en page 65](#)
- Investissements dans les infrastructures et mécénat, [en page 66](#)
- Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux, [en page 64](#)

Social

- Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel, [en page 51](#)
- Congé parental, [en page 53](#)
- Nombre moyen d'heures de formation interne par an et par employé, [en page 55](#)
- Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière, [en page 55](#)
- Diversité des organes de gouvernance et des employés, [en page 58](#)

Environnement

- Emissions directes de gaz à effet de serre (GES) Scope 1 (tCO₂), [en page 31](#)
- Emissions indirectes de GES Scope 2 (tCO₂), [en page 31](#)
- Autres émissions indirectes de GES Scope 3 (tCO₂), [en page 31](#)
- Intensité des émissions de GES (tCO₂ par *Equivalent Temps Plein* ou ETP), [en page 31](#)
- Actifs intégrant des critères environnementaux ou sociaux, [en page 44](#)

Gouvernance

- Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients, [en Index GRI page 98](#)
- Conformité aux législations et aux réglementations, [en Index GRI page 92](#)
- Cas avérés de corruption et mesures prises, [en Index GRI page 98](#)

Dans le Rapport RSE 2024, les informations en matière de durabilité sont marquées du symbole .

Conclusion de notre mission d'assurance limitée

Sur la base des procédures que nous avons effectuées, décrites ci-dessous au paragraphe « Résumé des travaux effectués pour fonder notre conclusion », et des éléments probants recueillis, nous n'avons pas relevé de faits nous permettant de conclure que les Indicateurs de durabilité n'ont pas été établis, dans tous leurs aspects significatifs, en conformité avec les critères pour l'établissement de rapports de durabilité.

Notre mission d'assurance et notre conclusion ne s'étend pas aux informations relatives à des périodes antérieures, aux informations prospectives, ni aux autres informations incluses dans le Rapport RSE 2024, y compris les images, les fichiers audios ou les vidéos intégrées.

Compréhension de la méthode utilisée par la BCN pour la compilation des Informations en matière de durabilité

La BCN a établi les Indicateurs de durabilité en référence aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI) et les émissions des GES présentées dans le tableau « Emissions de gaz à effet de serre » en page 31 conformément aux normes du Greenhouse Gas (GHG) Protocol (ci-après « critères pour l'établissement de rapports de durabilité »). Par conséquent, les Indicateurs en matière de durabilité doivent être lus et compris conjointement avec ces critères pour l'établissement de rapports de durabilité.



Limites inhérentes à l'établissement des Informations en matière de durabilité

En raison des limites inhérentes à toute structure de contrôle interne, il est possible que des erreurs ou des irrégularités figurant dans les Informations en matière de durabilité ne soient pas identifiées. Notre mission n'est pas conçue pour détecter toutes les faiblesses du contrôle interne relatif à l'élaboration des Indicateurs de durabilité, car la mission n'a pas été réalisée de manière continue tout au long de la période et les procédures d'audit mises en œuvre ont été effectuées sur la base d'échantillons.

Responsabilités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la BCN est responsable de :

- Sélectionner et de définir des critères appropriés pour l'établissement des Indicateurs de durabilité, en tenant compte de la législation et de la réglementation en vigueur concernant la diffusion de telles informations ;
- Etablir des Indicateurs de durabilité conformément aux critères pour l'établissement de rapports de durabilité choisis en interne ; et
- Concevoir, de mettre en œuvre et de maintenir des contrôles internes sur les informations pertinentes pour la rédaction des informations en matière de durabilité, de façon à s'assurer que ces informations ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur

Nos responsabilités consistent à :

- Planifier et réaliser la mission d'assurance afin d'obtenir une assurance limitée sur le fait que les Indicateurs de durabilité ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs ;
- Formuler une conclusion indépendante, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus ; et
- Communiquer notre conclusion indépendante au Conseil d'administration de la BCN.

Comme nous avons été mandatés pour fournir une conclusion indépendante sur les Indicateurs de durabilité établis par le Conseil d'administration, nous ne sommes pas autorisés à participer à l'établissement des informations en matière de durabilité, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Normes appliquées

Nous avons effectué une mission d'assurance limitée conformément à la norme internationale de missions d'assurance 3000 (révisée) « Missions d'assurance autres que des audits ou examens limités d'informations financières historiques » (ISAE 3000), publiée par l'International Auditing and Assurance Standards Board (IAASB).



Indépendance et contrôle qualité

Nous nous sommes conformés aux exigences en matière d'indépendance et aux autres exigences éthiques du code international de déontologie des comptables professionnels (y compris les normes internationales d'indépendance) publié par l'International Ethics Standards Board for Accountants (Code IESBA). Ce code repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de comportement professionnel.

Notre société applique la Norme internationale de gestion de la qualité (ISQM) 1, gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens limités d'états financiers, ou d'autres missions d'assurance ou de services connexes, publiées par l'IAASB. Cette norme exige que notre société conçoive, mette en œuvre et opère un système de gestion de la qualité comprenant des règlements ou des procédures relatives au respect des règles de déontologie, des normes professionnelles et des obligations légales et réglementaires applicables.

Notre travail a été effectué par une équipe indépendante et pluridisciplinaire composée d'experts-comptables et d'experts en durabilité. Nous restons les seuls responsables de nos conclusions.

Résumé des travaux effectués pour fonder notre conclusion

Nous sommes tenus de planifier et d'effectuer nos travaux de manière à pouvoir examiner les domaines dans lesquels nous avons identifié qu'une anomalie significative dans les Indicateurs de durabilité est susceptible de se produire. Le choix des procédures d'audit relève de notre jugement professionnel. Dans la réalisation de notre mission d'assurance limitée sur les Indicateurs de durabilité nous avons, entre autres, effectué les travaux suivants :

- Evaluation de la conception et la mise en œuvre des systèmes, processus et contrôles internes pour la détermination, le traitement et l'élaboration des Indicateurs de durabilité
- Inspection d'une sélection de documents internes et externes afin de vérifier si les informations quantitatives sont étayées par des preuves suffisantes et présentées de manière précise et équilibrée ;

- Evaluation des processus de collecte, de validation et de reporting des données ainsi que la fiabilité des données rapportées sur une base test par échantillonnage ;
- Évaluation de la cohérence des Indicateurs de durabilité avec les autres divulgations et indicateurs clés ainsi que la présentation globale des divulgations à travers d'une lecture critique du Rapport RSE 2024.

Lors d'une mission d'assurance visant à obtenir une assurance limitée, les procédures d'audit réalisées varient dans leur nature et leur calendrier, et sont moins étendues que lors d'une mission d'assurance visant à obtenir une assurance raisonnable. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans le cadre d'une mission d'assurance limitée est sensiblement inférieur à l'assurance qui aurait été obtenue si nous avions effectué une mission d'assurance raisonnable.

Genève, le 20 mai 2025

KPMG SA

Chouaa Halabi
Experte-réviser agréée
Réviser responsable

Saskia Weiss
Experte-réviser agréée



Graphisme
Agence NEUE

Rue du Château 23
2034 Peseux
www.neue.swiss

